

# aufeminin

## **RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015**



Le présent rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 avril 2016 conformément à l'article L 451-1-2 du code monétaire et financier.

# Sommaire

## I – Activité, informations financières et sociétales

1. Rapport de gestion.....	3
2. Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).....	29
3. Rapport sur le gouvernement d’entreprise et le contrôle interne.....	94
4. Comptes consolidés.....	106
5. Comptes sociaux .....	146
6. Honoraires des commissaires aux comptes.....	175

## II – Responsable de l’information

7. Attestation du responsable du rapport financier.....	177
---	-----



## Exercice 2015

---

### *Partie 1- Rapport de gestion*

# Rapport de gestion du groupe Aufeminin

## 1 - Activité du groupe aufeminin.

### Chiffre d'affaires +11% à données comparables – la France et l'International pour moteurs

Sur l'exercice 2015, le chiffre d'affaires du Groupe aufeminin s'inscrit à 93 M€, en croissance de 27%. A données comparables, la progression du chiffre d'affaires ressort à 11%, avec toujours une forte croissance des activités en France (+7%) et une activité à l'International en très forte progression. Celle-ci bénéficie de la poursuite de la croissance à un rythme élevé de l'activité de Livingly Media mais également d'une progression toujours soutenue du chiffre d'affaires des autres marques-médias du Groupe. Ainsi, aujourd'hui, aufeminin réalise à nouveau la moitié de son activité à l'International.

### Marge d'EBITDA à données comparables en progression de 440 points de base à 25,2%

Comme annoncé, l'intégration de Livingly Media et la structuration de la régie publicitaire en Italie, dernier marché important où celle-ci n'était pas internalisée, ont impacté la rentabilité.

Sur la base d'un chiffre d'affaires de 93 M€, le Groupe enregistre un EBITDA de 23,5M€, en progression de 13%, soit une marge d'EBITDA de 25,2%. A données comparables, l'EBITDA s'inscrirait en progression de 28% soit une marge en amélioration de 440 points de base.

### Livingly Media : intégration réussie – profitable au second semestre

Après des pertes opérationnelles au premier semestre, Livingly Media a notamment bénéficié de son repositionnement stratégique sur le programmatique pour redresser sa rentabilité et devenir profitable au second semestre. Sur la période de consolidation, l'EBITDA de Livingly Media est à l'équilibre.

Globalement, les marques-médias du Groupe ont largement bénéficié du déploiement des technologies propriétaires et des transferts de savoir-faire de Livingly Media, notamment en « social média », engagement ...

Hors Livingly Media, sur la base d'un périmètre « Publishing » de fin 2014, la marge d'EBITDA ressortirait en progression de 150 points de base à 29,8% pour un chiffre d'affaires en hausse de 7% à 78,6 M€.

Le résultat opérationnel s'inscrit en très forte hausse à 40,5 M€, notamment après la prise en compte d'un produit net de 26,7 M€ lié à la cession de Smart AdServer. Cette dernière a également un impact marqué sur le résultat net part du groupe, qui ressort à 33,8 M€ contre 14,3 M€ en 2014.

### 63,1 M€ de trésorerie nette à fin 2015

Après la prise en compte d'un BFR négatif de 3,1 M€, le flux de trésorerie opérationnelle 2015 s'établit à 15,4 M€. Ainsi, la trésorerie nette à fin décembre 2015 est de 63,1 M€, en hausse de près de 16 M€.

## **Ambitions 2016**

Avec une stratégie claire pour renforcer son leadership en développant l'attractivité de ses marques-médias, notamment par l'innovation, et une capacité à développer des synergies et le développement de l'audience sociale, le Groupe aufeminin aborde 2016 avec confiance.

## **2 – Règles et méthodes comptes appliquées au 31 décembre 2015**

### **2.1 Règles et méthodes comptables de la société mère**

Les règles et méthodes comptables des comptes de la société mère aufeminin S.A. arrêtés au 31 décembre 2015 sont identiques à celles des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 et conformes au plan comptable français.

### **2.2 Principes comptables appliqués aux comptes consolidés du Groupe**

Les états financiers consolidés de l'exercice 2015 du groupe constitué par la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce (ci-après dénommé le « Groupe ») sont établis conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS adoptés par l'Union européenne. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles des états financiers consolidés de l'exercice 2014.

### **Principal indicateur de performance défini par le Groupe Aufeminin : EBITDA**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe a décidé d'intégrer un nouvel agrégat mesurant la performance récurrente de son activité au sein de son compte de résultat consolidé, l'EBITDA (Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization). Cet agrégat, indicateur clé dans le secteur où le groupe réalise son activité, est l'agrégat de performance utilisé par le Groupe lors de la communication au marché de sa performance et l'indicateur suivi en interne par la Direction du Groupe.

D'autre part, conformément aux recommandations de l'AMF, de l'ANC et la norme IAS 1, le Groupe, dans un objectif d'appréhension de sa performance annuelle et, compte tenu de son fort développement depuis plusieurs années notamment au travers d'acquisition de nouvelles sociétés, a décidé de reclasser en dessous de l'EBITDA dans le poste « autres produits et charges opérationnels », les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R

Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs

Au 31 décembre 2015, le Groupe a décidé de reclasser sous l'EBITDA l'ensemble des éléments de rémunération exceptionnels liés aux variations de périmètre. D'un point de vue économique, le Groupe appréhende ces différents éléments comme des compléments de prix et répondent à la définition de produits et charges non récurrents et/ou non normatifs.

Par conséquent, le Groupe a donc décidé de reclasser sous l'EBITDA les charges répondant à ces critères. Le compte de résultat comparatif a été retraité.

L'EBITDA est donc la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents (ie.normatifs), des charges d'amortissement et de dépréciation.

### **Résultante de l'EBITDA : le Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel contient, par conséquent, l'ensemble des produits et charges opérationnels comptabilisés sur la période comptable présentée.

Les informations comparatives des exercices 2014 ont été aussi retraitées pour refléter les nouvelles présentations.

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction du Groupe d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Tous les chiffres indiqués sont conformes aux normes IFRS et concernent l'activité « publishing » du groupe, l'activité d'advertising ayant été cédée au cours de l'exercice 2015.

### **2.3 Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2015**

Le Groupe aufeminin a vu son chiffre d'affaires progresser de près de 27 % entre l'exercice 2014 et l'exercice 2015 (de 73 427 K€ au 31 décembre 2014 à 93 036 K€ au 31 décembre 2015).

Les charges de personnel ont augmentées de 16 % entre les exercices 2014 et 2015 (22 993 K€ au 31 décembre 2014 et 26 666 K€ au 31 décembre 2015) en raison principalement de l'acquisition de Livingly Média et du renforcement de la structure et du soutien au développement international du groupe. En outre, la mise en place de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise est incluse dans les charges de personnel de l'exercice 2015 pour un montant de 407 K€ (contre 525 K€ en 2014).

L'augmentation de 52 % des autres achats et charges externes (27 602 K€ au 31 décembre 2014 et 41 903 K€ au 31 décembre 2015) est principalement liée à l'acquisition de Livingly Média et au développement international.

L'augmentation du chiffre d'affaires associée à une gestion maîtrisée des coûts a permis de maintenir un bon niveau de bénéfice opérationnel tout en assurant la qualité des sites et le déploiement à l'international.

Le résultat opérationnel est en hausse de 130 %, passant de 17 615 K€ au 31 décembre 2014 à 40 543 K€ au 31 décembre 2015 grâce notamment au produit de cession de SmartAdServer.

Le résultat net des activités abandonnées ressort à 4 101 K€ au 31 décembre 2014 contre 869 K€ au 31 décembre 2015.

Le résultat net part du Groupe s'élève au 31 décembre 2015 à 33 821 K€ contre 14 272 K€ au 31 décembre 2014, soit une augmentation de près de 137 %.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie est de 63 126 K€ pour 47 175 K€ au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 15 951 K€. Cette variation positive s'explique notamment par la marge brute d'autofinancement (+12 330 K€), la hausse des autres créances d'exploitation (-27 K€), l'augmentation des dettes fournisseurs (+2 363 K€) et la baisse des dettes fiscales (- 2 131 K€), par la

hausse des créances clients (-3 143 K€) et l'augmentation des autres dettes d'exploitation (6 601K€). En conséquence, le flux de trésorerie générée par l'activité s'élève à + 15 398 K€ dont 1 481 K€ pour les activités abandonnées et 13 917 K€ pour les activités poursuivies. Les flux de trésorerie liés aux investissements (+655 K€) viennent en complément de la trésorerie. Les produits financiers (+227 K€) et les flux de trésorerie liés au financement (-881 K€) y contribuent également.

### **3 - Endettement.**

Le Groupe n'a pas d'endettement au 31 décembre 2015.

## **4 - Principaux risques et incertitudes.**

### **4.1 Historique d'exploitation limité**

La société n'a qu'un historique d'exploitation limité sur lequel fonder son évaluation, ses revenus actuels et futurs, chacun de ces facteurs devant être considéré à la lumière des risques, des dépenses et des difficultés habituellement rencontrées par les sociétés lors de leur première phase de développement et intervenant sur un marché nouveau et en forte évolution tel que celui de l'Internet. La société ne peut donc avoir la certitude de maintenir et d'augmenter l'audience des différents sites, de conserver une adhésion de la part du public au concept des sites ou au développement de l'Internet comme vecteur de publicité et de commerce, d'attirer de nouveaux visiteurs ou membres ou de conserver les utilisateurs ou membres existants, de générer des revenus significatifs liés au commerce en ligne ou aux différents services proposés à ses membres, d'anticiper et de s'adapter à un marché en développement continu, de continuer à développer et imposer les marques d'aufeminin, d'améliorer et développer ses systèmes et son infrastructure d'une façon efficiente, de garantir la capacité du serveur et des systèmes de connexion à faire face au nombre de connexions sur les différents sites d'aufeminin, de gérer de manière efficace ses opérations de croissance, de même que l'introduction et le développement de communautés par des concurrents directs ou indirects de la société, notamment ceux ayant des moyens financiers, techniques et marketing plus importants, la réduction des marges liées à la publicité en ligne en raison d'une plus forte concurrence, la législation et la situation économique générale ou plus spécifique liée à l'Internet et à l'industrie du commerce en ligne.

Pour prévenir ces risques, la société doit notamment parvenir à imposer la notoriété des marques d'aufeminin, maintenir et augmenter le taux de croissance de son audience, développer et adapter de façon satisfaisante sa stratégie commerciale, continuer à développer et adapter son infrastructure, la technologie utilisée et la bande passante utile de son réseau, fournir un service adaptable, fiable, rentable et qui soit supérieur à celui de ses concurrents, recruter, conserver et motiver des collaborateurs qualifiés et réagir au développement de ses concurrents.

Bien que le chiffre d'affaires de la société n'ait cessé d'augmenter, la société ne peut avoir la certitude d'affronter avec succès ces risques, et un éventuel échec de la société dans l'un ou l'autre des domaines cités ci-dessus pourrait avoir un impact négatif sur le développement de la société, son chiffre d'affaires et sa situation financière.

### **4.2 Fluctuation potentielle des résultats**

La société s'attend à ce que ses résultats financiers puissent fluctuer de façon significative dans les trimestres et années à venir en raison de nombreux facteurs qui échappent à son contrôle. Ces facteurs comprennent notamment des éléments liés au développement de l'audience du site, de la concurrence et de nouveaux services par la société tels que la demande et l'acceptation par le marché des services proposés par la société, le développement de l'Internet comme vecteur de publicité, l'impact fluctuant des moteurs de recherche, le montant et la période choisie pour les investissements, la période choisie

et le nombre de nouveaux recrutements, la modification des marges liées à la publicité en ligne du fait d'une concurrence accrue, les frais de recherche et de développement liés à l'introduction de nouveaux services sur le site, les conditions économiques spécifiques à l'industrie de l'Internet et les autres facteurs économiques en général.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires qui s'effectue par contrats dont la durée moyenne d'exécution est relativement courte. En conséquence, les résultats de la société liés à la publicité pourraient fluctuer de façon significative d'une période à une autre en fonction de la continuation des contrats existants et de la conclusion de nouveaux contrats de vente publicitaires.

Les résultats trimestriels de la société pourraient, en raison des facteurs évoqués ci-dessus, être inférieurs aux prévisions des analystes. Le cours de l'action de la société pourrait alors être affecté de façon significative.

### **4.3 Concurrence**

Le marché sur lequel intervient la société est un marché très récent et en forte évolution. La concurrence pour recruter de nouveaux membres, utilisateurs, annonceurs et marchands, est intense et est appelée à s'intensifier de façon significative ces prochaines années. La société considère que les principaux facteurs de compétition entre les sociétés cherchant à créer des sites de communauté sont notamment la notoriété de la marque, la capacité à conserver les membres existants et à recruter de nouveaux membres, une expertise technique et la capacité à offrir aux internautes des services innovants.

L'audience de la société peut être amenée à fluctuer en fonction du référencement de ses sites dans les moteurs de recherche. Des changements d'algorithme des moteurs de recherche peuvent avoir des impacts sur l'audience.

### **4.4 Risque lié à l'infrastructure**

Le succès de la société dépend en partie de sa capacité à accroître le nombre d'internautes sur son site. En outre, sa capacité à attirer les annonceurs et les commerçants partenaires et à assurer la connaissance de ses produits et services par un large public ainsi que sa notoriété, dépend largement de la performance de son infrastructure système, de son matériel informatique et de ses logiciels.

Toute erreur du système qui pourrait provoquer une interruption ou impliquer un temps de réponse plus lent pour l'accès aux produits et services offerts par la société pourrait avoir pour conséquence une baisse du trafic sur le site, et si cela se reproduisait fréquemment, pourrait réduire le caractère attractif des produits et services de la société pour les annonceurs et les commerçants partenaires. Une augmentation de l'audience sur le site pourrait quant à elle éprouver la capacité de résistance de l'infrastructure technique de la société et entraîner un temps de réponse plus lent ou des défaillances du système, diminuer le nombre de pages vues vendues aux annonceurs, et réduire les revenus de la société liés à la publicité.

#### **4.5 Dépendance vis-à-vis du développement de la publicité et du commerce en ligne**

Le développement des revenus de la société dépend en grande partie du développement parallèle de la publicité et des autres revenus.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires sur son site que la société entend développer dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus significatifs provenant de la publicité dépendra notamment de la large adoption de l'Internet comme vecteur de publicité, du développement du nombre d'utilisateurs accédant aux services de la société, de la possible mise en œuvre de campagnes publicitaires ciblées, de l'adhésion de nouveaux membres et de la capacité de la société à développer une stratégie marketing adaptée. Il ne peut ainsi y avoir aucune garantie que les annonceurs continueront à acheter des espaces publicitaires à des tarifs équivalents à ceux pratiqués actuellement, et que la société sera capable d'attirer de nouveaux annonceurs. Le développement rapide de l'espace disponible pour la publicité sur Internet et la compétition intense sur ce marché font qu'il est très difficile de prévoir les tarifs qui seront adoptés par les vendeurs d'espaces dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus publicitaires importants dépendra ainsi de sa capacité à mettre en place de nouvelles plates-formes de communauté sur son site, permettant d'offrir de nouveaux espaces publicitaires, sans porter atteinte à la perception des programmes offerts actuellement aux utilisateurs.

De nombreux annonceurs publicitaires travaillant avec la société n'ont qu'une expérience limitée d'Internet, et la plupart d'entre eux ne consacrent pas encore une part significative de leur budget à la publicité en ligne. Par ailleurs, les entités qui investissent déjà des montants substantiels dans d'autres médias comme relais de publicité pourraient être réticents à adopter une nouvelle stratégie publicitaire basée sur l'Internet qui remettrait en cause leur politique actuelle. Ainsi, bien que le marché connaisse de très forte croissance, il n'y a donc aucune certitude que le marché de la publicité sur Internet continuera à se développer. Si ce marché se développe de façon plus lente que prévue, le développement et les résultats financiers de la société s'en trouveront affectés.

Le développement des revenus de la société dépend également en grande partie du développement continu de l'utilisation d'Internet pour effectuer des achats de produits ou services. L'utilisation d'Internet comme moyen efficace d'effectuer des transactions de détail est encore à un stade récent de développement, et la demande des consommateurs pour des produits et services introduits récemment sur Internet est encore incertaine.

#### **4.6 Risque lié à protection de la propriété intellectuelle des technologies et des marques**

Les technologies développées en interne par la société sont un actif-clé. La copie de celles-ci représente un risque pour la préservation de son audience et par voie de conséquence pour son chiffre d'affaires.

De plus, les marques utilisées par le groupe aufeminin, bien qu'elles soient déposées, sont susceptibles d'être copiées ou détournées par des concurrents. De telles pratiques font peser un risque significatif sur les recettes publicitaires de la société.

#### **4.7 Evolution rapide des technologies, évolution des standards de l'industrie**

Si la société ne faisait pas évoluer à l'avenir son site en intégrant de nouvelles technologies, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation de la Société. C'est pourquoi, afin de rester compétitive, la société doit continuer à renforcer la réactivité, la fonctionnalité et le contenu de son site.

#### **4.8 Systèmes de sécurité**

Une limite significative au développement du commerce électronique et des communications sur les réseaux est la nécessaire sécurisation de la transmission d'informations. Ainsi, certaines des offres de la société requièrent des technologies de cryptage et d'authentification fournies sous licence par des sociétés tierces pour assurer la sécurité et l'authentification nécessaires à la sécurisation de la transmission d'information confidentielles. En dépit du déploiement par la société d'un certain nombre de mesures de sécurité réseau, il ne peut y avoir aucune garantie que des accès non autorisés, des virus informatiques, des actions accidentelles ou intentionnelles ou d'autres perturbations, ne pourront survenir. Toute personne qui s'introduirait dans le système de sécurité de la société pourrait s'approprier des informations confidentielles ou provoquer des interruptions du site de la société. Les coûts requis pour réduire les problèmes de sécurité pourraient alors être prohibitifs et les efforts pour résoudre de tels problèmes pourraient entraîner des interruptions, des délais ou des cessations de services proposés aux clients de la société, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société ou entraîner des risques de litiges potentiels pour la société.

#### **4.9 Erreurs et malveillance**

Le développement et la continuité des prestations opérées par la société reposent en partie sur sa capacité à protéger sa propre infrastructure ainsi que ses composants matériels et logiciels contre les dommages causés par les erreurs humaines, les problèmes électriques, les incendies, les séismes, les inondations, les problèmes de télécommunications, le sabotage, les actes intentionnels de vandalisme et événements similaires. A ce titre, malgré les précautions déployées, tels que les systèmes d'accès restreints, les systèmes anti-effraction physiques, les alarmes multiples, les équipements anti-incendies et anti-inondations, les systèmes de régulation des équipements électriques, les redondances des systèmes de télécommunication, une catastrophe naturelle ou d'autres problèmes impondérables pourraient survenir à l'infrastructure au féminin et entraîner la rupture de sa capacité d'opération ou des dommages importants. En outre, le manquement de tout fournisseur de au féminin consécutivement à une erreur humaine à une catastrophe naturelle ou à une interruption d'opération, pourrait entraîner une interruption de la capacité d'opération de au féminin. Ces éléments pourraient alors avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société.

#### **4.10 Capacité à gérer la croissance**

La croissance actuelle de la société place et continuera de placer les équipes de Direction de la société sous une forte pression. De plus, la croissance impose que la société puisse gérer de multiples relations d'affaires avec un nombre croissant de tierces parties pour mettre à la disposition des internautes ses services et produits. Il ne peut y avoir aucune garantie que l'équipe dirigeante de la société, ses collaborateurs, ses systèmes, ses procédures et ses contrôles seront adaptés aux services actuels et futurs de la société. En effet, la nécessité pour la société de gérer efficacement sa croissance, lui demandera de continuer à développer ses procédures financières, d'exploitation, et de contrôle, de remplacer ou de mettre à niveau ses systèmes d'information opérationnels et financiers, et de recruter, former, motiver, gérer et retenir ses collaborateurs-clés.

Toute incapacité de la Direction de la société à gérer efficacement la croissance d'un point de vue humain et technique pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

#### **4.11 Dispositions et incertitudes légales**

L'évolution des lois et règlements auxquels sont soumises les activités de la société, ainsi que l'interprétation de ces lois et règlements par les tribunaux pourraient induire des coûts supplémentaires

ou interdire le développement de certaines activités de la société. En particulier, l'adoption dans le futur de lois et règlements propres à Internet couvrant notamment des sujets comme le traitement de la sécurité de l'information, la convergence des services de télécommunication traditionnels avec l'Internet, la formation des contrats en ligne ainsi que la responsabilité des différents fournisseurs de services en ligne. L'adoption de telles lois ou réglementations pourrait ralentir la croissance de l'Internet et par conséquent diminuer la demande pour les opérations et les services de la société, ou augmenter les coûts de telle manière, que cela pourrait avoir un effet négatif important sur les résultats de la société et sa situation financière.

De plus, du fait du caractère international et immatériel d'Internet, la société n'est pas en mesure de garantir que le contenu ou l'offre de ses sites sont ou seront en conformité avec des lois étrangères actuelles ou à venir en dehors de l'Union européenne concernant notamment les questions liées à la propriété intellectuelle, les taxes, la diffamation, la morale et la protection de la vie privée. En cas de mise en jeu de sa responsabilité, une décision défavorable à la société pourrait avoir un effet négatif sur les résultats de la société et sa situation financière.

#### **4.12 Risques liés aux acquisitions potentielles**

La volonté de la Société d'accélérer son développement international fait naître un risque d'intégration sur les opérations de croissance externe qui pourraient y être menées.

#### **4.13 Dépendance à l'égard du personnel clé**

La Société est dépendante de ses équipes. Bien que le savoir-faire soit largement partagé, le départ de ses principaux dirigeants (Marie-Laure Sauty de Chalon et Christophe Decker) pourrait affecter significativement la société.

#### **4.14 Autres risques particuliers notamment sociaux et environnementaux**

La société n'a pas connaissance de risques sociaux non quantifiés dans les comptes. L'application des 35 heures est effective depuis le premier janvier 2002. L'activité de la société étant intellectuelle et informatique, elle n'engendre pas de risques environnementaux particuliers.

#### **4.15 Assurances**

Le Groupe a contracté des assurances couvrant notamment les risques de responsabilité civile et professionnelle qu'il considère comme étant adaptés à son activité.

#### **4.16 Risque de liquidité**

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère qu'elle dispose d'une trésorerie suffisante pour couvrir ses échéances à court et moyen terme.

#### 4.17 Risques sur actions

en euros	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	-	121 532
Hors Bilan	-	-
<b>Position nette globale</b>	-	<b>121 532</b>

Le nombre d'actions propres est de 34 768 et sont valorisées à leur coût d'acquisition.

#### 4.18 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont détaillés en note 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés :

<i>Nature des engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2014	31 dec 2015	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	4 737	3 564	1 168	2 311	84
Contrats de location lognue durée (loyers à venir)	11	20	6	14	
<b>Total</b>	<b>4 748</b>	<b>3 584</b>	<b>1 175</b>	<b>2 325</b>	<b>84</b>

<i>Nature des engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2014	31 dec 2015	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	71	193	193	-	-
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>193</b>	<b>193</b>	-	-

Les autres engagements reçus concernent la possibilité de substitution du groupe Aufeminin par son actionnaire majoritaire concernant le rachat des parts des actionnaires minoritaires du groupe MLP représentant 25% du capital. Cet engagement est valable jusqu'en 2017.

Il n'existe pas d'autres engagements reçus ou donnés au 31 décembre 2015

#### 4.19 Procédures judiciaires et d'arbitrages

Il n'existe pas, à notre connaissance, de procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (autres que celles reprises dans les comptes consolidés), y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

En outre, les risques financiers sont les suivants :

- volatilité possible du cours des actions : aufeminin faisant partie des valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatil et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque ;
- risque de liquidité : ce risque est peu élevé, en effet, la société dispose d'une trésorerie suffisante et le capital de la société est détenue à plus de 80% par le groupe Axel Springer, le « flottant » disponible sur le marché boursier est relativement restreint ;
- les risques de change : l'activité de la société étant principalement située dans la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture ;

- les risques de taux : non significatif étant donné l'absence d'endettement du Groupe ;
- risque de trésorerie : ce risque est peu élevé, la société disposant d'une trésorerie de près de 62 millions d'euros placée en investissements à court-terme et sans risques

### **5 - Evolution prévisible.**

Le Groupe se donne comme objectif une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat sur l'exercice 2016.

### **6 - Résultats de la société mère.**

Le chiffre d'affaires de la société mère s'élève à 15 802 k€ au 31 décembre 2014 (contre 18 935 k€ au 31 décembre 2013), son résultat d'exploitation est de – 1 119 k€ au 31 décembre 2014 (contre 3 755 k€ au 31 décembre 2013) et son résultat net est de 35 569 k€ au 31 décembre 2013 (13 520 k€ au 31 décembre 2014).

### **7 - Affectation du résultat social de l'exercice 2015.**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 35 568 732,00 euros, comme suit :

- 2 190,46 € à la réserve légale.
- le solde, soit 35 566 541,54 € au compte « report à nouveau ».

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

## 8 - Sociétés contrôlées par aufeminin S.A.

Sociétés	Adresse du siège social	% contrôle	Méthode de consolidation
alFemminile.com	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
enFemenino.com	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	99,99%	IG
auFeminin.com Productions	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Marmiton	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Limited	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
soFeminine.co.uk	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
goFeminin.de	Axel Springer Strasse 65 - 10969 Berlin	100,00%	IG
Netmums Limited	CP House Otterspool Way Watford WD25 8HR	100,00%	IG
Vina Woman UK Limited	3rd Floor, River House 143 - 145 Farringdon Road EC1R 3AB London	30,00%	EQ
oFeminin.pl SP. Z O.O.	Ul. Domomaniewska 52 02-672 Varsovie	51,00%	IG
Etoile Casting SAS	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Benfemenino	na Alameda Jaù, n01177, 5° andar, Jardim Paulista , SAO PAULO	100,00%	IG
Les Rencontres aufeminin	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	50,00%	EQ
Wewomen	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG
My Little Paris	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	73,68%	IG
My Little Campus	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	73,68%	IG
Merci Alfred	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	100,00%	IG
Gambette box	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	73,68%	IG
My Little Box KK	Eighteen Bill 101, -12-19, Minamiaoyama, Minato-ku, Tokyo, Japan	73,68%	IG
Livingly Média Inc	1209 Orange Street Wilmington, DE 19801 - USA	100,00%	IG

## 9 - Résultats des filiales

<i>En milliers d'euros</i>	Chiffre d'affaires	Résultat net
enFemenino.com	4 464	933
alFemminile.com	2 577	(870)
auFeminin.com Productions	623	42
Marmiton	10 980	2 965
goFeminin	9 220	1 861
SoFeminine.co.uk	701	(674)
ofeminin.pl	377	(26)
Netmums Ltd	6 507	2 812
Etoile Casting	460	105
Vina Women	-	-
Benfemenino	4	(223)
Wewomen	14	(68)
Les Rencontres auFeminin	366	(287)
My Little Paris	24 081	NC
My Little Campus	1	NC
Merci Alfred	1 786	NC
Gambettes box	2 605	NC
My Little Box KK	2 753	NC
Livingly Média	16 439	NC

## 10 - Marché du titre.

L'action aufeminin a évolué entre un plus haut de 30,25 € (le 12/03/2015) et un plus bas de 23,15 € (le 03/07/2017). Le volume de titres échangés a évolué entre un plus haut de 43 271 titres échangés (le 23/04/2015) et un plus bas de 21 titres échangés (le 19/08/2015).

Mois	Nombre de séances	Cours coté (en euros)		Volume des transactions	
		+ haut	+ bas	Total	Moyen (quotidien)
janv-15	21	29,35	25,20	43 496	2 071
févr-15	20	30,00	29,00	39 340	1 967
mars-15	22	30,25	28,27	106 696	4 850
avr-15	20	28,90	24,34	152 181	7 609
mai-15	20	28,00	25,00	87 531	4 377
juin-15	22	27,10	24,32	69 379	3 154
juil-15	23	26,44	23,15	103 459	4 498
août-15	21	26,29	24,01	59 606	2 838
sept-15	22	25,10	24,03	27 174	1 235
oct-15	22	26,47	24,16	36 514	1 660
nov-15	21	25,49	24,45	47 717	2 272
déc-15	22	25,20	23,67	37 614	1 710

**Source : Euronext**

## **11 - Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité.**

Voir le Rapport Sociétal et environnemental

## **12 - Développement durable**

Voir le Rapport Sociétal et environnemental

## **13 - Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.**

Néant

## **14 - Dépenses de recherche et développement.**

Les frais de création et de développement du logiciel ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charges au-cours de l'exercice de l'engagement de la dépense sauf pour les nouveaux logiciels s'ils répondent aux critères énumérés ci-dessous.

- la faisabilité technique,
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser,
- la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- l'existence d'un marché ou son utilité interne
- la capacité à mesurer de façon fiable les dépenses attribuables à cet actif pendant son développement.

## **15 - Actions propres.**

L'Assemblée générale du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10% du capital de la Société à la date de l'Assemblée générale et moyennant un prix maximum d'achat de 50 euros par action. Cette autorisation arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Durant l'exercice 2015, la Société n'a procédé à aucune opération au titre de cette autorisation (achat ou utilisation d'actions précédemment rachetées).

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 34.768 actions propres (valeur nominale : 0,20 euro par action), représentant 0,38 % du capital social, pour une valeur d'achat de 122 K€ dans les comptes sociaux en titres immobilisés. Ces actions propres sont imputées sur les capitaux propres dans les comptes consolidés (voir note IV de l'annexe aux comptes consolidés). La totalité des 34.768 actions détenues par la Société ont été acquises dans le cadre du dernier programme de rachat d'actions effectué en 2004 et qui avait pour objectif :

- d'assurer la régularisation du cours de bourse de la Société en intervenant systématiquement
- en contre-tendance sur le marché ;
- de favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance de la Société ;
- d'optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société ;
- de les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par
- la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, du régime des options d'achat d'action ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- d'annuler partiellement ou totalement les actions ainsi rachetées pour autant que l'assemblée générale
- extraordinaire ait adopté la résolution correspondante.

## 16 - Conseil d'administration et Direction Générale.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de sept membres : Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Axel Springer AG (représentée par M. Mathias Döpfner), MM. Andreas Wiele, Mac Flamme, Mme Marie Pic-Pâris Allavena et Mme Karen Heumann et Ralph Büchi.

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil qui cumule les deux fonctions. Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a été nommée dans ses fonctions de Président Directeur Général le 1er juin 2010.

## 17 - Autres mandats et fonctions exercés par les membres du conseil d'administration.

### Marie-Laure Sauty de Chalon :

- gérant de la SARL aufeminin Productions,
- Geschäftsführer (co-gérant) de goFeminin.de GmbH,
- Director de soFeminine.co.uk Ltd.
- Président de la SAS Marmiton
- Président de la SAS Etoile Casting
- Président de la SAS Les Rencontres aufeminin
- Membre du conseil de surveillance de My Little Paris
- LVMH, membre du conseil d'administration

**Mathias Döpfner**, Président du Directoire d'Axel Springer SE, représentant permanent d' Axel Springer SE :

- Time Warner Inc. (Member of the Board of Directors)
- RHJ International SA, Brüssel (Member of the Supervisory Board)
- B.Z. Ullstein GmbH (Member of the Advisory Board)
- Axel Springer Schweiz AG (Member of the Advisory Board)
- Aufeminin, Paris (Member of the Supervisory Board)

**Andreas Wiele**, Membre du Directoire d'Axel Springer SE:

- @Leisure Holding B.V., Netherlands (Chairman of the Board of Directors since January 2015)
- Axel Springer SE, Germany (Member of the Executive Board)
- Axel Springer Digital Classifieds France SAS, France (Chairman of the Supervisory Board)
- Axel Springer Digital GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board until February 2016; since March 2016 Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds Holding GmbH, Germany (Managing Director since March 2016)
- Axel Springer Digital Ventures GmbH (Managing Director)
- Axel Springer Financial Media GmbH, Germany (Managing Director until February 2015)
- Axel Springer International Group Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer International Holding GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Publishing International Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer TV International Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Business Insider Inc., USA, (Board of Directors, since January 2015)
- B.Z. Ullstein GmbH, Germany (Member of the Advisory Board until October 2015)

- Car & Boat Media SAS, France (Member of the Supervisory Board)
- Coral-Tell Ltd., Israel (Chairman of the Board of Directors)
- Immoweb SA, Belgium (Chairman of the Administrative Board)
- Immowelt AG (Chairman of the Supervisory Board since October 2015)
- Immowelt Holding AG (Chairman of the Supervisory Board since October 2015)
- Media Impact GmbH & Co. KG (Member of the Advisory Board since June 2015)
- Meinestadt.de GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board)
- Prinovis Ltd., UK (Board of Directors until December 2015)
- Seloger.com SAS, France (Chairman of the Supervisory Board)
- StepStone GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board)
- Zanox.de AG, Germany (Chairman of the Supervisory Board/Chairman)

**Marc Flamme**, Head of Head of Portofolio (AS)

- Automotive Exchange Private Limited, India (Non-Executive Director until January 2016)
- Axel Springer Asia GmbH, Germany (Managing Director)

**Ralph Büchi**, Head of AS International

- AR Technology SAS, France (Member of the Board of Directors)
- AS Osteuropa GmbH, Germany (Managing Director)
- Automotive Exchange Private Limited, India (Non-Executive Director until January 2016)
- Autoreflex.com SAS, France (Member of the Board of Directors)
- Axel Springer Asia GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Edition S.A.S., France (President)
- Axel Springer Espana S.A., Spain (Board of Directors)
- Axel Springer France S.A.S., France (President)
- Axel Springer International AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Axel Springer International GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer International Holding GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer International Limited, UK (Executive Director since September 2014)
- Axel Springer Schweiz AG, Switzerland (Vice Chairman of the Board of Directors)
- Car & Boat Media SAS, France (Member of the Supervisory Board)
- CompuTel Telefonservice AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Editions Mondadori Axel Springer (EMAS) S.E.N.C., France (Gérant non associé)
- EMAS Digital SAS, France (Directeur General)
- Grupa Onet.pl SA, Poland (Member of the Supervisory Board)
- ITAS Media Private Limited, India (Non-Executive Director)
- ONET Holding Sp. z o.o, Poland (Managing Director)
- Ringier Axel Springer Management AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Ringier Axel Springer Media AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Ringier Axel Springer Schweiz AG, Switzerland (Member of the Board of Directors since December 2015)
- Zanox.de AG, Germany (Member of the Supervisory Board,)

## **Marie Pic-Pâris Allavena**

- Administrateur et Directeur Général délégué de GROUPE EYROLLES SA
- Administrateur intuitu personae chez BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS

## **Karen Heumann**

- Member regional Advisory Board (North) – Commerzbank AG
- Supervisory Board– Douglas Holding AG
- Member of the Executive Board – thjnk traumann, heumann, jochum und kemper AG

## **18 – Rémunération des dirigeants.**

Les rémunérations fixes et variables des dirigeants ont été établies en vertu des critères suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

Au cours de l'exercice 2015, les rémunérations brutes totales et les avantages en nature versés :

- à Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Président Directeur Général sont, pour la partie fixe de 500 000 euros et de 381 017 euros pour la part variable et de 11 983 euros d'avantage en nature, et de 0 euro de la part des sociétés contrôlées par aufeminin ou de la part de la société la contrôlant. En outre, le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'aufeminin.
- à M. Christophe Decker, Directeur Général délégué sont pour aufeminin, pour la partie fixe de 77 830 euros et de 80 000 euros pour la part variable. De la part des sociétés contrôlées par aufeminin ou de la part de la société la contrôlant de 73 989 € euros pour la partie fixe et de 33 659 euros d'avantage en nature. En outre, le Directeur Général délégué bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'aufeminin.

Les rémunérations perçues par le Directeur Général délégué le sont au titre de son contrat de travail. Il ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat social.

Aucune rémunération, ni avantage de toute nature n'a été versé par la Société, les sociétés qu'elle contrôle et la société la contrôlant, à tous les autres Administrateurs sous réserve des exceptions suivantes :

- (i) Messieurs Wiele, Flamme et Büchi étant salariés ou mandataires sociaux de la société Axel Springer AG, ils bénéficient à ce titre de rémunérations allouées par la société Axel Springer AG ;
- (ii) Mme Karen Heumann, compte tenu des relations commerciales entretenues avec la Société Axel Springer AG, perçoit à ce titre des rémunérations allouées par la société Axel Springer AG

Pour des raisons de confidentialité, conformément au Droit Allemand applicable aux accords susvisés en (i) et (ii), le montant des rémunérations allouées ne peut être communiqué.

Il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux sous réserve de ce qui est décrit dans la présente section concernant le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués.

Au 31 décembre 2015, le Président Directeur Général détient 50 000 options de souscription d'actions, et pas d'actions gratuites et le Directeur Général délégué détient 86 277 options de souscription d'actions, et 0 action gratuite. Les autres administrateurs ne détiennent aucune action gratuite ni option de souscription ou d'achat d'actions de la Société.

En 2015, le Président Directeur Général en fonction durant cette période a été bénéficiaire de 0 option de souscription d'actions, et de 0 action gratuite.

En 2015, le Directeur Général délégué en fonction durant cette période a été bénéficiaire de 0 option de souscription d'actions, et de 0 action gratuite.

Le Président Directeur Général a conclu avec la Société un engagement de non-concurrence d'une durée de 6 mois à compter de la cessation de son mandat de Directeur Général. En contrepartie de cette obligation et pendant sa durée, il est prévu le versement mensuel d'une indemnité égale à 70% de la rémunération de base mensuelle et 1/12ème du total de la rémunération variable versée au cours des douze derniers mois précédant la fin du mandat.

Le Président Directeur Général bénéficie également d'un engagement de versement d'une indemnité en cas de révocation de son mandat selon les dispositions suivantes :

Le montant de l'indemnité est égal à six mois de rémunération annuelle fixe et variable calculée sur la base de la moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

En tout état de cause, le versement de cette indemnité de départ sera soumis à la constatation par le Conseil, lors de la mise en jeu de cet engagement, de la réalisation d'une au moins des deux conditions de performance suivantes : (i) l'EBITDA consolidé au titre de l'exercice précédant la révocation de son mandat social soit au moins égal à 10 millions d'euros ou (ii) le chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice précédant la révocation de son mandat social soit au moins égal à 30 millions d'euros.

Le droit à indemnité n'est ouvert qu'en cas de départ contraint du Président Directeur Général et lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société. Les indemnités ne seront pas dues si le Président Directeur Général quitte la Société de sa propre initiative pour exercer de nouvelles fonctions, change de fonctions à l'intérieur du Groupe ou encore s'il a la possibilité de faire valoir à brève échéance ses droits à la retraite.

Dans l'hypothèse où le Président Directeur Général a droit au versement des indemnités de départ et de ses indemnités de non-concurrence, le montant des indemnités de départ sera réduit de telle sorte que le montant total des indemnités cumulées versées au Président Directeur Général n'excède pas une somme égale à deux années de rémunération annuelle, partie fixe et partie variable comprises, calculée sur la base de la moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

S'agissant du Directeur Général délégué, il ne bénéficie pas d'engagement au titre de la cessation ou du changement de ses fonctions de mandataire social. Au titre de son contrat de travail il pourrait se voir attribuer des indemnités de rupture conformément à la Convention Collective SYNTEC applicable à la Société.

**Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2014	2015
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	1 226 333 €	1 083 333 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Christophe Decker - Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	233 614 €	218 511 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €

**Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

<i>en euros</i>	2014	2014	2015	2015
	Montant dus	Montants versés	Montant dus	Montants versés
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration				
Rémunération fixe	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Rémunération variable	726 333 €	908 750 €	583 333 €	393 000 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature*	11 827 €	11 827 €	11 983 €	11 983 €
<b>Total</b>	<b>1 238 160 €</b>	<b>1 420 577 €</b>	<b>1 095 316 €</b>	<b>904 983 €</b>
Christophe Decker - Directeur général délégué				
Rémunération fixe	151 164 €	151 164 €	151 569 €	151 569 €
Rémunération variable	80 000 €	60 000 €	66 692 €	80 000 €
Rémunération exceptionnelle	2 450 €	2 450 €	230 €	230 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	33 659 €	33 659 €
<b>Total</b>	<b>233 614 €</b>	<b>213 614 €</b>	<b>252 150 €</b>	<b>265 458 €</b>

\* Assurance chômage

**Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

9 500 euros de jeton de présence ont été versés en 2015 à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant pour l'exercice 2014. Le versement de jetons de présence au titre de l'exercice 2015 a été décidé par le Conseil d'administration en mars 2016. Le montant global des jetons de présence ainsi décidé s'élève à 1 500 euros par comité d'audit et 1 000 euros par conseil

d'administration et ont été alloués à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant.

**Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe**

Sans objet

**Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.**

Nom	N° et date du plan (1)	Nombre d'options levés durant l'exercice	Prix d'exercice
Christophe Decker	Plan n° 6 du 22/11/10	17 723	17,15 €
<b>Total</b>		<b>17 723</b>	

(1) Date du conseil d'administration

**Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social**

Sans objet

**Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

Sans objet

**Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'action**

Cette information figure dans le paragraphe 21.

**Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options ou BSPCE levées par ces derniers**

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS OU BSPCE CONSENTIS DURANT L'EXERCICE AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS OU BSPCE LEVES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options ou BSPCE attribués / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options ou BSPCE consentis, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options ou BSPCE, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options et BSPCE ainsi consentis est le plus élevé (information globale)	0	0,00 €
Options ou BSPCE levés durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur, dont le nombre d'options et BSPCE ainsi levés est le plus élevé (information globale)	39 950	15,03 €

**Tableau 10 : Mandataires sociaux**

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		X		X	X		X	
Christophe Decker - Directeur général délégué	X			x		x	x	

Les fondateurs et/ou les dirigeants de l'entreprise n'ont pas de droits sur les actifs de la société.

### 19 - Participation des salariés au capital à la clôture de l'exercice

Au 31 décembre 2015, la participation des salariés au capital de la société, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, s'élevait à 6 870 actions, soit 0,07 % du capital.

### 20 - Principaux actionnaires

	Au 31.12.2015				Au 31.12.2014			
	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote
<b>Pour les actions au nominatif</b>								
Axel Springer International	7 385 493	79,47%	13 490 695	87,56%	6 105 202	66,48%	12 210 404	79,79%
AS Online Beteiligungs GMBH								
Autres actions au Nominatif	88 435	0,95%	132 172	0,86%	70 002	0,76%	118 968	0,78%
Auto-détention	34 767	0,37%			34 767	0,38%		
<b>Pour les actions au porteur (*)</b>								
AS Online Beteiligungs GMBH	0	0,00%	0	0,00%	1 280 291	13,94%	1 280 291	8,37%
Public	1 784 180	19,20%	1 784 180	11,58%	1 693 090	18,44%	1 693 090	11,06%
<b>Total</b>	<b>9 292 875</b>	<b>100,00%</b>	<b>15 407 047</b>	<b>100,00%</b>	<b>9 183 352</b>	<b>100,00%</b>	<b>15 302 753</b>	<b>100,00%</b>

(\*) Selon les dernières informations sur les franchissements de seuils communiqués à la société

Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 4 ans bénéficient d'un droit de vote double, conformément à l'article 2.5.2 des statuts de la Société.

Franchissements de seuils légaux : Pas de franchissement de seuil signalé au cours de l'exercice 2015.

## 21 - BSPCE, stock-options et actions gratuites.

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Les stocks options attribués et non encore exercés au 31 décembre 2015 s'élèvent à 440 777, soit une dilution maximale de 4,53 % du capital.

### a) Options de souscription

Plan n°4	
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	500 000
Date d'émission	04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
<b>Total d'options attribuées</b>	<b>173 000</b>
Date d'échéance des options	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
<b>options à l'ouverture</b>	<b>22 300</b>
options émises en 2015	0
options levées en 2015	19 800
options annulées en 2015	
<b>options attribuées restant à exercer</b>	<b>2 500</b>

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
<b>Total d'options attribuées</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
<b>Options à l'ouverture</b>	<b>36 250</b>	<b>198 000</b>	<b>300 000</b>
options émises en 2015	-	0	0
options levées en 2015	30 000	59 723	0
options annulées en 2015	6 250	0	0
<b>Options attribuées restant à exercer</b>	<b>-</b>	<b>138 277</b>	<b>300 000</b>

## b) Actions gratuites

Au 31 décembre 2015, il n'existe aucun plan d'actions gratuites en vigueur.

### 22 - Négociabilité des actions.

Les actions sont librement négociables sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

### 23 - Délégations en cours de validité accordées par l'AGE au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

	Montant nominal maximal des augmentations de capital	Validité de l'autorisation	Assemblée générale	N° de résolution	Utilisation de la délégation
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec maintien du droit préférentiel de souscription	600 000 €	26 mois	26 juin 2014	8	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public	360.000 € (1)	26 mois	26 juin 2014	9	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie de placement privé	20 % du capital social par an (2)	26 mois	26 juin 2014	10	
Incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	600.000 € (1)	26 mois	26 juin 2014	11	
Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions	60 000 €	38 mois	26 juin 2014	12	
Autorisation d'acheter des actions de la Société	10% du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	25 juin 2015	6	
Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées	10 % du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	25 juin 2015	13	
Autorisation pour augmenter le capital, dans la limite de 10%, en vue de rémunérer des apports en nature	10% du capital	26 mois	25 juin 2015	14	
attribution gratuite d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux	30 000 €	38 mois	25 juin 2015	15	
Augmentation de capital au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne	100 000 €	26 mois	25 juin 2015	16	

(1) Dans la limite du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 8<sup>ème</sup> résolution de l'AG du 26 juin 2014.

(2) Dans la double limite de 20 % du capital social fixée par la 10<sup>ème</sup> résolution et du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 8<sup>ème</sup> résolution de l'AG du 26 juin 2014.

## 24 - Divers.

(i) Utilisation des instruments financiers :

La trésorerie de la Société est placée en SICAV de trésorerie, bons monétaires et comptes à terme. La Société n'utilise pas d'instruments financiers risqués.

(ii) Informations relatives aux filiales et participations :

- prises de participation et prises de contrôle (dans une société ayant son siège social en France et représentant plus du 1/20<sup>e</sup>, du 1/10<sup>e</sup>, du 1/5<sup>e</sup>, du tiers ou de la moitié du capital social de ladite société) : Acquisition de 100% des titres de la société américaine Livingly Media et montée au capital de la société MyLittleParis à hauteur de 10%

- suppression des participations croisées : néant

(iii) Etat récapitulatif des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015 sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du règlement général de l'AMF). Voir tableau n° 5 du rapport de gestion.

(iv) Ajustements éventuels des options et BSPCE: voir paragraphe 21.

(v) Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique sur les titres de la Société (article L.225-100-3 du Code de commerce) : Les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce afférentes aux accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique sont d'ores et déjà précisée au paragraphe 17 du présent rapport qui fait notamment état de l'indemnité allouée au Président Directeur Général, en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société.

(vi) Conformément aux dispositions de l'art. 223-IV à V du CGI, nous vous informons qu'il n'y a pas eu de dépenses somptuaires non déductibles fiscalement, correspondant aux loyers non déductibles sur les véhicules de tourisme, et pas de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

(v) Conformément aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce, les conventions réglementées existantes au 31 décembre 2015 sont :

- Convention de trésorerie dite de "Framework agreement cash management" approuvée par le Conseil d'Administration du 12 mars 2012 entre la société Aufeminin et la société Axel Springer AG. Cette convention s'est poursuivie en 2015
- Convention portant sur la rémunération et les conditions de départ du Président Directeur Général approuvée par le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> Juin 2010. Cette convention s'est poursuivie en 2015.

## 25 - Délais de paiement des fournisseurs en milliers d'euros

Le tableau ci-dessous présente la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéances hors échanges.

Exercice 2015	Echus	15 janvier 2016	15 février 2016	Groupe	Total
auFeminin.com Productions	-	0	-	-	0
Les Rencontres auFeminin	(17)	124	86	253	446
Etoile Casting	7	2	11	-	20
Marmiton	3	20	305	98	426
aufeminin	257	210	514	707	1 688
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>356</b>	<b>916</b>	<b>1 058</b>	<b>2 579</b>

Au 31 décembre 2014, la ventilation des dettes fournisseurs s'analysait comme suit :

Exercice 2014	Echus	15 janvier 2015	15 février 2015	Groupe	Total
auFeminin.com Productions	25	-	1	-	26
Les Rencontres auFeminin	95	23	54	79	251
Etoile Casting	(0)	-	15	-	15
Marmiton	42	-	183	15	239
SmartAdServer	218	18	454	187	876
aufeminin	1 039	43	718	1 525	3 325
<b>Total</b>	<b>1 418</b>	<b>83</b>	<b>1 426</b>	<b>1 805</b>	<b>4 733</b>

## 26 – Résultats des 5 derniers exercices

<b>DATE D'ARRETE</b> Durée de l'exercice	<b>31-déc.-15</b> 12 mois	<b>31-déc.-14</b> 12 mois	<b>31-déc.-13</b> 12 mois	<b>31-déc.-12</b> 12 mois	<b>31-déc.-11</b> 12 mois	<b>31-déc.-10</b> 12 mois
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>						
Capital social	1 859	1 837	1 829	1 796	1 796	1 796
Nombre d'actions	9 292 875	9 183 352	9 143 402	8 980 902	8 980 902	8 979 402
- ordinaires	9 292 875	9 183 352	9 143 402	8 980 902	8 980 902	8 979 402
- à dividende prioritaire						
Nombre maximum d'actions à créer						
- par conversion d'obligations						
- par droit de souscription						
<b>OPERATIONS et RESULTATS</b>						
Chiffre d'affaires H.T.	15 802	18 935	19 853	20 401	20 591	23 122
Résultat avant impôts, participat°, dot. amortis et prov°	38 876	14 988	7 056	6 169	5 680	8 209
Impôts sur les bénéfices	(1 502)	(882)	(2 032)	(1 712)	(1 633)	(2 582)
Participations des salariés	(64)	(285)	(916)	(273)	(244)	(532)
Dot. amortissements et provisions	(1 741)	(301)	(887)	(1 100)	(262)	(528)
Résultat net	35 569	13 520	3 222	3 084	3 541	4 566
Résultat distribué	-	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT par ACTION</b>						
Résultat après impôts, participat°, avant dot. amt et prov°	4,01	1,50	0,45	0,47	0,42	0,57
Résultat après impôts, participat°, après dot. amt et prov°	3,83	1,47	0,35	0,34	0,39	0,51
Dividende attribué	0	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>						
Effectif moyen des salariés	107	109	86	89	83	73
Masse salariale	(6 148)	(6 268)	(5 305)	(5 812)	(5 743)	(4 554)
Sommes versées en avantages sociaux (Oeuvres sociales...)	(2 714)	(2 676)	(2 788)	(2 575)	(2 508)	(2 155)



## Exercice 2015

---

# *Partie 2- Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale*

## **AVANT PROPOS**

1. Aufeminin, un acteur engagé
2. Organisation de la politique RSE
3. Cadre légal
4. Périmètre et méthodologie

## **I - INFORMATIONS SOCIALES**

1. Politique sociale et facteurs de risques sociaux
2. Effectifs
3. Organisation du temps de travail
4. Rémunération et épargne salariale
5. Relations professionnelles, bilan des accords collectifs
6. Lutte contre les discriminations, égalité des chances
7. Conditions d'hygiène, de sécurité et de santé
8. Accompagnement du collaborateur
9. Cadre social

## **II - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

1. Politique environnementale et risques environnementaux
2. Gestion environnementale

## **III - INFORMATIONS SOCIÉTALES**

1. Actions de mécénat et de partenariat
2. Dialogue avec les parties prenantes
3. Gouvernance et loyauté des pratiques
4. Engagement éditorial et événementiel en faveur des femmes, de la diversité, de la lutte contre les exclusions et autres causes sociétales
5. Déontologie et éthique de la publicité
6. Protection des données, lutte contre le piratage
7. Impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines ou locales

## **IV – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### 1. LE GROUPE AUFEMININ, UN ACTEUR ENGAGÉ

Figurant parmi l'un des premiers éditeurs mondiaux de contenus et communautés pour femmes, le Groupe aufeminin est un acteur majeur du digital, présent sur toutes les plateformes (websites, mobiles, tablettes, TV, print) dans vingt-et-un pays : France, Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Suisse, Pays-Bas, Canada, Maroc, Tunisie, Algérie, États-Unis, Brésil, Mexique, Argentine, Colombie, Pérou, Chili.

En tant que média proche des femmes, le Groupe aufeminin défend par ses contenus et ses actions :

- La liberté d'expression
- Le respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant
- L'égalité entre les sexes, la diversité et l'équité
- L'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la culture, à l'information et au numérique
- La protection de la vie privée et des données personnelles

Fort de cet engagement, le Groupe se donne pour ambition d'intégrer l'ensemble des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, à sa stratégie.

**Enjeux sociaux :** Les ressources humaines constituent un élément fondamental des valeurs immatérielles du Groupe aufeminin.

Le Groupe veille à l'épanouissement professionnel et personnel des collaborateurs par un management qui vise à :

- Encourager les échanges au sein des équipes ainsi que le « test & learn », favoriser le partage des connaissances et compétences, préserver la culture digitale et start-up du Groupe.
- Impliquer les collaborateurs à la stratégie du Groupe, encourager l'innovation pour répondre à l'évolution du marché.
- Promouvoir la diversité, l'égalité et la parité au sein des équipes, lutter contre les discriminations, offrir un environnement de travail sain et équilibré, favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

**Enjeux environnementaux :** Du fait de son activité digitale, l'impact environnemental du Groupe aufeminin est principalement limité au fonctionnement des bureaux et des serveurs.

Les services du Groupe sont par nature des services numériques virtuels, donc non polluants. Le Groupe ne dispose pas d'usines ou d'équipements industriels.

En revanche, le Groupe aufeminin contribue à faire évoluer les mentalités en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, en utilisant sa puissance médiatique, et en sensibilisant ses collaborateurs et fournisseurs. Des actions ciblées sont ainsi mises en œuvre pour limiter l'empreinte écologique de ses activités et encourager l'ensemble des parties prenantes à prendre en compte les enjeux environnementaux dans leur façon de travailler.

**Enjeux sociétaux :** Le Groupe aufeminin est engagé, depuis sa création, en faveur de causes sociétales visant à promouvoir les femmes. Par ses contenus éditoriaux et ses actions, aufeminin se donne comme priorité de faire évoluer les mentalités et d'agir en matière de lutte contre les discriminations et d'exclusion sociale. L'accès de tous aux soins de santé, à l'éducation, à la culture et aux technologies

numériques figurent également parmi les axes directeurs du Groupe en matière de responsabilité sociale.

## 2. ORGANISATION DE LA POLITIQUE RSE

La politique de responsabilité sociale et environnementale du Groupe aufeminin est le fruit de la collaboration de tous les services et salariés, sous la direction de la Présidente Directrice Générale, Marie-Laure Sauty de Chalon et du comité exécutif.

La charte éco-responsable, mise en place en 2013 par la Direction, donne une feuille de route à l'ensemble des services sur les actions menées, tout au long de l'année.

Le reporting RSE est notamment conduit par les services suivants :

I. INFORMATIONS SOCIALES	Direction financière Direction des Ressources humaines Direction de la Communication
II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	Direction des Services généraux Commission Green Direction Technique et Innovation Direction de la Communication
III. INFORMATIONS SOCIÉTALES	Direction éditoriale Direction de la Régie Direction des Ressources humaines Direction financière Direction Technique et Innovation Direction de la Communication

Pour toute question concernant la politique RSE, la direction de la Communication est joignable par mail à [presse@aufeminin.com](mailto:presse@aufeminin.com).

## 3. CADRE LEGAL

Aufeminin est une société anonyme, détenue à 80,8 % par le Groupe Axel Springer et cotée en bourse au compartiment B d'Euronext Paris (ISIN : FR0004042083, MNEMO : FEM).

La loi du 12 Juillet 2010, dite Grenelle 2 (article 225 du code de commerce), mise en application par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 impose aux sociétés cotées dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, telles qu'aufeminin, de réaliser un rapport extra-financier sur l'ensemble des informations sociales, environnementales et sociétales.

Le rapport RSE du Groupe aufeminin tiendra compte des recommandations de l'AMF publiées le 5 novembre 2013. Ce rapport sera intégré au rapport financier annuel, publié sur le site corporate d'aufeminin.com (<http://corporate.aufeminin.com/investisseurs/documents-financiers>) et simultanément déposé, le 30 avril 2016, auprès de l'AMF, conformément du Code monétaire et financier.

Les informations présentes ont été auditées pour la deuxième année consécutive par un organisme tiers indépendant, la société Ernst & Young ([www.ey.com/fr/sustainability](http://www.ey.com/fr/sustainability)), avec attestation de présence des informations RSE et un avis sur leur sincérité.

## 4. PERIMETRE ET METHODOLOGIE

Smart AdServer n'a pas été pris en compte dans les différents indicateurs relatifs aux ressources humaines, bien que sorti du Groupe aufeminin en mars 2015. Les indicateurs n'ont pas été suivis pour Livingly Media, intégré au Groupe aufeminin en mars 2015.

La réalisation du reporting RSE a reposé sur la collaboration des équipes internes, qui se sont attachées à fournir, sous le contrôle des directeurs de services, des données quantitatives ou qualitatives sur les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Toutes les informations communiquées au titre de 2015 ont été calculées de façon homogène par toutes les filiales (définition commune des agrégats présentés).

Si une information requise ne peut être fournie, l'absence de cette donnée sera indiquée et justifiée (règle du « comply or explain »).

**Périmètre temporel** : le rapport RSE du Groupe aufeminin a été établi au titre de l'exercice 2015, correspondant à l'année fiscale, allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. Afin de montrer l'évolution des données, ce rapport communique dans la mesure du possible sur deux exercices (2014 et 2013).

**Périmètre géographique** : le périmètre d'intervention concerne le Groupe aufeminin en France ainsi que les filiales étrangères. Le Groupe aufeminin en France comprend la société-mère aufeminin ainsi que ses cinq filiales en France : SAS Etoile Casting.com, Les Rencontres aufeminin.com, Marmiton, le Groupe My Little Paris (My Little Paris, Merci Alfred et Gambettes Box) et la SARL aufeminin.com Productions.

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement réalisé en France. Pour l'exercice de 2015, l'activité publishing a concerné 59 % du chiffre d'affaires en France et 41% à l'international.

Le périmètre est élargi à l'international pour les données relatives aux ressources humaines, afin de montrer le lien avec la répartition du chiffre d'affaires France/International. La politique sociale, environnementale et sociétale des filiales implantées à l'étranger est par ailleurs soumise aux lois et réglementations en vigueur dans leur pays respectif.

La méthodologie du présent reporting RSE s'appuie sur plusieurs outils de référence reconnus au niveau national ou international :

- La norme IFRS (International Financial Reporting Standards) pour tous les chiffres indiqués ;
- La norme internationale ISO 26 000 ;
- Les référentiels sectoriels existants (internes et/ou spécifiques à l'entreprise).

### Justifications d'exclusion

En tant que société cotée soumise aux obligations du Grenelle de l'Environnement, le Groupe aufeminin a pour obligation d'établir un reporting pour les quarante-deux thématiques qui le composent ou justifier d'éventuelles exclusions.

Les activités du Groupe sont constituées de services numériques virtuels, ce qui limite son empreinte environnementale et sociétale et rend non pertinente une communication sur certaines thématiques du Grenelle.

Ainsi, les services délivrés par aufeminin n'impliquent pas la possession d'équipements industriels ou d'usines susceptibles d'avoir recours à une main d'œuvre mineure. La majeure partie de l'activité est localisée en France où l'entreprise est soumise au respect des conventions de l'OIT. L'entreprise applique également ces conventions dans les quatorze autres pays où elle est implantée.

La nature des services numériques délivrés par le Groupe aufeminin justifie les exclusions suivantes :

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- L'utilisation des sols
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

# I. INFORMATIONS SOCIALES

---

## 1. POLITIQUE SOCIALE ET FACTEURS DE RISQUES SOCIAUX

Les ressources humaines sont considérées comme une des principales richesses du Groupe. L'attention portée au bien-être des collaborateurs constitue un des axes forts de la stratégie du Groupe, car il s'agit là d'un facteur de productivité.

Le Groupe veille ainsi à mettre en place une politique sociale visant à :

- Offrir un environnement de travail sain et équilibré et favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle
- Promouvoir un management encourageant l'autonomie des salariés, l'esprit d'initiative ainsi que la diffusion des « best-practices » au sein des équipes
- Encourager l'innovation et la formation pour répondre à l'évolution du marché
- Impliquer les collaborateurs à la stratégie du Groupe
- Défendre la diversité, l'égalité et la parité au sein des équipes
- Préserver la bonne entente des salariés par la mise en place d'événements internes favorisant les échanges et le partage des connaissances et compétences

### **Paramètre du reporting social**

Le périmètre du reporting social est le suivant :

- En France : le périmètre « France » inclut les sociétés intégrées au sein de l'Unité Économique et Sociale (UES) comme définit par le code du travail. Les principales sociétés comprises dans l'UES sont aufeminin SA, Marmiton SARL, aufeminin.com Productions SARL, Etoile Casting.com SAS., Les Rencontres aufeminin.com SAS. Pour le reporting social en France, les données sont extraites du système de gestion RH (Cegid).
- Le sous Groupe My Little Paris présent à la fois en France et à l'international
- A l'international : les filiales de la société aufeminin SA présentes en Europe et en Amérique du Sud (Brésil).

## 2. EFFECTIF (FRANCE & INTERNATIONAL)

### Indicateur : Effectif

#### Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - France	2013	2014	2015
Effectif	182	192	129

La forte variation des effectifs 2014/2015 s'explique par la vente de la société Smart Adserver en avril 2015. Les effectifs de Smart Adserver représentaient 31% des effectifs France au 31/12/2014.

#### Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 - Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
Effectif (hors UES)	224	270 (MLP / Inter : 73/197)	241 (MLP / Inter : 89/152)

### Indicateur : Nature des contrats de travail

#### Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France (UES)	2013	2014	2015
Nombre de salariés titulaires d'un CDI	169	177	118
Nombre de salariés titulaires d'un CDD	13	15	11
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat de professionnalisation</i>	5	7	5
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat d'apprentissage</i>	2	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>192</b>	<b>129</b>

**Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
Nombre de salariés titulaires d'un CDI	170	208	124 (MLP / Inter : 64/ 60)
Nombre de salariés titulaires d'un CDD <i>Dont salariés titulaires d'un contrat d'apprentissage</i>	54 10	62 10	117 (MLP / Inter : 25/ 92)
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>270</b>	<b>241</b> (MLP / Inter : 89/ 152)

**Indicateur : Effectif par statut****Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
Cadres	136	143	82
Non Cadres	46	49	47
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>192</b>	<b>129</b>

**Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
Cadres	47	50	44 (MLP / Inter : 16/ 28)*
Non Cadres	177	220	197 (MLP / Inter : 73/ 124 )
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>270</b>	<b>241</b> (MLP / Inter : 89/ 152 )

\*Le terme « cadre » n'existant pas à l'étranger, les équipes internationales ont communiqué le nombre d'employés « managers ».

**Indicateur : Effectif par sexe et statut****Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
<b>Hommes</b>	<b>93</b>	<b>93</b>	<b>37</b>
<i>Cadres</i>	77	81	30
<i>Non Cadres</i>	16	12	7
<b>Femmes</b>	<b>89</b>	<b>99</b>	<b>92</b>
<i>Cadres</i>	59	62	52
<i>Non Cadres</i>	30	37	40
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>192</b>	<b>129</b>

**Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
<b>Hommes</b>	<b>60</b>	<b>67</b>	<b>47</b> (MLP / Inter : 20/ 27 )
<i>Cadres</i>	15	15	10 (MLP / Inter : 6/ 4 )
<i>Non Cadres</i>	45	52	37 (MLP / Inter : 14/ 23 )
<b>Femmes</b>	<b>164</b>	<b>203</b>	<b>194</b> (MLP / Inter : 69/ 125)
<i>Cadres</i>	35	35	34 (MLP / Inter : 10/ 24 )
<i>Non Cadres</i>	129	168	160 (MLP / Inter : 59/ 101 )
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>270</b>	<b>241</b> (MLP / Inter : 89/ 152 )

**Indicateur : Pyramides des âges**

**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
< 25 ans	30	41	23
26- 35 ans	104	106	70
36- 45 ans	43	40	30
46 ans et plus	5	5	6
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>192</b>	<b>129</b>

**Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
< 25 ans	37	53	54 (MLP / Inter : 41/ 13)
26- 35 ans	101	134	121 (MLP / Inter : 44/ 77)
36- 45 ans	68	68	56 (MLP / Inter : 3/ 53)
46 ans et plus	18	15	10 (MLP / Inter : 1 / 9)
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>270</b>	<b>241</b> (MLP / Inter : 89/ 152)

**Indicateur : Effectif par tranche d'ancienneté**

**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
De 0 à 2 ans	113	102	72
De 3 à 5 ans	32	44	29
6 ans et plus	37	46	28
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>192</b>	<b>129</b>

**Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
De 0 à 2 ans	146	170	155 (MLP / Inter : 76/ 79)
De 3 à 5 ans	62	76	66 (MLP / Inter : 13/ 53)
6 ans et plus	16	24	20 (MLP / Inter : 0/ 20)
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>270</b>	<b>241</b> (MLP / Inter : 89/ 152)

**Indicateur : Nombre de collaborateurs à temps partiel**

**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
Collaborateur à temps partiel	6	4	4
Pourcentage de collaborateurs à temps partiel	3.3 %	2.1 %	3.1 %

*\*Pourcentage de temps partiels : (100 \* Nombre d'employés à temps partiels)/ nombre d'employés*

### **Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
Collaborateur à temps partiel	59	57	37
Pourcentage de collaborateurs à temps partiel	26 %	21 %	15%

*\*Pourcentage de temps partiels : (100 \* Nombre d'employés à temps partiels)/ nombre d'employés*

### **Recours à l'Intermittence et aux piges**

#### **Périmètre : France (UES)**

Le recours aux intermittents concerne essentiellement la production de vidéos, activité émergente qui se développe progressivement. Le Groupe veille à maintenir un taux de recours aux pigistes faible et fait très ponctuellement appel à des spécialistes qui apportent leur expertise et leur univers.

#### **Indicateur : Nombre et montant moyen des piges et recours aux intermittents**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
Nombre moyen mensuel des pigistes	8	3	4
Montant moyen brut des Piges /mois	4 157 €	2 104 €	1 399 €
Nombre moyen mensuel des intermittents	5	7	9
Montant moyen brut /mois	2 972 €	4 120 €	6 172 €

#### **Indicateur : Embauches et départs**

#### **Périmètre : France (UES)**

En 2015, 15 % des embauches ont correspondu à des transformations de CDD, 18 % en 2014.

Sur 2015, 7 des 13 fins de CDD se sont soldés par un passage en CDI soit plus de 50 %.

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
Nombre de recrutements en CDI, CDD, alternance	61	57	40
Nombre de démissions	12	19	14
Nombre de ruptures conventionnelles	4	4	8
Nombre de fins de CDD	14	17	13
Nombre de licenciements	6	3	1
Autres (Fin essai, rupture de CDD)	7	5	2

### **Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
Nombre de recrutements en CDI, CDD, alternance	87	101	121 (MLP / Inter : 54/ 67)
Nombre de démissions en CDI, CDD, alternance	35	55	101 (MLP / Inter : 34/ 67)
<i>Dont démissions</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>34 (MLP / Inter : 4/ 30)</i>
<i>Dont licenciements</i>	<i>11</i>	<i>4</i>	<i>31 (MLP / Inter : 1/ 30)</i>
<i>Dont autres (fin de contrat pour un CDD...)</i>	<i>5</i>	<i>20</i>	<i>36 (MLP / Inter : 29/ 7)</i>

La variation du nombre de fin de contrats a notamment concerné la filiale anglaise du Groupe. Cette variation s'explique principalement par la fin des contrats appelés « Parent Supporters contracts », subventionnés par le gouvernement anglais sur une durée déterminée, arrivée à échéance en mars 2015.

### **3. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL**

Un accord sur la durée du temps de travail est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il s'applique aux différentes catégories du personnel en fonction de critères objectifs tels que le statut, la rémunération, le niveau de responsabilité et l'autonomie.

En vertu de cet accord, le personnel travaille, selon son statut, de 35 heures à 38h30 par semaine (soit de 1 607h à 1 617h/an) et une partie du personnel cadre est au forfait annuel jours (218 jours).

Plus de 91% des collaborateurs bénéficient de RTT, dont le nombre varie d'une année sur l'autre en fonction du nombre de jours travaillés/jours fériés. Le nombre de jours de RTT était de treize en 2013, neuf en 2014, et dix en 2015.

Les salariés peuvent bénéficier de leur RTT à leur convenance, sous réserve de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'entreprise. Il en va de même pour la prise des congés. La prise de congés par anticipation est courante et largement acceptée par les managers.

En 2014, au-delà du jour de solidarité correspondant au lundi de pentecôte, deux jours RTT ont été imposés les 26 décembre et 2 janvier tous deux des vendredis postés après un jour férié, ceci afin de permettre un vrai repos pour tous et éviter les permanences sur une période calme liée aux fêtes de fin d'année. Il ne s'agit pas d'une pratique reconduite systématiquement chaque année mais de décisions prises en concertation avec les élus DUP, au gré du calendrier des jours fériés de l'année. L'information est transmise suffisamment à l'avance afin de permettre à chacun de s'organiser au mieux.

Certains collaborateurs des équipes informatiques et techniques peuvent être amenés à effectuer des astreintes techniques. Un accord signé en avril 2013, modifié en décembre 2015 régit ces astreintes et prévoit un temps de récupération ainsi que des primes majorées, lorsqu'elles intègrent des jours fériés.

Peu de salariés sont à temps partiel. Cela répond, dans la totalité des cas, à un choix du salarié et correspond à un 4/5<sup>ème</sup>.

**Indicateur : absentéisme**

**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
Taux d'absentéisme (1)	2.54	3.7	6.3*
Total de journées d'absence pour maladie	463	706**	813 ***
Total de jours d'absence pour accident de travail	0	0	2
Total de jours d'absence pour accident de trajet	0	4	0
Total de jours paternité/maternité	537	822	424

*(1) Nombre de jours ouvrés d'arrêts de travail pour l'ensemble des collaborateurs en CDI et CDD / Effectif moyen CDI et CDD*

\*Nombre de jours d'absences pour maladie / Total effectif 31.12.2015

\*\*2014 : dont 2 longues maladies qui représentent 159 jours d'absence.

\*\*\*2015 : dont 5 longues maladies qui représentent 471 jours d'absence.

Hors longue maladie, le taux d'absentéisme est stable sur ces trois années : il est de 2.8 % en 2014 et de 2.7 % en 2015.

**Périmètre : International & Groupe My Little Paris**

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
Taux d'absentéisme (1)	1,94	1,70	3,48
Total de journées d'absence pour maladie	435	460	840 (MLP / Inter : 93 / 747)
Total de jours d'absence pour accident de travail	0	3	5 (MLP / Inter : 0/ 5)
Total de jours d'absence pour accident de trajet	0	17	0 (MLP / Inter : 0 / 0)
Total de jours d'absence non-justifiés	0	0	0 (MLP / Inter : 0/ 0)
Total de jours d'absence pour motif de paternité/maternité	994	618	2026 (MLP /Inter: 595/ 1431)
Total de jours d'absence pour motif d'événement exceptionnel (mariage, naissance, décès ...)	24	31	127 (MLP / Inter : 66 / 61)

(1) *Nombre de jours d'absences pour maladie / total effectif au 31.12.2015*

*Commentaire : Formule appliquée retrospectivement en 2013 et 2014 pour pouvoir être comparable.*

## 4. REMUNERATION ET EPARGNE SALARIALE

### Politique salariale

En 2013, l'enveloppe consacrée à l'augmentation de la masse salariale était de 2 %, contre 3,2 % en 2014 et 2.1 % en 2015

En 2013, puis de nouveau en 2014, une attention particulière a été portée aux salaires les plus bas. 1 % de ces enveloppes leur a ainsi été affecté en vue d'une augmentation générale. En concertation avec le Délégué Syndical et Elus, il a été décidé de favoriser les premiers niveaux de salaire en répartissant la somme obtenue entre les salariés ayant au moins un an d'ancienneté. Cela a concerné 124 salariés en moyenne chaque année, et a représenté une augmentation annuelle de 584 euros brut pour 2013 et de 600 euros brut pour 2014.

En 2015, il a été convenu dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires de reconduire l'effort particulier portant sur les premiers niveaux de salaire à travers une augmentation collective de 600 € pour les salaires inférieurs à 2 890 € (correspondant à 2 Smic). Cela a concerné 45 salariés.

La part des augmentations individuelles reste également importante, et tient compte de la performance individuelle, de l'implication des salariés et du marché du travail.

Une attention particulière est portée à l'équité salariale entre les femmes et les hommes.

### Indicateur : masse salariale

#### Périmètre : France (UES)

Au 31. 12. - Périmètre France	2013	2014	2015
Masse salariale brute	9 553 586 €	10 654 335 €	6 992 319 €

#### Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015
Masse salariale brute	7 740 393 €	10 135 476 €	9 866 303 € (MLP / Inter : 2 567 055/ 7 299 248€)

**Indicateur : salaire brut annuel moyen (variable compris)**

**Périmètre : France (UES)**

Au 31. 12. - Périmètre France, CDI	2013	2014	2015
Non cadres	27 551 €	27 529 €	27 290 €
Cadres	57 665 €	59 529 €	59 196 €
<b>TOTAL</b>	<b>51 033 €</b>	<b>52 620 €</b>	<b>49 106 €</b>

\* Salaire Moyen : total salaire (fixe +variable) / effectif au 31.12.2015

*Si un employé a été recruté en novembre, il comptera pour 1 dans « Effectif », de même pour son salaire, comme s'il avait rejoint l'entreprise au 1<sup>er</sup> Janvier.*

Au 31. 12. - Périmètre International	2013	2014	2015
Non cadres			31 654 €
Cadres			68 003 €
<b>TOTAL</b>			<b>38 350 €</b>

**Participation aux bénéfices**

L'accord de participation du Groupe a été amélioré par avenant en juin 2013, afin de tenir compte de la réserve spéciale en % du résultat net comptable consolidé. Cette modification a ainsi permis d'améliorer le montant de réserve spéciale de 32 % en 2013 et de 88 % en 2014, hors abondements.

**Indicateur : montant moyen brut versé par salarié**

**Périmètre : France (UES)**

Au titre de l'exercice - Périmètre France	2013	2014	2015
Montant moyen brut par salarié de la participation versée (en euros)	6 099 €	3 994 €	4 012

## 5. RELATIONS PROFESSIONNELLES, BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Le Groupe aufeminin défend la liberté d'association et le droit de négociation collective.

Les sociétés relevant de l'UES aufeminin sont dotées d'instances de représentation du personnel, telles que la Délégation Unique du Personnel, le Comité d'Hygiène et des Conditions de Travail (3) ainsi qu'un Délégué Syndical CFDT Bétor Pub (1).

Le Groupe dispose pour les sociétés établies au siège social en France d'une Délégation Unique du Personnel (DUP) depuis le 17 octobre 2008. Les dernières élections professionnelles ont eu lieu en octobre 2012, avec un taux de participation de 80 %. A cette date, la DUP du Groupe aufeminin était composée de 7 délégués du personnel titulaires et 7 délégués du personnel suppléants, élus pour un mandat de quatre ans.

Les départs associés à la cession de la société Smart AdServer portent désormais le nombre de représentants DUP à 7 titulaires et 1 suppléant. De nouvelles élections seront organisées en octobre 2016.

Les relations de la Direction avec les élus et le délégué syndical se veulent collaboratives et constructives. Lors des échanges, le ton reste libre et l'ensemble des parties est consciente de la nécessité de construire ensemble un cadre de travail performant.

La DUP représente l'ensemble des salariés des sociétés aufeminin, aufeminin.com Productions, Marmiton regroupés dans une UES (Unité Économique et Sociale).

### **Indicateur : nombre de réunions DUP et d'accord collectifs**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
Nombre de réunions DUP	14	13	12
Nombre d'accords collectifs	5	3	1

En 2013, le Groupe aufeminin a signé quatre accords :

- L'accord collectif sur le temps de travail (15/11/2013)
- L'accord collectif sur le Contrat de Génération (19/12/2013)
- L'accord collectif sur la mise en œuvre des astreintes (04/04/2013)
- L'accord collectif annuel sur les salaires 2013 (18/01/2013)

Le Groupe aufeminin a fait évoluer :

- L'accord collectif de participation

En 2014, le Groupe aufeminin a signé un accord :

- L'accord collectif annuel sur les salaires 2014 (14/01/2014)

Le Groupe aufeminin a fait évoluer :

- L'accord collectif de participation (02/06/2014),
- Les accords relatifs aux frais de santé et à la prévoyance afin d'être en conformité avec le décret du 9 janvier 2012

En 2015, le Groupe aufeminin a fait évoluer :

- L'accord sur la mise en œuvre des astreintes techniques (27/11/2015)

Et de nombreux échanges ont porté sur :

- L'évolution de l'accord sur l'égalité Femmes et Hommes pour un nouvel accord début 2016.
- Le télétravail. En concertation avec les élus, le télétravail à temps partiel a été expérimenté sur une période de 4 mois. La période expérimentale prenant fin le 31 janvier 2016, un bilan

s'appuyant sur les retours des managers et des télétravailleurs, permettra de décider de la mise en place d'un éventuel accord sur 2016.

### **Accord relatif au régime de frais de santé/prévoyance**

Le régime relatif aux frais de santé et de prévoyance du Groupe connaît un sensible déséquilibre sur 2015 pour la première fois depuis sa mise en place. Cela aura un impact sur la cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, cotisation restée stable depuis cinq ans.

Le taux de couverture de 92 % au titre de 2013 était de 98 % en 2014.

Les résultats du Groupe avaient permis d'obtenir de l'assureur la mise en place de la mutualisation de la portabilité des frais de santé et prévoyance au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette mesure avait pu être appliquée avant les dates prévues par la réglementation et sans surcoût.

Le Groupe était également parvenu à négocier l'amélioration de certaines garanties et l'ajout de nouvelles garanties, à compter de janvier 2015 sans modification du taux de cotisation.

## **6. POLITIQUE POUR L'EGALITE DES CHANCES ET PROTECTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

### **Favoriser la diversité et la lutte contre les discriminations**

Par sa politique interne et ses différentes actions, le Groupe aufeminin lutte contre des discriminations en matière d'emploi et de profession.

Un code de conduite annexé au règlement intérieur en 2013 formalise ainsi un ensemble de règles guidant au quotidien les activités et le comportement des collaborateurs.

La mise en place de pratiques commerciales durables ainsi que de normes sociales et écologiques, constitue pour le Groupe des engagements déterminants.

Le Groupe aufeminin attache ainsi une importance majeure à ce que le comportement des collaborateurs soit fondé sur l'équité, le respect et la dignité. La discrimination, le harcèlement et toute autre forme de comportement dénigrant ne sont pas tolérés. Ces normes sociales sont appliquées à l'ensemble des collaborateurs en France et à l'étranger.

Le Groupe respecte le droit de ses collaborateurs de créer ou de s'engager dans la représentation du personnel et de s'y impliquer activement.

Le Groupe offre des chances égales à chaque collaborateur quel que soient son origine, son sexe, son âge, sa situation maritale, son handicap, sa religion, sa nationalité, son orientation sexuelle ou son milieu social. Dans ce contexte, le Groupe aufeminin soutient tout particulièrement la promotion des femmes à des postes spécialisés et à responsabilités.

Le Groupe veille à respecter les lois applicables en matière d'égalité de traitement, créant ainsi un environnement de travail non discriminatoire.

Le Groupe attend de ses collaborateurs qu'ils défendent des valeurs démocratiques et fassent preuve de tolérance vis-à-vis des personnes dont les opinions diffèrent des leurs.

Le Groupe veille par ailleurs à ce que ses partenaires commerciaux respectent des normes sociales équivalentes, en matière de droits de l'homme, du respect des lois, de la lutte contre la corruption, de la protection des mineurs, de l'égalité des chances, du droit d'association, de la santé, de la sécurité au travail, de salaires et de prestations sociales.

### **Handicap et insertion sociale**

L'emploi de personnes en situation de handicap reste pour le Groupe une priorité à développer dans les prochaines années.

Le Groupe emploie un collaborateur handicapé et s'efforce de faire appel à des associations employant des handicapés à l'occasion d'événements nécessitant l'organisation de buffets.

Aufeminin a par ailleurs mis en place un partenariat l'Association de Réinsertion Economique et Sociale (ARES), afin d'accompagner, sur le plan professionnel et personnel, des personnes en situation de précarité. Grâce à ce partenariat, trois salariés ont été recrutés en CDI via cette association.

### **Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes**

Le Groupe aufeminin est présidé par une femme et le Comité de Direction est à 40 % féminin sur 2015, 33 % en 2014 et 2013.

Au niveau du périmètre France de l'UES aufeminin, les effectifs étaient à l'équilibre avec 51,6 % de femmes en 2014 contre 48,9 % en 2013. En 2015, apparaît un fort déséquilibre suite au départ de la société Smart AdServer dont les équipes, composées majoritairement d'ingénieurs en informatique, était fortement masculine. La répartition est à présent de 71,3 % de femmes et 28,7 % d'hommes.

20 % des collaborateurs en CDI de l'UES aufeminin sont composés d'ingénieurs-développeurs. Ces profils techniques sont à 86 % masculins.

A contrario, 13 % des collaborateurs en CDI sont composés de rédacteurs. Ces profils davantage littéraires sont à 87 % féminins.

La régie est quant à elle composée à 83 % de femmes. Cette particularité s'explique en grande partie par le secteur d'activité d'aufeminin.

Les femmes sont, d'une manière générale, nombreuses à occuper des fonctions de management.

Une attention particulière est également portée à l'équité salariale tant lors de l'embauche que lors des augmentations.

Un accord sur l'égalité des femmes et des hommes est en cours de négociation avec les élus. Il s'agit de s'entendre sur une véritable politique d'entreprise allant bien au-delà du plan unilatéral actuel. De plus, sans Smart AdServer, la part des femmes a notablement augmenté, ce qui implique des ajustements au plan existant.

#### **Indicateur : part des effectifs féminins par statut**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
% des femmes parmi les non cadres	65 %	75 %	85 %
% des femmes parmi les cadres	43 %	43 %	64 %
% des femmes total	<b>48.9 %</b>	<b>51.6 %</b>	<b>71.3 %</b>

#### **Indicateur : nombre d'embauches femmes & hommes**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015
Femmes	28	34	31
Hommes	33	23	9
Total	<b>61</b>	<b>57</b>	<b>40</b>

## 7. CONDITIONS D'HYGIENE, DE SECURITE ET DE SANTE

Les sociétés relevant de l'UES aufeminin sont dotées d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Le mandat des membres en place depuis les élections d'octobre 2012 a été renouvelé pour deux ans. La cession de la société Smart AdServer et sa sortie du périmètre de l'UES a nécessité une nouvelle campagne de recrutement qui s'est tenue en avril 2015.

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

La politique de santé et de sécurité du Groupe passe par une prévention des risques professionnels qui font l'objet d'une évaluation annuelle à travers un document unique d'évaluation des risques professionnels. Ce document répertorie les risques professionnels ainsi que les mesures collectives de prévention correspondantes afin de mettre fin aux risques constatés.

### **Indicateur : nombre de réunions du CHSCT**

Au 31.12 Périmètre France	2013	2014	2015
Nombre de réunions CHSCT	6	4	5

### **Indicateur : nombre d'accidents de travail et de trajet reconnus par l'assurance maladie**

Au 31.12 Périmètre France	2013	2014	2015
Nombre d'accident de travail	0	0	2
Nombre d'accident de trajet	0	2	1
Total	0	2	3

### **Politique relative aux risques psycho-sociaux**

En mars 2013, un groupe de travail composé d'une dizaine de volontaires a été constitué afin d'échanger sur la prévention des risques psycho-sociaux.

Animé par deux psychosociologues de l'ACMS (Centre de santé au travail), ce groupe a dans un premier temps été sensibilisé au thème des risques psycho-sociaux (définitions, repérages, aspects législatifs..) et à l'identification des niveaux de stress et d'anxiété existants. Des actions préventives ont été proposées au sein d'un plan d'action présenté en juillet 2013 à la Direction.

Ce plan d'action a permis de mettre en place plusieurs initiatives telles que l'organisation de réunions d'intégration ou la création d'un intranet. Certaines actions existantes ont par ailleurs été améliorées, le cadre horaire clarifié et les entretiens annuels harmonisés et rendus obligatoires.

En 2015, une étude portant sur le sentiment d'appartenance, l'engagement, le cadre de travail, le management, l'organisation et la stratégie a permis de sonder les salariés du Groupe et d'évaluer la satisfaction des collaborateurs tout en identifiant les points d'amélioration attendus.

Cette étude a fait l'objet d'une restitution en réunion plénière par la PDG et d'un plan d'actions répondant aux attentes mises en exergue.

Dans ce même esprit, une « bulle à idées » a été mise à disposition des salariés afin qu'ils y expriment leurs souhaits, attentes, idées ou projets en vue d'améliorer les conditions et cadre de travail.

Un cursus de formation en Management lancé en 2015 a permis de sensibiliser les managers formés à l'importance de l'écoute et du feed-back de leurs équipes. Un meilleur accompagnement des managers dans leur rôle et posture constitue un élément essentiel d'amélioration de notre politique relative aux risques psycho-sociaux.

### **Assemblées plénières 'santé'**

Chaque année, une assemblée plénière est organisée sur le thème de la santé. Animée par le médecin d'aufeminin et les membres du CHSCT avec l'intervention ponctuelle de spécialistes externes au Groupe, cette réunion vise à sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de santé publique et à rappeler le rôle du CHSCT.

### **Bien-être, relaxation et sport**

En 2015, plusieurs séances d'initiation aux méthodes de relaxation ont été proposées à l'ensemble des collaborateurs afin d'améliorer la gestion du stress.

- Le 5 juin 2015, les employées ont été invités à une séance d'initiation à la pleine conscience et à l'intelligence émotionnelle animée par Anne-Sophie Pastel, co-fondatrice d'aufeminin et passionnée des approches fondées sur la Pleine Conscience. Anne-Sophie Pastel a notamment enseigné ces pratiques au sein d'entreprises telles que Google, dans le cadre de leur programme « Search Inside Yourself », et continue de promouvoir ces pratiques, sources de bien-être dans le monde de l'entreprise.
- Suite aux attaques terroristes du 13 novembre 2015, les employés du Groupe ont été invités à participer à une séance de méditation. Cet atelier, intitulé "Clarity and Calm for Stressful Times" et animé par Eleanor Coleman, visait à réduire les états d'anxiété et à apprendre à faire face à périodes caractérisées par de fortes charges émotionnelles.

En 2015, de nombreux moments d'échange et de partage, nés d'initiatives internes, ont vu le jour. Ces ateliers « loisirs » tels que chorale et jeux de société, organisés et animés par des collaborateurs sur les temps informels du déjeuner contribuent à améliorer l'esprit Groupe et le climat social de manière générale.

Des cours de gymnastique ont également été proposés à l'heure du déjeuner, et des entraînements de fitness et de course à pied organisés, en vue de la participation des collaborateurs à des événements sportifs. Pour permettre à chacun de pratiquer ces activités, les locaux ont été équipés d'une douche.

Un groupe "running", créé spécialement pour les adeptes de la course à pied, rassemble aujourd'hui 24 membres permanents. L'envie de courir ensemble a démarré lors d'entraînements, menés par une coach professionnelle, en vue de se préparer pour une épreuve chronométrée. La première course à laquelle aufeminin a participé en 2015 fut la « Nike Run », une course de 10 km.

Après avoir relevé le défi de la course à pied sur cette épreuve exclusivement féminine, les membres du groupe running ont souhaité poursuivre cet élan sportif. Cette équipe de running a participé à différentes compétitions durant l'année, telles que :

- La Caraïbe Race (7 km dans le bois de Vincennes)
- Odyssée (5 et 10 km), une course à pied caritative en faveur de l'association Odyssée pour lutter contre le cancer du sein
- Les 20 kilomètres de Paris
- L'Ekiden de Paris : une course issue du Japon, semblable à « marathon-relais » (42.195 km), ayant contribué à la constitution d'une équipe mixte en relais.

Une table de ping-pong est, par ailleurs, mise à disposition des salariés, afin de favoriser une ambiance de travail agréable dans les locaux.

### **Formations liées à la sécurité, à l'hygiène et à la santé**

Des formations sont chaque année proposées aux Sauveteurs Secouristes du Travail (16 membres) et aux équipiers incendie (23 membres).

La liste des volontaires est affichée à chaque étage des locaux d'aufeminin, et des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés afin d'améliorer les process en cours.

En 2014, la société a par ailleurs équipé la cuisine Marmiton d'un extincteur et d'une couverture anti-feu, et installé quatre vestiaires pour le personnel de nettoyage et d'entretien.

Le Groupe a également signé en 2014 un plan de prévention avec le prestataire de ménage Lusatec, qui intervient plus de 400h par an.

## **8. ACCOMPAGNEMENT DU COLLABORATEUR**

### **Entretiens annuels d'évaluation**

En 2015, 100 % des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien annuel contre 70 % en 2014. Les entretiens sont réalisés pour les salariés ayant un minimum de six mois d'ancienneté.

Il s'agit d'un moment de communication privilégié entre le collaborateur et son manager, permettant un échange sur l'année écoulée, les missions accomplies et les perspectives d'évolutions du poste.

Cet échange est essentiel à l'entreprise où la moyenne d'âge est de 32 ans et où les métiers sont en constantes évolutions.

Un volet de l'entretien annuel est également consacré à la valorisation professionnelle et à l'information du salarié au sein de l'entreprise. En 2014, 85 % des salariés ont indiqué se sentir valorisés contre 76 % en 2103. 81 % se disaient suffisamment informés des enjeux du Groupe en 2014.

Le suivi de ces indicateurs contribue à l'amélioration continue de l'organisation. Ils constituent des cadres référents à la mise en place des projets structurants, à l'organisation d'assemblées plénières ou de communications internes.

### **Formation professionnelle**

Les salariés sont majoritairement jeunes et diplômés. 71 % des collaborateurs sont âgés de moins de 35 ans, et près de 18 % de moins de 25 ans. Ces collaborateurs, issus des générations Y et Z, dites « net générations » ou « digital natives », ont une grande connaissance des outils et supports numériques.

Le nécessaire maintien d'un niveau de compétence numérique élevé explique la place centrale qu'occupe le digital dans les programmes de formation. L'accent est notamment mis sur l'adaptation aux évolutions technologiques, sur le e-marketing et la vidéo.

L'effort d'accompagnement en matière de management constitue également un axe fort des plans de formation. L'objectif vise notamment à accompagner les managers dans leur prise de fonction et à fidéliser les hauts potentiels.

Aucune demande de CPF, CIF ni de période de professionnalisation n'a été effectuée.

### **Indicateur : formation continue**

<b>Périmètre France</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Nombre de salariés CDI ayant bénéficié de formation	66	83	52
% de l'effectif CDI	39 %	47 %	44 %
Volume d'heure de formation tout dispositif	1 124 h	1 304 h	929 h
Nombre d'heure moyen/bénéficiaires	17 h	15.7 h	17.9 h

### **Stages et alternants**

Le Groupe aufeminin accueille des stagiaires conventionnés tout au long de l'année.

En immersion totale, les stagiaires apprennent au sein du Groupe aufeminin le fonctionnement d'un groupe de média et sont initiés aux différentes tâches afférentes à sa gestion. Il n'y a pas de « stage photocopieuse » chez aufeminin, l'objectif étant d'accompagner des étudiants à devenir des jeunes professionnels autonomes. Aufeminin privilégie les stages de six mois, convaincu que la durée est un facteur d'implication et d'intégration.

Lors de ces trois dernières années, aufeminin a chaque année accueilli une quarantaine de stagiaires.

Un carnet de suivi des stagiaires a été créé, en 2014, par la direction des ressources humaines, afin de renforcer l'accompagnement et le suivi des stages. Ce livret décline les engagements de l'entreprise, du tuteur et du stagiaire, et prévoit des moments d'échange et d'évaluation tant sur le « savoir faire » que sur le « savoir être » de l'étudiant. Le carnet termine sur une évaluation de l'entreprise par le stagiaire à travers différents items tels que l'intégration, l'accompagnement afin de permettre de nous améliorer en tant qu'entreprise accueillante.

Aufeminin a, par ailleurs, accueilli quatorze alternants en 2014 et 9 en 2015. Des partenariats ont notamment été développés avec des écoles telles que Sup'internet.

Le développement d'échanges et de partenariats avec le monde étudiant est essentiel à la vitalité du Groupe, qui s'ouvre ainsi davantage à la diversité et aux nouveautés technologiques et générationnelles.

### **Indicateur : nombre de stagiaires conventionnés 'école'**

<b>Périmètre France</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Stagiaire convention 'école'	37	40	38

## 9. CADRE SOCIAL

La DUP d'aufeminin réalise un grand nombre d'actions sociales, culturelles et sportives qui contribuent à garantir un climat de travail agréable.

A titre d'exemple, plusieurs actions ont été menées en 2015 :

- **Assistance juridique :** Une assistance juridique de la Matmut a été mise à la disposition du personnel pour toutes les demandes, y compris de droit privé.
- **Food trucks :** Une quarantaine de food-trucks sont venus dans la cour extérieure du siège social, afin de permettre aux employés de bénéficier d'une alimentation équilibrée et de proximité. Les prestataires ont accepté les ticket-restaurants.
- **Noël :**
  - o 4700 euros ont été dépensés pour le Noël des enfants le 11 décembre 2015. Un cocktail dinatoire a été organisé au sein du Groupe et un atelier de maquillage ainsi qu'une photo avec le père Noël proposés aux enfants des collaborateurs. Plus de 75 cadeaux leur ont également été distribués.
- **Repos :** Les employés du Groupe disposent d'une salle de repos, accessible tous les jours ouvrables de 12h à 14h et de 18h à 21h.
- **Subventions sport :**
  - o 35 personnes ont bénéficié d'un remboursement de 55 euros en 2015 soit 1925 euros.
  - o 19 personnes sont parties pour un week-end de ski en 2015, pris en charge par la DUP à hauteur de 2330 euros.
- **Subvention sociales et culturelles :**
  - o 218 personnes ont bénéficié de la subvention Kalidéa ou de chèques vacances en 2015 soit un total de 22495 euros de subventions.
- **Subventions familiales :**
  - o 1 personne a reçu une subvention de 80 euros Kalidéa versée pour motif de mariage.
  - o 5 personnes ont reçu une subvention de 80 euros Kalidéa versée pour motif de naissance.

### Evénements internes en 2015

Le Groupe a invité ses employés à de nombreux événements culturels internes et externes en 2015, afin de renforcer l'esprit d'équipe et leur faire partager des temps forts culturels. Parmi ces événements :

- Le 13 janvier : Spectacle de l'humoriste Caroline Vigneaux au Palais des Glaces.
- Le 21 janvier : Projection du spectacle d'Anne Roumanoff dans les cinémas Pathé.
- Le 25 février : Cours géant de ZUMBA au Pavillon des Champs-Élysées. Une participation de 2 euros était demandé en faveur de l'association « Sport dans la ville », engagée en faveur de l'insertion des jeunes filles par le sport.
- Les Journées Marmiton, à l'Espace Pierre Cardin, autour d'ateliers de cuisine, de dégustations et de découvertes culinaires
- Le 25 mars : Pièce de théâtre « Pour combien tu m'aimes ? » au Palais des Glaces.
- Le 30 mars : 1<sup>er</sup> concours d'humour féminin « Les Impertinentes » au Grand Point Virgule (prix préférentiel pour les employés).

- Le 10 avril : Célébration de Pâques dans la cours de l'immeuble, dégustation de plusieurs fondues au chocolat.
- Le 24 juin : Apéro de l'été organisé à l'occasion du lancement du site de santé Onmeda.fr.
- Le 1<sup>er</sup> juillet : Atelier ludique de programmation animé par l'association « Magic Makers » pour les enfants des employés âgés de 8 à 14 ans. Des animateurs de l'association ont initié les enfants à la programmation créative, dans une ambiance chaleureuse et autour d'un goûter. L'équipement nécessaire a été fourni sur place.
- Le 22 juillet : Apéro de l'été « Killer Hipster Party » en partenariat avec Pernod-Ricard.
- Le 24 septembre : Visite privée de l'exposition de l'artiste « Mona Hatoum » au musée Georges Pompidou. Mona Hatoum est une artiste engagée s'exprimant de manière non-conventionnelle sur des questions liées à la féminité, à la guerre et au déracinement.
- Le 1<sup>er</sup> octobre : Soirée privée de l'exposition « Le Dressing de Rêve des Parisiens » à l'Hôtel de Ville de Paris, à l'occasion de la Fashion Week.
- Le 13 novembre : Inauguration du salon « Happy Happening » au Carreau du Temple.

### **Séminaires internes (à valider/corriger/compléter par Delphine)**

Le Groupe a renforcé le partage de connaissances ainsi que la cohésion des équipes lors de plusieurs séminaires internes en 2015, proposant des ateliers de travail, des conférences ainsi que des challenges sportifs et festivités :

- Séminaire du service éditorial : le 9 novembre 2015 avec 20 personnes
- Séminaire du service trafic : le 23 septembre 2015 avec 5 personnes
- Séminaire du service commercial : le 11 septembre 2015 avec 17 personnes
- Séminaire du service technique et développement : du 7-9 décembre 2015 avec 54 personnes

Lors de ces séminaires, les équipes ont pu partager de nombreux moments d'échanges et se connaître davantage. Les liens entre les salariés et la culture d'entreprise en ont été renforcés.

Pour la première fois, le Groupe a souhaité impliquer l'ensemble des collaborateurs de l'UES aufeminin à une réflexion sur la stratégie d'avenir. Cette démarche participative a été baptisée en interne « Opération YODA ». Une dizaine d'ateliers ont été lancés, impliquant les équipes françaises, afin de répondre à une question stratégique pour le Groupe : « Que doit-on changer pour faire face à nos enjeux ? ».

La restitution des ateliers a été présentée à l'ensemble des employés, lors d'une réunion plénière, le 19 janvier 2016. En 2016, le Groupe a élargi le cercle de réflexion aux équipes internationales, lors d'un séminaire international, les 21 et 22 janvier 2016 à Paris.

## II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

---

### 1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de ses activités digitales, l'impact environnemental du Groupe aufeminin est par nature limité et n'engendre pas de risques environnementaux particuliers. La société aufeminin et ses filiales ont, en effet, pour vocation de développer et gérer des sites et logiciels en ligne.

La politique environnementale déployée par le Groupe vise essentiellement à réduire sa consommation de matières premières et d'électricité, à mettre en place une gestion organisée des déchets et à sensibiliser ses collaborateurs et le public aux enjeux du développement durable.

Par sa politique interne, le Groupe encourage ses collaborateurs à limiter leurs déplacements et à adopter des gestes éco-responsables. Il veille également à sensibiliser son audience aux enjeux du développement durable, par la publication régulière de contenus engagés sur cette thématique.

L'ensemble des activités du Groupe est conforme aux dispositions réglementaires en matière d'environnement, et ne fait l'objet d'aucun litige en matière d'environnement.

### 2. GESTION ENVIRONNEMENTALE

Au siège social, comme dans l'ensemble de ses filiales, le Groupe aufeminin est engagé dans une démarche de développement durable à différents niveaux. Ses actions visent notamment à :

- Réduire la consommation de papier
- Informer les salariés sur les comportements et gestes à adopter
- Mettre en place une politique de recyclage
- Parvenir à des économies d'énergies
- Limiter son empreinte carbone
- Optimiser le cycle de vie du matériel informatique

#### **Papier imprimable**

Pour la troisième année consécutive, le Groupe utilise du papier imprimable 100 % recyclé et issu de forêts gérées durablement (FSC).

La consommation du papier a augmenté de 112,5 kg (22 500 feuilles) en 2015 par rapport à 2014. Afin d'inverser cette tendance, le groupe prévoit d'inciter de nouveau les collaborateurs à privilégier la lecture numérique des documents, et à procéder à des impressions en noir et blanc et recto-verso, lorsque nécessaire.

La couverture de Marmiton Magazine, unique magazine papier du Groupe vendu en kiosque, est réalisée à partir de papier recyclé. L'intérieur du magazine est quant à lui fabriqué à partir de papier issu de forêts gérées durablement (FSC). Afin de limiter les acheminements et de favoriser l'emploi local, Marmiton a également fait appel à un imprimeur français certifié ISO 14001 (Maury).

Le Groupe aufeminin participe par ailleurs à Ecofolio – une campagne de communication en faveur du recyclage de papier.

## **Information des salariés sur la politique de développement durable**

Le Groupe pratique le tri sélectif depuis mai 2013 et sensibilise ses employés aux enjeux du recyclage et au respect des règles écologiques.

La politique de recyclage du Groupe, et les différentes actions qui en découlent sont mises en avant et expliquées de manière détaillée à tous les employés sur le site intranet de la société. Les règles du recyclage sont mentionnées dans les locaux à l'aide de pancartes explicatives, notamment à l'emplacement des poubelles.

### **Politique de recyclage**

Sept poubelles de tri sélectif sont mises à la disposition des employés dans la cafeteria : quatre pour les déchets ménagers, deux pour les déchets recyclables (papier, plastique, aluminium) et une pour le verre.

Pour la collecte des déchets, le Groupe aufeminin utilise des sacs de 100 litres conformes à l'écolabel français « NF Environnement ».

Le Groupe organise par ailleurs une collecte de piles, d'ampoules, de capsules Nespresso, de bouchons en plastique et d'appareils électroménagers.

Depuis 2013, le Groupe ne propose plus de gobelets plastiques jetables en libre-service au siège social, une mesure ayant permis une économie de 50 000 gobelets par an. Pour opérer ce changement, un mug personnel re-utilisable est offert à chaque nouveau collaborateur. En 2015, 36 mugs ont ainsi été achetés par le Groupe pour un montant de 72,90 euros.

Afin d'encourager les employés à respecter les règles de bonne conduite en termes d'hygiène et de recyclage, la direction s'emploie à envoyer des mails réguliers et à actualiser le site intranet de l'entreprise sur ces enjeux.

### **Cadre de travail & travaux (à relire/corriger par Delphine)**

En 2015, le Groupe a entrepris des travaux de décoration des bureaux et salles de réunion pour un montant total de 4299,54€ HT, afin d'améliorer l'environnement de travail existant.

La décoratrice Elisa Bailly (Les armoires by Elisa) a été chargée de rédecorer trois salles de réunions au rez-de chaussée. Dans ce cadre, vingt chaises des salles de réunions ont été remplacées par des modèles de type « Eames » suite à une concertation avec le CHSCT et la DRH.

Dans les bureaux, le groupe a souhaité rappeler son identité visuelle en redécorant les murs des open-space par l'apposition de stickers muraux inspirés des dessins de Cathy Karsenty, illustratrice officielle de la marque aufeminin. L'esprit d'entreprendre et l'innovation ont été incarnés par une citation d'Alan Kay apposée sur le mur du hall d'accueil : *“The best way to predict the future is to invent it”*

Pour maintenir un cadre de travail sain et équilibré, plus de soixante-dix interventions de maintenance et de vérification ont été effectuées sur les installations des locaux (ascenseur, climatisation/chauffage, alarme incendie, électricité) et des mesures d'hygiène préventives entreprises (dératisation). En 2015, aucun chantier n'a été effectué en matière d'économie d'énergie. Les nombreux travaux de rénovation et d'isolation réalisés en 2013, ont été jugés satisfaisants.

## **Flotte automobile**

Le Groupe dispose d'un véhicule de fonction nécessaire pour les déplacements des équipes (*déplacement dans les datacenters situés en grande banlieue, tournages...*). Afin de limiter les émissions de CO2, aufeminin a fait l'acquisition d'une voiture électrique Nissan Evalia E-NV200 pour un coût de 20 367 euros HT, en 2014, comprenant la reprise d'une voiture essence Renault Scénic de 2005.

A la suite de cet achat, le Groupe a rédigé une charte d'utilisation du véhicule à destination des utilisateurs de l'entreprise, afin de les sensibiliser aux caractéristiques d'une voiture électrique et à une conduite économique.

## **Indicateurs environnementaux**

Les indicateurs relatifs à la consommation d'énergie, d'eau et à la production de déchets concernent les locaux du siège social. Ces données incluent le nombre total d'occupants des locaux, c'est-à-dire le Groupe aufeminin filiales comprises, ainsi que la société Zanox et 4 sociétés sous-locataires qui n'appartiennent pas au Groupe. Le nombre d'occupants permanents en 2015 était de 344 personnes<sup>1</sup>, contre 280 en 2014.

L'eau et l'électricité consommées au siège social sont nécessaires au fonctionnement des bureaux, notamment pour les équipements informatiques, les serveurs hébergés en interne, l'éclairage, la cafétéria, la cuisine de tournage de la société Marmiton ainsi que les sanitaires, circuits de chauffage et climatisation.

En 2015, la consommation d'électricité a été réduite de 327 kWh par personne par rapport à 2014.

En 2015, la consommation d'eau par personne a diminué de 0.3 m3 par rapport à 2014.

---

<sup>1</sup> Détails du personnel présent dans les locaux en 2015 : Aufeminin 148 / Smart AdServer 80 / Bonial 7 / Ulule 18 / Botify 23 / Zanox 68 --- la société Smart AdServer a quitté les locaux fin novembre 2015).

<b>Consommation au siège social du Groupe</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Eau (immeuble/an) en m <sup>3</sup>	1219,61 m <sup>3</sup>	1322,98 m <sup>3</sup>	1522,764 m <sup>3</sup>
Eau (personne/an) en m <sup>3</sup>	4.5 m <sup>3</sup>	4.72 m <sup>3</sup>	4.42 m <sup>3</sup>
Electricité (immeuble/an) en kWh <small>Chiffre 2013 estimé sur 12 mois (facture disponible d'avril à décembre 2013, en raison d'un changement de propriétaire de l'immeuble)</small>	467 269 kWh	444 550 kWh	433 826 kWh
Electricité (personne/an) en kWh	1724 kWh	1588 kWh	1261 kWh
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (immeuble/an) en kg CO <sub>2</sub> e*	36 446,98 kg CO <sub>2</sub> e	34 674,9 kg CO <sub>2</sub> e	33 838,4 kg CO <sub>2</sub> e
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (personne/an) en kg CO <sub>2</sub> e*	134,49 kg CO <sub>2</sub> e	123,84 kg CO <sub>2</sub> e	98.36 kg CO <sub>2</sub> e
Papier imprimable en nombre de feuilles et kg (1 ramette = 500 feuilles = 2.5kg)	115 000 feuilles soit 575 kg	100 000 feuilles soit 500 kg	122 500 feuilles soit 612,5 kg
Déchets (total)**	380,64 m <sup>3</sup>	362,96 m <sup>3</sup>	362,96 m <sup>3</sup>
Déchets ménagères en m <sup>3</sup> par an**	249,6 m <sup>3</sup>	244,4 m <sup>3</sup>	244,4 m <sup>3</sup>
Déchets recyclables (papier, plastique) en m <sup>3</sup> par an**	106,08 m <sup>3</sup>	106,08 m <sup>3</sup>	106,08 m <sup>3</sup>
Déchets en verre en m <sup>3</sup> par an**	12,48 m <sup>3</sup>	12,48 m <sup>3</sup>	12,48 m <sup>3</sup>

\* Conversion selon la Base Carbone® publiée sur le site <http://bilans-ges.ademe.fr/>  
France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kgCO<sub>2</sub>e/ kWh

\*\*Consommation identique / pas de poubelles supplémentaires achetées)

### **Cycle de vie du matériel informatique**

Le Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie digitale, c'est pourquoi il s'efforce de fournir à ses employés du matériel neuf et de dernière génération, notamment pour les ordinateurs fixes et mobiles et les serveurs.

Lorsque le matériel informatique correspond aux besoins d'un poste et est en état d'usage, il est toutefois réaffecté à un nouveau collaborateur. Concernant les téléphones IP, le Groupe utilise du matériel d'occasion, afin de donner une seconde vie aux appareils en état de fonctionnement.

En 2014, le Groupe a procédé à une importante opération de recyclage du matériel informatique, stocké dans les locaux depuis 2002, auprès de la société BEN Informatique, spécialisée dans le recyclage des matériaux informatiques et électroniques.

<b>Recyclage du matériel informatique</b>	<b>(2002-2014)</b>	<b>2015</b>
Serveurs stock	109	0
Onduleurs avec batterie	6	0
Laptops	22	0
Desktops	22	0
Imprimantes	9	0

<b>Matériel informatique utilisé au siège</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Laptops	170	140
Ordinateurs fixes	26	26
Ecrans	196	166
Onduleurs	5	5
Imprimantes	16	10

Suite à la cession de sa filiale Smart AdServer le 21 avril 2015, le parc de serveurs du groupe a été considérablement réduit. Ainsi, le groupe est passé de 951 serveurs hébergés dans 4 datacenters externes, ainsi qu'au siège social, à un total de 236 serveurs hébergés dans un seul datacenter externe (DCE-F3) ainsi qu'au siège social.

<b>Parc des serveurs</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Nombre de serveurs au siège social d'aufeminin	20	25	16
Nombre de serveurs hébergés par des prestataires en France	800	826	220
Nombre de serveurs hébergés des prestataires au monde	100	100	0

<b>Consommation des serveurs en 2015</b>		
DCE-F = datacenter externe France	<b>DCE-F3</b>	<b>Serveurs au siège social</b>
Serveurs	220	16
Consommation annuelle 2015 par datacenter en kWh	358 496 kWh	28088 kWh**
Consommation annuelle 2015 par serveur en kWh	1629,53 kWh	1755,53 kWh**
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2015 (par an/datacenter) en kg CO2e	25 829,7 kg CO2e	3423,28 kg CO2e **
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2015 (par an/serveur) en kg CO2e	146,76 kg CO2e	136,93** kg CO2e
Conversion kWh en kg CO2e selon la Base Carbone® publiée sur le site <a href="http://bilans-ges.ademe.fr/">http://bilans-ges.ademe.fr/</a>	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh
Refroidissement	Cold Corridor®	Salle climatisée

<b>Consommation des serveurs en 2014</b> DCE-F = datacenter externe France DCE-USA = datacenter externe USA	<b>DCE-F1</b>	<b>DCE-F2</b>	<b>DCE-F3</b>	<b>DCE-USA-4</b>	<b>Serveurs au siège social</b>
Serveurs	416	234	176	100	25
Consommation annuelle 2014 par datacenter en kWh	730 300 * kWh	381 310 kWh	331 150 kWh	71 177 kWh	43 888 kWh**
Consommation annuelle 2014 par serveur en kWh	1755,53* kWh	1629,53 kWh	1881,53 kWh	711,77 kWh	1755,53 kWh**
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2014 (par an/datacenter) en kg CO2e	56 963,4* kg CO2e	29 742,18 kg CO2e	25 829,7 kg CO2e	37154,39 kg CO2e	3423,28 kg CO2e **
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2014 (par an/serveur) en kg CO2e	136,93* kg CO2e	127,1 kg CO2e	146,76 kg CO2e	371,54 kg CO2e	136,93** kg CO2e
Conversion kWh en kg CO2e selon la Base Carbone® publiée sur le site <a href="http://bilans-ges.ademe.fr/">http://bilans-ges.ademe.fr/</a>	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	USA: Electricité - mix moyen - consommation 0.522 kgCO2e/kwH	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh
Refroidissement	Cold Corridor®	Cold Corridor®	Cold Corridor®	Salle climatisée	Salle climatisée

\* Consommation électrique et émission CO2e estimée sur la moyenne des Datacenters externes 2+3 en France.

\*\* Consommation électrique et émission CO2e incluse dans la consommation de l'immeuble et estimée sur la moyenne des Datacenters externes 2+3 en France.

Le système "Cold Corridor®" refroidit les serveurs des datacenters dans un espace confiné où les flux d'air chaud et froid sont séparés, afin d'éviter de climatiser inutilement l'air ambiant. Comme le montre le schéma ci-joint, seul le couloir froid (Cold Corridor) dans lequel se situent les équipements

informatiques est refroidi. Ce système permet ainsi de réduire la consommation globale des climatisations.

De plus, 50 % des pannes de serveurs sont causées par la chaleur et 75 % se produisent dans le tiers supérieur, où la température est la plus élevée. Avec le cold corridor le refroidissement est uniforme, les serveurs sont donc plus fiables et la durée de vie du matériel allongée.

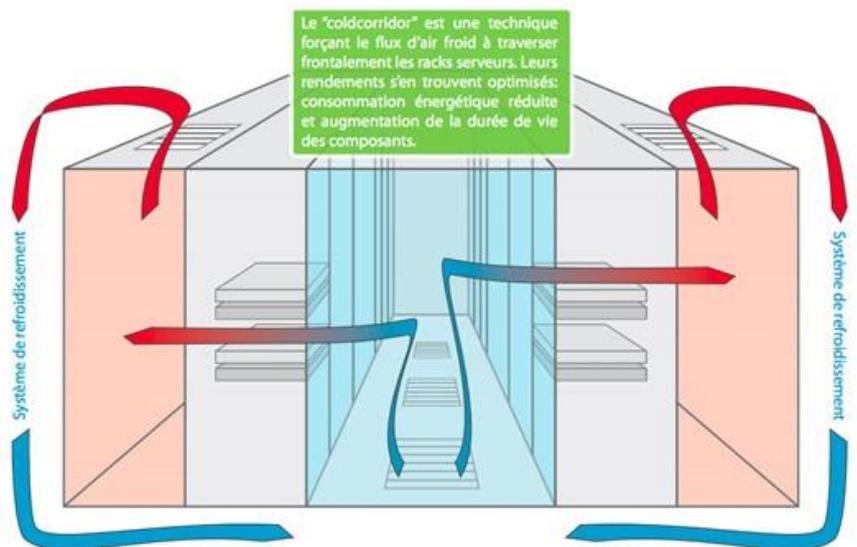


Schéma d'une suite en « cold corridor »

### III. INFORMATIONS SOCIÉTALES

#### 1. ACTIONS DE MECENAT ET DE PARTENARIAT

Le Groupe mène une politique active de mécénat et de partenariat afin de contribuer à la construction d'une société plus solidaire, plus humaine et responsable.

Cet engagement sociétal se matérialise principalement sous la forme de :

- Dons financiers
- Publicités gracieuses
- Actions solidaires relayées par une couverture éditoriale et/ou une visibilité sur les réseaux sociaux.

#### Dons financiers

<b>Dons financiers versés par aufeminin en France</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Montant net	<b>41 775 €</b>	<b>45 695 €</b>	<b>65 487 €</b>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AFM Telethon</li> <li>• Cinéfondation</li> <li>• Human Rights Watch</li> <li>• L dans la ville</li> <li>• Sauveteurs sans Frontières</li> <li>• Toutes à l'école</li> <li>• Un Cœur pour la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ASL (Maladie de Charcot)</li> <li>• CEW (Cosmetic Executive Women)</li> <li>• Cinéfondation</li> <li>• Fonds de dotation Florence Foresti</li> <li>• Lauréat du concours Webdesign</li> <li>• Human Rights Watch</li> <li>• Kiss Kiss Bank Bank</li> <li>• Un Cœur pour la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association "On the Rocks"</li> <li>• Cesacom</li> <li>• CEW - Cosmetic Executive Women France</li> <li>• Chloë Francisci (Lauréate FIBD Angoulême/Jeunes Talents)</li> <li>• Cinéfondation</li> <li>• Fondation Louis Vuitton</li> <li>• Human Rights Watch</li> <li>• Les amis du Projet Imagine</li> <li>• Sport dans la ville</li> </ul>

## Publicités gratuites

En 2015, aufeminin a davantage axé son soutien aux associations et fondations par du relais éditorial, correspondant plus globalement à la volonté du Groupe de privilégier le native advertising au display, afin d'acroître l'attention et l'engagement des internautes.

Publicité gratuite offerte par aufeminin en France	2013	2014	2015
Montant annuel brut HT en €	422 100 €	382 750 €	174 200 €
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action Contre la Faim</li> <li>• Agence solidarité logement</li> <li>• Cancer du Sein / Estée Lauder</li> <li>• Handicap International</li> <li>• Institut Curie</li> <li>• Institut du Cerveau et de la Moëlle Epinière</li> <li>• Les Boucles du cœur /Carrefour</li> <li>• Journée Mondiale Trisomie 21</li> <li>• Ligue Contre le Cancer</li> <li>• Plan France (Journée internationale des Filles)</li> <li>• Sos Sahel</li> <li>• Sos Village Enfants</li> <li>• Vaincre La Mucoviscidose</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Apprentis d 'Auteuil</li> <li>• Action Contre la Faim</li> <li>• Association Rêves</li> <li>• Cancer du Sein / Estee Lauder</li> <li>• CCFD Terre Solidaire</li> <li>• Fondation Culture Espaces</li> <li>• Fondation pour la Recherche médicale</li> <li>• France Parrainages</li> <li>• Handicap/Handi2day</li> <li>• Institut Curie</li> <li>• Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière</li> <li>• Institut pasteur</li> <li>• La Différence est une chance</li> <li>• Les Petites frères des Pauvres</li> <li>• Médecins Sans Frontières</li> <li>• ONG Vision du monde</li> <li>• Plan France (Because I am a girl)</li> <li>• Rencontres Nationales pour l'égalité des chances</li> <li>• SOS Sahel</li> <li>• SOS Village d'Enfants</li> <li>• Vaincre la mucoviscidose</li> <li>• WWF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action Contre La Faim (Campagne Nepal)</li> <li>• Amnesty International</li> <li>• Boucles Du Coeur – Crf</li> <li>• Club House France</li> <li>• Fondation Hulot</li> <li>• Go Red for Women</li> <li>• Handicap International (Campagne Nepal)</li> <li>• Je Dej Je Donne</li> <li>• Les Petits Frères Des Pauvres</li> <li>• Plan France</li> <li>• Sos Village d'Enfants (Campagne Nepal)</li> </ul>

## Actions solidaires, fonds récoltés et dons multiples

Au-delà des dons financiers et des publicités gracieuses, le Groupe aufeminin mène de nombreuses actions solidaires, impliquant :

- La mobilisation des collaborateurs, de leurs compétences et savoir-faire
- Des collectes de fonds en faveur d'associations
- La médiatisation de certaines causes auprès de l'audience d'aufeminin

### *Actions solidaires menées par le Groupe en 2015*

#### *Dons de matériel : 0,9 m3*

- **L'association « Tout le monde chante contre le cancer »** a reçu en mai 2015 un don de 0,8 m3 de matériel de beauté et de loisirs (maquillage, parfums, livres, accessoires)
- **L'association « Aurore »** a reçu en décembre 2015 pour son projet Archipel 0,1 m<sup>3</sup> de matériel de beauté pour femmes ainsi que des cadeaux pour les enfants.

#### *Fonds récoltés et reversés aux associations : 2293,37 euros en 2015*

- **L'Institut en Santé Génésique qui vient en aide aux femmes victimes de violences** s'est vu reverser le produit d'une vente caritative aux collaborateurs d'aufeminin, d'une somme de 2183 euros. L'Institut en Santé Génésique vise à aider les femmes victimes de violences, en leur proposant information, accueil et accompagnement psychologique, juridique, social et médical.
- Deux fois par semaine des fruits de saison des vergers de Gally sont mis en libre-service à la cafeteria du siège social. Par solidarité, il est suggéré aux employés de faire un don de 40 centimes par fruit afin de soutenir la lutte contre le cancer. Grâce à cette collecte, 110,37 euros ont été reversés en 2015 à la « **Fondation de France pour la recherche contre le cancer** ».

#### *Mobilisation des salariés et visibilité éditoriale*

Comme le revendique la Charte d'engagements d'aufeminin pour les femmes, le Groupe s'engage dans l'ensemble des pays à représenter les femmes dans leur diversité (*couleur de peau, âge, morphologie, etc.*) et à lutter contre le culte de la maigreur et de l'anorexie dans les publicités qui véhiculent des normes esthétiques dangereuses pour la santé.

Les rédactions internationales ont notamment soutenu la campagne #RealUnreal, initiée par le photographe de mode Adi Barkan, dont l'objectif visait à dénoncer l'usage abusif de photoshop. Adi Barkan a en effet été le premier photographe à protester contre les mannequins en sous-poids, plaidant ainsi pour l'adoption d'une loi interdisant l'encouragement du culte de la maigreur dans l'industrie de la mode.

Plusieurs articles ont été publiés sur les sites d'aufeminin :

1. **France** : « Cet ancien photographe de mode s'engage contre l'abus de Photoshop »
2. **Allemagne** : « Gehirnwäsche 2.0: Wie Photoshop längst unseren Blick versaut hat ! Schluss mit Photoshop: Diese Kampagne will Retusche in Werbeaufnahmen verbieten »
3. **Espagne** : « "Real/Unreal", la campaña que apuesta por una publicidad saludable sin retoques digitales »
4. **Italie** : « Basta Photoshop! Un fotografo di moda si ribella ai ritocchi digitali del corpo delle donne. Scopri che cosa ha fatto... »

5. **UK** : « Is the world finally getting real about women's bodies?  
Welcome To "Real/Unreal": The Campaign Focused On Getting Rid Of Photoshop In Advertising For Good »
6. **Pologne** : « Światowej klasy fotograf mody idzie na wojnę z Photoshopem. Czy jest szansa, że przestaniemy oglądać w gazetach tak wyretuszowane zdjęcia? »
7. **USA** : «Here's How the 'Real/Unreal Project' is Promoting Real Beauty and Real Women in Ads  
»
8. **Brésil** : « Real/Unreal : a campanha que aposta em uma publicidade sem retoques digitais »

Le projet « Contre coups » luttant contre la violence faite aux femmes a par ailleurs reçu un large soutien éditorial deux médias du groupe, aufeminin et Happy Happening.

A l'occasion de la Journée Mondiale de sensibilisation à l'autisme, le 2 avril 2015, Eglantine Eméyé (*présentatrice télé, présidente de l'association « Un pas vers la vie », et mère du jeune Sami, atteint d'une grave forme d'autisme*) est venue rendre visite à la rédaction d'Onmeda, le site de santé du Groupe aufeminin. Les employés du groupe ont manifesté leur solidarité lors d'une photo collective, où chacun était habillé de bleu, couleur symbolisant la lutte contre l'autisme.



Le 1er avril, l'association "Pink Bra Bazaar" a invité les employées à un atelier créatif pour customiser une soixantaine de soutien-gorge, afin de soutenir la prévention du cancer du sein.

Aufeminin a par ailleurs été partenaire de la campagne «Go Red fo Women», organisée par l'association AJILA, le 7 avril 2015 afin de sensibiliser les femmes à la lutte contre les maladies cardiovasculaires. Outre un relais éditorial et une campagne publicitaire offerte gracieusement, le Groupe a mobilisé ses salariés afin de relayer cette cause sur les reseaux sociaux (#goredforwomen-France). Une photo collective a symbolisé cet engagement.



Onmeda, le site de santé du groupe, a par ailleurs soutenu de nombreuses causes et campagnes sanitaires tant de manière éditoriale que par la conclusion de partenariats avec des organisations ou associations telles que :

- La Croix Rouge
- Un Pas Vers la Vie, association accompagnant les parents d'enfants souffrant d'autisme
- L'Inserm (l'Institut national de la santé et de la recherche médicale)
- Le Fonds pour la Santé des Femmes

## 2. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe aufeminin déploie et encourage un dialogue constructif et de proximité avec l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse de ses collaborateurs, des membres de sa communauté, de ses fournisseurs, de ses actionnaires et investisseurs, ou encore des associations et ONG. Vital au fonctionnement de l'entreprise, ce dialogue est perçu comme un élément constitutif de sa stratégie de développement.

### **Relations avec la communauté d'aufeminin**

Aufeminin a conforté sa position de leader digital féminin en France, avec une audience globale de 9 millions de visiteurs uniques par mois (1).

Elu site féminin préféré des internautes Français (2), selon l'enquête NetObserver® d'Harris Interactive menée au printemps 2015, aufeminin a continué de séduire les internautes, et obtenu le label d'excellence Harris Interactive au printemps 2015 pour la qualité d'expérience utilisateur apportée à ses visiteurs. Ce label est attribué aux meilleurs sites web partenaires sur la base des quatre critères clés suivants : satisfaction globale, réponse aux attentes utilisateurs, intention de revisiter le site, intention de recommander le site.

Fort de ses deux chaînes sur YouTube, Beautiful by aufeminin et aufemininTV fédérant, à elles deux, plus de 290 000 abonnés (3), aufeminin est par ailleurs resté le leader des acteurs digitaux féminins sur YouTube.

Par sa volonté de penser "mobile first" pour anticiper les nouveaux usages des utilisateurs sur le digital, aufeminin a également rassemblé une large communauté de mobinautes/tablonantes, dont les audiences se sont élevées à 2,6 millions de visiteurs par mois sur le mobile (4) et à 2,7 millions sur la tablette (5). Les applications d'aufeminin (Buzz, Beautiful by aufeminin et forums/aufeminin), qui ont rapidement conquis des communautés de mobinautes/tablonantes, totalisent près de 762 000 téléchargements (6).

Des succès d'audience s'expliquant pour l'ensemble des supports digitaux d'aufeminin par une stratégie de contenus engagée et adaptée aux réseaux sociaux, à l'image de la page Facebook d'aufeminin rassemblant près de 1 000 000 fans (7).

Sources

1 Médiamétrie et Mediametrie//NetRatings – Mesure Internet Global – France – Août 2015 – Base : 15 ans et plus – Copyright Médiamétrie et Mediametrie//NetRatings - Tous droits réservés

2 NetObserver®, Harris Interactive, printemps 2015, répondants recrutés en ligne, au travers du dispositif de recueil de l'enquête NetObserver® qui s'est déroulée du 13 avril au 28 juin 2015. Echantillon de 5 995 visiteurs réguliers de sites féminins (beauté, mode, people...) redressé pour être représentatif de la population des internautes de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine

3 Chiffres YouTube –périmètre : France – données au 25/11/2015 – aufeminin : cumul des abonnés aux chaînes Beautiful by aufeminin et aufemininTV

4 Médiamétrie – Mesure d'audience Internet mobile – France – Juin 2015 – Base : 11 ans et plus – Copyright Médiamétrie – Tous droits réservés

5 Médiamétrie – Mesure d'audience Internet sur Tablette – France – Mai 2015 – Base : 2 ans et + - Copyright Médiamétrie – Tous droits réservés

6 iTunes Connect et Google Play- cumul téléchargements applications aufeminin Buzz, Beautiful by aufeminin et aufeminin Forums/aufeminin

7 Chiffre Page Facebook aufeminin - février 2016.

En 2015, le groupe aufeminin a par ailleurs lancé une refonte complète de ses forums, comptabilisant 1 nouveau message toutes les 4 secondes. Le projet visait à donner un coup de neuf à la plateforme de conversation avec un nouveau design, de nouveaux outils, une modération plus efficace ainsi qu'un lien renforcé entre les équipes d'aufeminin et ses forummeurs. Les nouveaux forums ont été accessibles à tous les utilisateurs au mois de février 2016.

Les principes d'accessibilité et de gratuité ont été maintenus. Ainsi tout internaute inscrit sur les sites d'aufeminin et de Marmiton, dispose d'un droit d'accès gratuit aux espaces communautaires, lui permettant d'échanger avec la communauté et de partager ses expériences et ses centres d'intérêts.

Afin de garantir une utilisation sécurisée et responsable des espaces communautaires, le Groupe a souhaité édicter des chartes de bonne conduite consultables en ligne sur les sites [aufeminin.com](http://aufeminin.com) et [Marmiton.org](http://Marmiton.org).

Pour chacun des forums, un modérateur est chargé de veiller au respect de ces règles et de rendre ces espaces de discussions libres et agréables à tous. Tout internaute considérant un message contraire à ces règles, peut en avertir le médiateur via un bouton d'alerte. Pour toute question, difficulté ou mécontentement, les internautes peuvent également contacter les équipes d'aufeminin et de Marmiton par mail, qui leur répondront dans un délai maximum de deux jours ouvrés, comme précisé sur les sites.

Le Groupe a par ailleurs cherché à mieux comprendre les attentes de ses internautes et à mieux y répondre. Marmiton a ainsi organisé en 2015 plusieurs enquêtes régulières auprès de ses internautes (deux enquêtes par mois).

Marmiton a poursuivi sa politique d'écoute et d'amélioration de ses services, notamment à travers une meilleure gestion des demandes enregistrées sur le site, ainsi que la mise en place d'un Chat lié à sa boutique en ligne. Marmiton a tenu ses engagements de qualité de service, conformément à sa « charte de l'internaute ».

#### *Indicateurs sur les relations avec les internautes*

<b>COMMUNAUTE AUFEMININ</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Membres du Club aufeminin	300 907	447 301	203 463
Participant aux tables- rondes	10	10	2

<b>CONTENUS CREEES ET ALERTES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Messages postés sur les forums d'aufeminin	5 443 000	4 180 000	2 175 969
Messages postés sur les forums de Teemix	124 000	96 900	51 542
Alertes sur les forums d'aufeminin	157 000	242 100	186259
Alertes sur les forums de Teemix	2700	16 400	28008
Albums photos créés sur aufeminin	15 513	30 462	19 254
Albums photos créés sur Teemix	3827	478	185
Vidéos créées sur aufeminin	6 184	3 625	2103
Vidéos créées sur Teemix	166	121	86
Blogs créés sur aufeminin	4037	2854	1078
Blogs créés et/ou alertés sur Teemix	583	381	416

<b>MESSAGES DES INTERNAUTES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Emails quotidiens reçus sur la boîte mail :communaute@aufeminin.com	200	60	40
Messages quotidiens sur la page Facebook d'aufeminin	10	5	7
Messages quotidiens par MP sur le compte lequipeaufeminin	1	1	1

## **Protection des données des internautes**

Le Groupe aufeminin accorde la plus grande importance à la protection des informations que les internautes fournissent en ligne, ainsi qu'au respect de leur vie privée. Depuis son origine, le site aufeminin est déclaré à la CNIL sous le numéro 669631, et respecte l'ensemble des lois sur la protection des données individuelles.

Les internautes disposent d'un accès gratuit et illimité aux fonctionnalités de la communauté (création d'un espace personnel, d'albums, de blogs, de vidéos, discussions sur les forums, etc.) et peuvent profiter des avantages du Club aufeminin (jeux-concours, etc.). Les contenus communautaires font l'objet d'une modération a posteriori dans un délai de 48h ouvrables, afin de garantir aux internautes un droit d'expression direct sur le web.

### ***Protection des données personnelles par l'auto-vigilance***

Dans le cadre des règles de bonne conduite publiées sur le site aufeminin, le Groupe recommande à ses internautes de ne jamais communiquer leur adresse postale, mail, numéro de téléphone ou toute autre information personnelle, directement sur les forums. Le site [aufeminin.com](http://aufeminin.com) leur permet de dialoguer avec l'outil des « messages privés » via l'icône . Aufeminin rappelle à ses internautes que les espaces, forums ou chats sont des espaces publics et répertoriés par des moteurs de recherche. Pour éviter toute intrusion dans leur vie privée, le Groupe aufeminin engage les utilisateurs à apporter la plus grande vigilance aux informations qu'ils communiquent.

### ***Suppression des données personnelles – Charte du droit à l'oubli***

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, les internautes disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation complète des informations les concernant. Les internautes peuvent exercer ce droit 24h/24h en ligne en se connectant avec leurs identifiants (pseudo et mot de passe) dans la rubrique « Modification de mes infos ».

La suppression d'un compte aufeminin entraîne la suppression automatique de tous les contenus du compte sur aufeminin.

Convaincue de l'importance de la protection de la vie privée dans les usages numériques, aufeminin fait partie des signataires de la « Charte du droit à l'oubli dans les sites collaboratifs et les moteurs de recherche ».

Cette Charte constitue un engagement volontaire des signataires à appliquer les bonnes pratiques qu'elle décrit. Elle concerne notamment

- La gestion des données publiées intentionnellement par des internautes et la mise en œuvre du « droit à l'oubli ».
- La matérialisation des principes de consentement, de droit à l'information, de droit d'accès, de rectification et d'opposition, prévus par la loi Informatique et Libertés ou, le cas échéant par les autres textes ou traités internationaux en vigueur.

Cette Charte contribue à assurer le respect de la vie privée des internautes et à maintenir la confiance du public dans les réseaux sociaux et dans les sites collaboratifs.

Afin de collaborer avec les autorités compétentes en matière de fraude ou d'acte illicite, le Groupe aufeminin collecte, à chaque inscription ou publication de messages sur le site, les adresses IP des internautes. Ces informations ne sont, en aucun cas, utilisées à d'autres fins que celles poursuivies par les autorités publiques compétentes.

Depuis 2012, le Groupe aufeminin applique, par ailleurs la convention « alerte enlèvement », sur l'ensemble de ses sites en France, afin de collaborer avec les autorités publiques, lors du déclenchement d'un plan « alerte enlèvement ».

## **Protection du droit des auteurs**

### ***Droits d'auteurs externes (contenus participatifs)***

En tant qu'éditeur de sites dont les blogs et les forums sont animés par les internautes, le Groupe est soumis à la même responsabilité que les hébergeurs de site. A cet égard l'article 6-I-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique dispose que « *les personnes physiques ou morales qui assurent, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ne peuvent pas voir leur responsabilité civile engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un destinataire de ces services si elles n'avaient pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si dès le moment où elles en ont eu cette connaissance elles ont agi promptement pour retirer ces données ou en rendre l'accès impossible.* »

Le Groupe distingue deux types de contenus participatifs :

- ceux qui font l'objet d'une modération *a priori* (recettes, commentaires sur les recettes, questions/réponses)
- ceux qui font l'objet d'une modération *a posteriori* (messages sur les forums, commentaires sur les dossiers).

Concernant les contenus modérés a priori, le Groupe s'engage à ne valider aucun contenu offensant, illégal ou pouvant s'avérer dangereux, de même qu'aucun contenu ayant été recopié sur un autre support.

Les contenus modérés a posteriori sur les forums sont effectués via un système de signalement qui répond à des règles précisées sur les sites d'aufeminin et de Marmiton.

- Pour aufeminin : <http://www.aufeminin.com/aide/tuto-les-nouveaux-forums-etape-par-etape-s1544560.html>
- Pour Marmiton : <http://www.marmiton.org/forum/forum-regles.aspx>

### **Relations avec les clients**

La Groupe porte grande attention à la satisfaction de ses clients, et place le dialogue au cœur des relations qu'il entretient avec eux.

### **Les événements pour échanger avec les clients du groupe**

Plusieurs événements ont été organisés par le Groupe aufeminin, tout au long de 2015, pour échanger avec ses clients, améliorer leur connaissance des services proposés et agir sur les modalités d'amélioration des services multi-plateformes.

Le Groupe aufeminin a ainsi organisé deux soirées dites de « Mentoring féminin » autour du concept d'empowerment pour permettre à ses clientes de progresser et de renforcer leur capacité d'action au sein de l'entreprise. Une centaine de femmes ont ainsi participé aux deux mentoring suivants :

- Le 19 mai 2015 sur le thème : « L'audace de réussir » animé par la coach Gisèle Szczyglak. Experte en mentoring, Gisèle Szczyglak intervient pour les cadres et les dirigeants dans les grands Groupes, les programmes internationaux de l'ENA, le CHEMI et le Secrétariat Général du Gouvernement ainsi que les congrès internationaux dédiés au développement professionnel des femmes et à leur impact dans la sphère économique.

- Le 26 août 2015 sur le thème : « L'Art de la conversation : Pilier du networking au féminin » avec l'intervention de Fanny Auger, Directrice de "The School of Life Paris", entrepreneure et auteure.

### Les événements responsables pour promouvoir des marques

Le Groupe incite les marques à promouvoir leurs produits à travers l'organisation d'événements porteurs de valeurs et engagés socialement. Deux événements ont ainsi été organisés par les équipes, en 2015.

#### **La « Green Party », une soirée 100% bio chez aufeminin**

Le 23 avril 2015, le Groupe aufeminin a organisé dans ses locaux une soirée sur la thématique du développement durable en collaboration avec Manuela de Poulette Blog. Cette soirée était placée sous le signe de la beauté, la mode, du développement durable et de l'écologie.

Neuf marques bio ont ainsi été réunies au siège d'aufeminin afin de proposer aux 140 invitées des ateliers mêlant détente et découverte :

- La marque de beauté bio Lavera qui présentait sa nouvelle gamme Basis Sensitiv et ses produits de maquillage avec la réalisation d'un make-up contouring végétal par des maquilleuses professionnelles.
- Weleda et ses massages de mains avec la gamme Grenade.
- Phyto et son bar à coiffure avec la gamme Phyto Plage.
- Laino et son gommage des mains avec le Lait Hydratant Soyeux à l'extrait de pulpe de pomme.
- Botanic, en charge de la décoration des locaux du groupe aufeminin pour l'occasion, prodiguant des conseils pour réussir ses plants avec les graines bio de la gamme Basilic Grand Vert.
- C&A et son atelier de broches en bois à customiser
- Bjorg et ses cocktails au lait d'Amande réalisés par la blogueuse Hello It's Valentine.
- Les thés Clipper qui présentaient l'ensemble de leur gamme et proposaient des dégustations..
- Pur offrant un bar à jus
- SolarSoundSystem animant la musique par le biais d'énergies renouvelables, et notamment d'un vélo.

#### **Le Déjeuner-Brunch « Octobre Rose » pour lutter contre le cancer du sein**

Pour aborder le sujet de la prévention et échanger sur la lutte contre le cancer du sein, un déjeuner-brunch « Octobre Rose » a été organisé le jeudi 8 octobre 2015 au siège d'aufeminin.

Lors de ce déjeuner une quarantaine d'influenceuses ont pu rencontrer des expertes de la prévention du cancer du sein et profiter d'animations ludiques (nailbar, headband de fleurs) et pédagogiques (photocall avec main sur le sein pour promouvoir le geste de l'autopalpation des seins avec le Hashtag #HandsOn).

Cet événement a rencontré un franc succès avec une centaine de retombées sur les réseaux sociaux permettant une mise en valeur de l'engagement de Nestlé Fitness en faveur d'Octobre Rose, et plus généralement en faveur de la lutte contre le cancer.

### Relations avec les organisations syndicales

Les relations de la Direction avec les élus et le délégué Syndical se veulent collaboratives et constructives. Lors des échanges, le ton reste libre et l'ensemble des parties est consciente de la nécessité de construire ensemble un cadre de travail performant.

### **Relations avec les fournisseurs et les prestataires**

Les relations du Groupe avec ses fournisseurs et ses prestataires s'inscrivent dans une démarche de confiance. L'ancienneté des relations professionnelles a permis d'établir un dialogue étroit et constant, notamment pour la maintenance des locaux et les fournitures bureautiques.

### **Relations avec les actionnaires et les investisseurs**

La société anonyme aufeminin est fière d'avoir obtenu le label Tech 40 d'EnterNext le 4 mai 2015. Nouvellement créée en 2015, ce label est attribué à 40 entreprises parmi les plus de 320 PME-ETI Techs européennes cotées sur les marchés couverts par EnterNext et opérant dans l'un des domaines d'activité suivants : sciences de la vie, eco-industrie et TMT. Sélectionnées par un comité d'experts européens indépendants sur la base de critères de performance économique, financière et boursière, ces 40 entreprises ont pu avoir accès à un dispositif de promotion et d'accompagnement spécifique afin de leur offrir une visibilité accrue, notamment auprès des investisseurs.

Les relations avec les actionnaires et les investisseurs ont été entretenues en 2015 par l'agence de communication financière Actifin en collaboration avec la direction générale, la direction financière et la direction de la communication du Groupe. La direction d'aufeminin peut être contactée par les investisseurs par mail à [finances@aufeminin.com](mailto:finances@aufeminin.com).

L'actionnaire majoritaire Axel Springer représente quatre des sept membres du conseil d'administration d'aufeminin et porte une attention majeure aux résultats et à la stratégie du Groupe.

Afin de maintenir une relation de proximité et de confiance, les actionnaires et investisseurs ont été invités par le Groupe en 2015, à deux reprises au siège social :

- 2 mars 2015 : l'acquisition de Livingly Media et la promesse d'achat de Smart AdServer ont été présentées à la SFAF (société française des analystes financiers).
- 25 juin 2015: les actionnaires ont été réunis lors d'une Assemblée générale.

Le Groupe s'appuie, par ailleurs, sur des prestataires de référence pour accompagner ses relations avec les actionnaires et les investisseurs.

- Pour favoriser la liquidité des transactions, la régularité des cotations des titres et éviter des décalages de cours non-justifiés par la tendance du marché, le Groupe a confié son contrat de liquidité du 2 mai 2014 au 30 juin 2015 à la société Kepler Capital Markets.
- L'organisation de l'Assemblée générale des actionnaires, a été confiée à la société CACEIS, à l'agence de communication financière Actifin ainsi qu'au cabinet AVA-law.
- La société HSBC gère le plan de stock-options de la société.

Tout au long de l'année, la direction de la communication veille, en collaboration avec l'agence de communication financière, à diffuser des communiqués de presse réguliers sur l'actualité du Groupe ainsi que les publications du calendrier prévisionnel financier, accessibles sur le site corporate d'aufeminin.

En 2016, le Groupe aufeminin a confié la communication financière à l'agence Newcap.

### **Relations avec les associations et les organisations non-gouvernementales**

Par sa politique de mécénat et de partenariat, le Groupe entretient des relations fortes avec de nombreuses associations, dont le champ d'action est principalement tourné vers les femmes.

***Exemple de relations entretenues par aufeminin avec deux associations, à l'occasion du Noël solidaire d'aufeminin à Disneyland Paris***

Pour la quatrième année consécutive, le Groupe aufeminin s'est allié en 2015 à Disneyland Paris afin d'offrir un Noël d'exception à des enfants issus de milieux défavorisés. Lors de l'édition 2015, qui s'est tenue le 5 décembre, 18 enfants suivis par « l'Association pour l'accompagnement social et administratif des migrants et de leurs familles » à Paris ont ainsi eu l'opportunité de passer une journée entière dans les deux parcs de Disneyland Paris. Par la même occasion, une cinquantaine de cadeaux ont été remis à l'association « La Voix de l'Enfant ».

### **3. GOUVERNANCE ET LOYAUTE DES PRATIQUES**

La gouvernance d'aufeminin repose sur un ensemble de structures et de principes, destinés à garantir la transparence des activités du Groupe, et à assurer la mise en œuvre de sa stratégie de développement. En tant que société cotée en bourse, et conformément à la législation française, aufeminin communique ainsi de manière régulière sur ses résultats financiers, tant auprès des autorités compétentes (principalement l'autorité des marchés financiers (A.M.F), des actionnaires, des analystes et des investisseurs et plus largement au grand public.

Détenue à 80,08 % par le Groupe allemand Axel Springer, la société anonyme aufeminin est dirigée et contrôlée par un Conseil d'administration composé de sept membres dont 2 administrateurs indépendants. Deux représentants de la Délégation Unique du Personnel sont convoqués aux réunions du conseil d'administration.

Le contrôle financier est assuré par :

- Deux commissaires aux comptes, convoqués chaque année pour l'arrêté des comptes par le conseil d'administration en mars (clôture des comptes annuels de l'année précédente) puis en août (clôture des comptes fin juin).
- Un comité d'audit présidé et convoqué par Marie-Allavena, Directrice générale des éditions Eyrolles.

Le comité exécutif composé de cinq membres définit la stratégie du Groupe, veille aux évolutions du marché, effectue un bilan des activités et contrôle les coûts.

2013	2014	2015
<b>7 membres du conseil d'administration d'aufeminin</b>		
Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Julian Deutz Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann	Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Marc Flamme Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann	Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Marc Flamme Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann
<b>3 membres du comité d'audit</b>		
Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Julian Deutz (jusqu'au 13/05/2014)	Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Marc Flamme (nommé le 13/05/2014)	Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Marc Flamme (nommé le 13/05/2014)
<b>2 représentants de la Délégation Unique du Personnel (DUP)</b>		
Mme Hajar Zaroual M. Alexandre Fau	Mme Hajar Zaroual M. Alexandre Fau	Mme Tizianna Fantinati Mme Dorothee Gebele
<b>2 commissaires aux comptes</b>		
Constantin Associés, réseau Deloitte M. Philippe Soumah  Ernst & Young M. Franck Sebag	Constantin Associés, réseau Deloitte M. Philippe Soumah  Ernst & Young M. Franck Sebag	Constantin Associés, réseau Deloitte M. Philippe Soumah  Ernst & Young M. Franck Sebag
<b>6 membres du comité exécutif</b>		<b>5 membres du comité exécutif</b>
Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Cyrille Geffray Florian Baier (jusqu'au 21/08/2014)	Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Cyrille Geffray Patrick Caetano (nommé le 21/08/2014)	Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Patrick Caetano

<b>Indicateurs de gouvernance</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Nombre des membres au conseil d'administration	7	7	7
Nombre de réunions du conseil d'administration	6	4	6
Nombre de membres indépendants au conseil d'administration	2	2	2
% de femmes dans le conseil d'administration	42 %	42 %	42%
Taux de présence au conseil d'administration	80 %	97 %	97%
Nombre de réunions du comité d'audit, de contrôle interne et des risques	2	3	3
Taux de présence du comité d'audit, de contrôle interne et des risques	80 %	100 %	100 %
Nombre de membres du comité exécutif	6	6	5
Nombre de réunions du comité exécutif	14	16	8
Taux de présence aux réunions du comité exécutif	100 %	100 %	100%
% de femmes dans le comité exécutif	33 %	33 %	33%

## Informations des collaborateurs

Fidèle à son esprit 'start-up', le Groupe entretient des relations fortes avec ses collaborateurs par une communication interne, à la fois directe et digitale.

### *La communication directe*

- **Réunions plénières** : En 2015, les collaborateurs du Groupe ont été conviés à six réunions plénières au siège social. Lors de ces réunions, les équipes ont pu être informées de la stratégie du Groupe, des projets en cours et des bonnes pratiques à adopter en matière de santé et de sécurité.
- **Accueil des nouveaux arrivants** : Des réunions d'intégration ont été organisées par la direction tout au long de l'année, afin d'accueillir les nouveaux arrivants, de les sensibiliser aux valeurs du Groupe et d'échanger sur leurs premières impressions.
- **Agent d'accueil** : Un agent d'accueil est présent chaque jour de 9h à 20h à l'entrée de l'immeuble, afin de répondre aux questions pratiques des employés et visiteurs.
- **Rencontres entre les équipes** : la majorité des collaborateurs du Groupe travaille dans un bureau open-space, ce qui facilite les contacts directs entre les équipes. Les collaborateurs peuvent par ailleurs se rencontrer pendant leurs pauses à la cafeteria, dans la salle de repos et dans la cour.

### *La communication digitale*

- **Intranet** : Un site intranet est mis à la disposition des collaborateurs afin de leur donner accès à l'ensemble des informations pratiques qui concernent l'entreprise (annuaire, réservation des salles de réunion, informations RH, politique d'achats, assurances, assistance informatique, contacts des fournisseurs, consignes de sécurité). Cet outil a fait l'objet de mises-à-jour régulières en 2015.
- **Mail** : La direction informe régulièrement par mail les collaborateurs des actualités du Groupe et rappelle fréquemment les consignes de sécurité.
- **Trombinoscope** : Le Groupe possède un trombinoscope international afin de permettre aux équipes de se reconnaître mutuellement, au-delà des pays.
- **Vidéo** : Des messages vidéo sont régulièrement envoyés par la direction d'Axel Springer aux collaborateurs d'aufeminin, dans un souci de dialogue et de transparence.

#### **4. ENGAGEMENT EDITORIAL ET EVENEMENTIEL EN FAVEUR DES FEMMES, DE LA DIVERSITE, DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS ET AUTRES CAUSES SOCIETALES**

##### **Respect des règles éthiques et déontologiques dans les contenus**

L'ensemble des contenus rédactionnels publiés par le Groupe aufeminin obéit à des principes éthiques et déontologiques, qui visent à rendre l'information accessible à tous, à favoriser le pluralisme et à promouvoir la diversité culturelle.

Le Groupe respecte les lois et réglementations en vigueur, notamment la loi Evin relative à la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. S'agissant des contenus sur la santé, le Groupe veille à rappeler qu'ils ne se substituent en aucun cas à une consultation médicale.

Au-delà des règles déontologiques, la rédaction s'efforce de porter une attention majeure aux enjeux sociétaux qui concernent les femmes, en les promouvant quotidiennement dans les contenus. A titre d'exemple :

- La rédaction publie ainsi chaque semaine le portrait d'une femme qui a marqué l'actualité.
- Lorsque la rédaction souhaite interviewer un expert, elle s'efforce de solliciter une femme.
- La représentation des femmes dans leur diversité (couleur de peau, âge, morphologie, etc.) figurent parmi l'un des principaux critères de la rédaction lorsqu'un visuel est choisi pour illustrer un article.
- La rédaction ne soutient aucun parti politique, mais s'engage régulièrement en faveur de mesures faisant avancer la cause féminine et celle des minorités.
- La rédaction est particulièrement vigilante à la question des stéréotypes, et s'efforce de lutter contre leur diffusion au sein de la société, notamment via ses sites aufeminin et Womenology, le laboratoire de recherche du Groupe.

##### **Engagement éditorial en faveur des femmes et autres causes sociétales**

L'engagement éditorial du Groupe est ancien, et se manifeste par la publication d'articles, tout au long de l'année, autour des thèmes suivants :

- La liberté d'expression et les droits des femmes ;
- La prévention et la santé ;
- La lutte contre l'exclusion et les discriminations ;
- Les enfants, l'accès à la culture et à l'éducation ;
- Le développement durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le locavorisme.

##### ***La liberté d'expression et les droits des femmes***

Le Groupe tient particulièrement à défendre les droits des femmes et à dénoncer toute entrave à leur liberté. En 2015, plusieurs actions ont matérialisé cet engagement :

- Afin de lutter contre les stéréotypes et favoriser l'égalité hommes-femmes, le Groupe a diffusé lors de la Journée internationale des droits des femmes, une vidéo dénonçant avec humour les préjugés de genre. Pour cette production, le groupe a fait appel à la comédienne Marion Séclin du studio Bagel.
- La parution sur aufeminin, le 9 novembre 2015, de l'article de Baptiste Beaulieu, médecin et écrivain, intitulé « Les choses que je sais et celles que je ne saurai jamais », et partagé près de 24 000 fois sur les réseaux sociaux.

Une quarantaine d'articles a par ailleurs été publié en 2015 afin de lutter contre le sexisme et les stéréotypes, de défendre l'égalité hommes/femmes (éducation, travail, salaire, etc.), de dénoncer les crimes et les violences faites aux femmes et de soutenir les mouvements d'émancipation à travers le monde.

**ARTICLES PUBLIES EN 2015  
POUR PROMOUVOIR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET LES DROITS DES FEMMES**

- Baptiste Beaulieu : Les choses que je sais et celles que je ne saurai jamais
- Marche républicaine pour la liberté
- Le discours de Patricia Arquette pour l'égalité hommes-femmes aux oscars 2015
- Léa Seydoux et Vincent Cassel s'engagent pour les droits des femmes
- 10 chiffres qui prouvent que la journée internationale des filles à tout son sens (malheureusement)
- Charlie Hebdo : Horreur et solidarité générales sur les réseaux sociaux
- « Je suis Charlie », le message plein d'espoir d'un nouveau-né.
- La femme de la semaine : Elsa Cayat, morte pour la liberté d'expression
- L'industrie du cinéma boude toujours les femmes
- Emma Watson son nouveau discours poignant pour l'égalité homme/femme
- L'Arabie Saoudite voudrait des Jeux Olympiques entièrement masculins
- Une victime d'excision raconte : « Si vous n'étiez pas mutilée, vous étiez isolée »
- Journée Internationale de la Femme : demandez le programme !
- Emma Watson va donner une conférence sur l'égalité des sexes
- Des hommes défilent en burqa pour défendre les droits des femmes à Kaboul
- La lettre militante de Beyoncé à Angela Merkel pour l'égalité
- Des milliers de Marocaines dans la rue pour les droits des femmes
- Patricia Arquette se mobilise à nouveau pour l'égalité des sexes
- La solution radicale d'une PDG pour lutter contre l'inégalité salariale
- Les Iraniennes pourront désormais assister à certains matches avec des hommes
- Même regard, même droits : La campagne marocaine qui milite pour l'égalité homme-femme
- 70 ans après le premier vote des femmes, Marisol Touraine continue le combat
- Les Algériennes dévoilent leurs jambes pour revendiquer le droit de s'habiller comme elles le veulent
- Angela Merkel et Anne Hidalgo effacées de la marche républicaine en Israël
- Une caricature de Mahomet en Une du prochain Charlie Hebdo
- Comment violer et battre des femmes : l'ignoble guide de l'Etat Islamique
- Les graves conséquences du harcèlement de rue
- L'écrivain Assia Djebar, voix de l'émancipation des femmes musulmanes, s'est éteint
- Barack Obama lance un appel contre les violences faites aux femmes lors des Grammy Awards
- Attentats de Copenhague : Que sait-on de l'auteur présumé de la double fusillade ?
- Une journaliste Saoudienne prise d'un fou rire face à un historien misogyne
- Les hommes turcs en jupe contre les violences faites aux femmes
- La maternité, seule « carrière » possible pour les femmes selon un ministre turc
- Michelle Obama refuse de porter le voile en Arabie Saoudite
- En Australie, une école islamique aurait interdit aux filles de courir
- Près de 300 filles et femmes libérées des mains de Boko Haram par l'armée Nigériane
- Manifestation à Kaboul après le lynchage d'une femme accusée de blasphème
- L'homme de la semaine : Farhan Akhtar, celui qui se bat pour les droits des femmes
- Ces femmes qui ont fait avancer la science, récompensées par L'Oréal-UNESCO
- Mes parents ont fixé mon mariage au 22 avril. Je ne veux pas me marier
- Delphine Ernotte Cunci, première femme élue à la tête de France Télévisions
- Une Allemande défend le féminisme avec des protections hygiéniques
- Meryl Steep défend de nouveau l'égalité homme/femme à Hollywood

## La prévention et la santé

Fort du succès rencontré par le portail santé d'aufeminin (Santé AZ), le Groupe aufeminin a souhaité lancer en 2015 Onmeda en France, un nouveau site dédié à la santé. Créé en 1999 et racheté par le groupe aufeminin en 2008, Onmeda s'est d'abord développé en Allemagne pour devenir le leader des sites de santé, avec plus de 10 millions de visiteurs uniques par mois, avant d'être lancé en Espagne en 2012, où le site compte 3,5 millions de visiteurs uniques par mois.

Véritable relais de l'innovation santé, ce nouveau site, à l'ergonomie simple et intuitive, s'articule autour de six axes clés :

- **Universalité** : Les contenus sont déclinés dans de nombreux formats (articles, forums, vidéos, quizz, interview, témoignages, test-diagnostics, etc.) afin de privilégier une approche globale et moderne des sujets de santé.
- **Accessibilité** : Onmeda est accessible sur tous les supports (smartphone, tablette, desktop) grâce à un site full-responsive.
- **Exhaustivité** : Une grande variété de contenus sont proposés pour répondre à l'ensemble des problématiques de santé existantes (maladies, soins, grossesse, nutrition, forme, bien-être, etc.)
- **Fiabilité** : Onmeda s'appuie sur l'expertise de médecins et de professionnels pour délivrer une information fiable et améliorer la confiance des patients dans l'information en ligne.
- **Engagement** : Onmeda se mobilise en faveur de nombreuses causes de santé publique pour apporter un soutien aux patients et leur famille.
- **Innovation** : Par ses contenus et ses partenariats, Onmeda prendra part aux enjeux de l'e-santé et proposera à terme un carnet de suivi digital, intégré dans l'écosystème des objets connectés.

Une vingtaine d'articles a été publié en 2015 afin de sensibiliser le public aux campagnes de prévention, d'encourager les femmes à adopter une hygiène de vie saine, d'aider les femmes atteintes d'une pathologie (anorexie, boulimie, addiction au tabac, etc.) et de lutter contre le cancer.

### ARTICLES PUBLIES EN 2015 SUR LA PREVENTION ET LA SANTE

- Marisol Touraine : « L'accès à l'IVG doit être garanti partout »
- Obésité rime-t-elle forcément avec « mauvaise santé » ?
- Grâce à sa grossesse, elle a surmonté son anorexie
- Quel est le meilleur moment pour arrêter de fumer chez les femmes ?
- L'avortement chez les jeunes : Le témoignage de Colombe Schneck
- Ne travaillez pas trop ! C'est mauvais pour la santé ...
- Les Etats-Unis autorisent la vente d'un implant contre l'obésité
- Les talons hauts font plus que mal au dos ...
- Quand les héros de Disney luttent contre l'anorexie
- L'e-cigarette est-elle plus cancérigène que le tabac ?
- Les cabines de bronzage, plus dangereuse qu'on ne le pensait
- Du rouge à lèvres contre le cancer du col de l'utérus dans la nouvelle campagne #SmearForSmear
- Celui qui a changé la vie des femmes en inventant la pilule contraceptive est décédé
- Vers la législation de l'avortement au Chili ?
- Un accessoire pour smartphone permettrait de dépister le sida en 15 minutes
- Un nourrisson de 6 jours devient le plus jeune transplanté du cœur
- Grossesse : Le tabagisme parental augmenterait les risques de diabète chez l'enfant
- Un nouveau traitement pour renoncer progressivement à la cigarette
- Appliquer de la crème solaire la nuit réduirait les risques de cancer de la peau
- Deux sœurs siamoises survivent à une opération très risquée pour les séparer
- La junk-food aussi addictive que la drogue ?

- Alzheimer, détectable dès 20 ans chez les futurs patients ?
- Le taux de décès dus au tabac serait largement sous-estimé
- Un nouveau cancer lié aux prothèses mammaires
- Mannequin anorexiques : la France à la traîne
- L'homéopathie est-elle vraiment efficace
- Contre le mélanome, examinez votre peau et celle de vos proches
- Les cabines de bronzage interdites aux mineurs
- L'assemblée vote en faveur du don de sang des homosexuels
- Ce que la loi Santé va changer pour les femmes
- France : Le délai de réflexion pour une IVG supprimé

### *La lutte contre l'exclusion, les discriminations et le sexisme*

Une trentaine d'articles a été publié en 2015 afin de dénoncer l'homophobie, les discriminations raciales et religieuses et de soutenir les actions solidaires visant à lutter contre l'exclusion.

#### **ARTICLES PUBLIES EN 2015 AUTOUR DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, DISCRIMINATIONS ET LE SEXISME**

- Venus lance une campagne pour mettre fin aux stéréotypes sur les femmes
- La formidable initiative d'un couple de Calaisiens pour aider les migrants de la « jungle »
- Semaine de la finance solidaire : donnez du sens à votre épargne
- Le refus du maire d'inhumer un bébé rom crée le malaise à Champlan
- La marque Target accusée de racisme par ses clients
- Madhu Kinnar : Première maire transgenre élue en Inde
- Tiffany&Co met un couple homosexuel à l'honneur dans sa nouvelle campagne
- La touchante histoire de Londyn, victime de racisme à seulement 4 ans
- Le coming out courageux d'un prêtre Irlandais
- Un concours de beauté colombien accusé d'exploitation de mineurs
- Une vidéo dénonce le sexisme des journalistes envers les actrices
- Un magazine de mariage bouscule les normes du genre
- Cette vidéo choc contre les violences conjugales sera diffusée au Superbowl
- Des centaines de femmes tuées pour sorcellerie chaque année en Tanzanie
- La fondation Abbé Pierre dénonce une hausse du mal-logement
- Le combat de Karla Avelar, femme transgenre, activiste pour la communauté LGBT au Salvador
- Racisme dans le métro parisien, « ils s'en prenaient à moi à cause de la couleur de ma peau »
- Nous sommes toutes juives et musulmanes, la pétition contre le racisme et l'antisémitisme
- Ce bébé n'a pu être soigné parce que ses parents étaient gays
- Un baiser entre deux filles fait scandale en Corée du Sud
- Sexisme au travail : 80% des femmes en sont victimes en France
- La robe bleue et noire devient un symbole pour lutter contre les violences domestiques
- Jazz Jennings : Adolescente transgenre future star de télé réalité
- Une femme noire dénonce le racisme sur les sites de rencontre
- Au Qatar, des travailleurs immigrés forcés à courir un semi-marathon
- Barack Obama veut interdire les « thérapies de conversion » des homosexuels et transgenre
- #PlutôtSympa de se faire siffler : Le tweet de Sophie de Menthon sur le harcèlement qui ne passe pas
- Des milliers de migrants morts noyés dans l'indifférence

- Un jeune trisomique devient mannequin pour changer le regard des gens sur la beauté
- #PaintYourNailsForBruce, le hashtag des hommes à Bruce Jenner

### *Les enfants et l'accès à la culture et à l'éducation*

Une vingtaine d'articles a été publié sur aufeminin afin de promouvoir l'accès à l'éducation et à la culture des enfants, de soutenir les enfants malades ou défavorisés et de dénoncer l'hyper sexualisation des fillettes.

#### **ARTICLES PUBLIES EN 2015 EN FAVEUR DES ENFANTS, DE L'ACCES A LA CULTURE ET A L'EDUCATION**

- Cette campagne détourne des photos de mode pour dénoncer l'exploitation des enfants
- Deux fillettes canadiennes militent pour que le consentement à l'acte sexuel soit enseigné à l'école
- Harcèlement à l'école : Après le suicide de sa fille, une mère tire la sonnette d'alarme
- Des centaines d'enfants esclaves libérés par la police en Inde
- Les mesures de Najat Vallaud-Belkacem pour lutter contre le harcèlement scolaire dévoilées ce matin
- Madala Yousafzai demande une action urgente pour libérer les lycéennes nigérianes
- Kate Middleton, future maman engagée pour défendre les enfants en souffrance psychologique
- L'abominable sort réservé aux enfants irakiens par les djihadistes de Daech
- Une soupçonnée d'avoir séquestré ses filles pendant 10 ans
- A quoi sont dus les écarts scolaires entre les filles et les garçons ?
- Il reste des enfants à écraser, le panneau choc contre les excès de vitesse
- Réforme des collèges : on fait le point !
- Comment Najat Vallaud-Belkacem veut faire progresser les élèves français
- Michelle Obama milite pour l'éducation des filles avec « Let Girls Learn »
- Au Nigéria, un impensable marché aux enfants vend des orphelins déplacés
- Il photographie les cours d'école à travers le monde pour dénoncer les inégalités
- Grâce à la mobilisation des internautes, cette fillette malade va pouvoir retrouver son école
- Les Kids balayent le sexisme
- A 90 ans, cette arrière-grand-mère s'est inscrite à l'école primaire pour enfin apprendre à lire
- La fessée en France, dans le collimateur de l'Europe

## *Le développement durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le locavorisme*

Plusieurs articles ont été publiés en 2015, sur aufeminin et Marmiton, autour de la protection des animaux, des modes de consommation responsable et du développement durable.

<b>ARTICLES PUBLIES EN 2015 EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LE LOCAVORISME</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Signez la pétition : Stop au gâchis alimentaire en France !</li><li>- Olivia Wilde nous présente la collection H&amp;M Conscious Exclusive</li><li>- Test : Quelle écolo girl es-tu ?</li><li>- 12 gestes tout simples pour une maison plus écolo</li><li>- Emma Watson s'engage pour une mode responsable avec le Green Carpet Challenge</li><li>- Julia Restoin Roitfeld nouvelle muse H&amp;M Conscious</li><li>- 10 photos qui vont vous donner envie de sauver la planète</li><li>- Spécial flemmardes : 20 gestes écolo hyper facile à adopter !</li><li>- Stop au gaspillage alimentaire en France</li></ul>

### **Engagement autour du « Mieux manger » :**

A travers de nombreux sujets évoqués dans sa lettre hebdomadaire (dès septembre 2015), un supplément « Mieux manger » au magazine papier (dès janvier 2016) et une nouvelle rubrique « Mieux manger » (début 2016), Marmiton a entamé une démarche de pédagogie pour décoder la nutrition et permettre à chacun de trouver des repères pour mieux manger au quotidien.

En parallèle, Marmiton a organisé le 5 novembre 2015 une conférence de presse dans le cadre de son « Cooking Lab », afin de sensibiliser les acteurs de l'agroalimentaire (*industriels, agences média et relations presse, blogueurs et médias*) aux attentes de transparence des consommateurs et à la nécessité d'une éthique aussi bien dans la composition des produits (limitation des produits chimiques) que dans la manière de communiquer avec les consommateurs.

Marmiton a, par ailleurs, renforcé sa collaboration avec de nombreux acteurs du Bio en France, afin de sensibiliser le public aux impacts des pesticides sur la santé et l'environnement.

### **Emergence des talents et promotion de l'emploi**

Depuis plusieurs années, le Groupe apporte son soutien à l'émergence de jeunes talents dans de nombreux secteurs d'activités, qu'il s'agisse des secteurs artistique, littéraire, numérique ou de la mode.

Plusieurs concours ont ainsi été organisés par aufeminin, en 2015 afin de mettre en lumière de nouveaux talents et de les aider dans la poursuite de leur carrière professionnelle.

### ***42e Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême - aufeminin partenaire du Concours Jeunes Talents 2015***

Pour la première année, le Groupe aufeminin s'est associé au Concours Jeunes Talents du 42e Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême et a décerné le Prix Jeunes Talents-aufeminin à l'une des vingt lauréats exposés au Pavillon Jeunes Talents® lors du Festival.

Ce Prix a été décerné à Chloé Francisci, ayant reçu une dotation de 2000 €. Pour soutenir cette jeune dessinatrice, le groupe aufeminin l'a invitée à réaliser huit dessins qui ont été mis en avant sur la page d'accueil du site aufeminin à l'occasion de la Journée de la Femme, le 8 mars, puis tout au long de la semaine suivante. Une interview de Chloé Francisci a également été publiée sur aufeminin, lors de l'ouverture du Festival, le jeudi 29 janvier 2015.

### ***Le Prix « Les Impertinentes » - 1<sup>er</sup> concours d'humour féminin !***

Organisé par aufeminin en partenariat avec le Théâtre du Grand Point-Virgule, la deuxième édition du concours d'humour féminin « Les Impertinentes », a permis à neuf jeunes humoristes amateurs de se produire sur scène, lors de la soirée finale, qui s'est tenue le 30 mars 2015, au Théâtre du Grand Point Virgule, à Paris.

Coachées par de grandes figures de l'humour, telles que Chantal Ladesou, marraine en chef de l'édition, Elisabeth Buffet, Shirley Souagnon ou encore Claudia Tagbo, les neuf finalistes ont livré tout au long de la soirée des prestations aussi originales que détonantes.

Une finale placée sous le signe du rire et de l'énergie, lors de laquelle le jury était composé de personnalités d'exception, telles que Jean-Marc Dumontet (Producteur et Directeur du Grand Point Virgule), Catherine Schöfer (Directrice générale de téva), Michelle Bourcet (critique à Téléràma), Olivier Gimpel (Directeur Marketing des 3 Suisses), Florence Faissat (programmatrie de « Vivement Dimanche »), Philippe Vaillant (Producteur et Directeur général de YouHumour) ou encore Marie-Laure Sauty de Chalon (PDG du groupe d'aufeminin).

Par l'originalité de son jeu de scène et la qualité d'écriture de son texte portant sur le thème de la confiance en soi, Céline Groussard a unanimement séduit le jury, et emporté la salle qui affichait comble. Agée de 34 ans, cette comédienne de théâtre contemporain a reconnu avoir voulu de se lancer dans l'aventure après avoir regardé des vidéos de l'édition passée. Grâce à ce Prix, la lauréate a eu la chance de produire son one-woman show dans l'une des salles du Point Virgule.

Charlotte Creyx, jeune lyonnaise de 29 ans, a quant à elle remporté le Prix Coup de Cœur 3 Suisses, après s'être distinguée sur scène par sa maîtrise de l'autodérision et son ton audacieux.

Fort du succès de cette seconde édition ayant rassemblé plus de 200 candidates, la finale des Impertinentes a été diffusée le 20 mai sur téva en soirée.

### ***Le Prix « e-crire aufeminin »***

Organisé par aufeminin, en partenariat avec Longchamp, le concours de nouvelles « e-crire aufeminin » récompense, depuis cinq ans, les plus belles plumes parmi les internautes d'aufeminin, afin de les accompagner dans leur parcours d'écrivain et plus largement dans le monde de l'édition. Le Prix a pour but de faire émerger de nouveaux talents d'écriture et de soutenir la création littéraire numérique.

Lors de la soirée du 1<sup>er</sup> octobre 2015, le Prix « e-crire aufeminin » a ainsi récompensé trois auteurs de nouvelles littéraires à l'issue d'une rigoureuse sélection parmi 900 nouvelles reçus. Le jury 2015 composé d'auteurs, d'éditeurs et de personnalités du monde des médias, a décerné le prix après une pré-sélection de 14 nouvelles sélectionnées par les lectrices et la rédaction d'aufeminin.

- Colombe Schneck, Présidente du Jury, romancière et journaliste
- Virginie Grimaldi, Lauréate du Prix e-crire 2014, bloggeuse et écrivaine (*Le premier jour du reste de ma vie*, City Ed.)
- Christophe Absi, Directeur éditorial Humour des Editions J'ai Lu/Flammarion
- Sophie Charnavel Directrice éditoriale des Editions Fayard
- Béatrice Duval, Présidente des Editions Denoël
- Véronique Girard, Présidente des Editions SmartNovel

- Laurent Laffont, Directeur éditorial des Editions Lattès
- Elsa Lafon, Directrice éditoriale des Editions Lafon
- Philippe Robinet, PDG des Editions Kero
- Carola Strang, Directrice éditoriale de Nathan-Jeunesse
- Sophie de Guéllis, Directrice Communication Longchamp
- Stéphanie Janicot, Rédactrice en chef de Muze
- Muriel Flis-Trèves, Psychiatre, auteure
- Camille Mofidi, Manager Europe de Kobo writing Life

Les gagnantes 2015 :

- Linda Vanden Bemden, traductrice-interprète, a remporté le 1er Prix du concours pour sa nouvelle « Sur le pont », qui sera publiée dans la prochaine revue de Muze, partenaire média privilégié du Prix e-crire, aux côtés de Kobo.
- Katrin Acou-Bouaziz, journaliste et bloggeuse a remporté le 2ème Prix pour sa nouvelle « La balle de tennis ».
- Christel Givelet s'est vu attribuer le 3ème Prix pour la nouvelle « L'enfant ».

Un sac Longchamp ainsi qu'un coaching d'un an avec Claire Germouty, directrice éditoriale du prix, ont été offerts à chacun des trois gagnants du Prix.

Depuis la création du Prix, sept lauréats ont vu leur ouvrage publié, tels que Virginie Grimald qui a publié en 2014 son premier roman 'Le premier jour du reste de ma vie' ainsi qu'Olivier Norek, présent à la cérémonie et connu pour ses romans « Code 93 » et « Territoires ».

#### ***Triste Happy Happening, l'annulation de l'événement suite aux attaques du 13 novembre 2015***

Le salon « Happy Happening, la Fabrique à héroïnes », organisé par le Groupe aufeminin en partenariat avec le Groupe ADT lab, devait se tenir pour la troisième fois du 13 au 15 novembre 2015, au Carreau du Temple, à Paris.

Le soir de l'inauguration, les attaques terroristes qui ont frappé Paris le 13 novembre 2015 et la mise en place de l'état d'urgence décrété par le Président de la République, ont contraints le Groupe à annuler l'événement, Happy Happening.

Le Groupe attendait plus de six mille femmes, qui se réjouissaient de rejoindre un événement positif, bienveillant, solidaire. Happy Happening devait constituer, durant ces trois jours, un véritable laboratoire d'idées où des formations, des conférences et des ateliers étaient proposés aux femmes afin de les encourager dans la poursuite de leur vie professionnelle et personnelle. En favorisant l'empowerment des femmes, Happy Happening souhaitait apporter une réponse aux difficultés économiques actuelles, en se donnant pour priorité de promouvoir l'emploi et la confiance des femmes dans l'avenir.

Pour apporter tout son soutien aux victimes et à leur famille, le groupe a décidé de reverser les recettes issues de la billetterie à la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC), chargée d'aider et d'accompagner les familles endeuillées et les victimes dans la durée. Ceux qui ne souhaitaient pas participer à ce don, ont toutefois pu être remboursés après en avoir fait la demande par mail à [presse@aufeminin.com](mailto:presse@aufeminin.com), avant le 1er décembre 2015.

## **5. DEONTOLOGIE ET ETHIQUE DE LA PUBLICITE**

Chaque client du Groupe aufeminin s'engage à respecter les conditions générales de vente (CGV) ainsi que la loi en matière de publicité. Le client garantit le Groupe aufeminin contre les poursuites judiciaires qu'il pourrait encourir du fait des annonces publicitaires qu'il a fait paraître sur ordre et l'indemniser, en cas de préjudices subis.

Pour chaque mise en ligne d'une campagne publicitaire, un ordre d'insertion publicitaire est signé par le client qui reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales de vente du Groupe aufeminin.

Par ailleurs, le Groupe se réserve le droit de refuser des campagnes publicitaires qui seraient non conformes à ses valeurs. Le Groupe encourage les marques à proposer des contenus de qualité et utiles à la société.

## **6. PROTECTION DES DONNEES, LUTTE CONTRE LE PIRATAGE**

### **Données personnelles des collaborateurs**

Les données personnelles des collaborateurs sont traitées avec la plus grande rigueur et discrétion.

Par mesure de sécurité, seuls les responsables hiérarchiques sont autorisés à avoir accès aux données des collaborateurs de leur service.

S'agissant des données personnelles de l'ensemble des collaborateurs, seuls la direction des Ressources Humaines, la direction financière, le Directeur général, la Présidente Directrice Générale du Groupe, ainsi que les prestataires Uniconseils (paie et workflow des congés) et le courtier d'assurance GEFI (gestionnaire de la mutuelle) peuvent y avoir accès.

### **Confidentialité des informations de l'entreprise**

Des mesures ont été édictées et inscrites dans le règlement intérieur de la société, afin de garantir la confidentialité des informations de l'entreprise. Les collaborateurs ont ainsi interdiction de divulguer à des tiers ou personnes non autorisées, toute information confidentielle, sauf autorisation expresse de leur hiérarchie.

Le personnel veille par ailleurs à protéger les informations professionnelles dont il est le dépositaire et à ne conserver que celles utiles au service. Les collaborateurs détenteurs d'un ordinateur portable professionnel sont incités à le ranger dans un endroit sécurisé ou à l'emporter à leur domicile, en dehors des horaires de travail.

### **Protection des données des internautes**

Le Groupe aufeminin accorde la plus grande importance à la protection des informations que les internautes fournissent en ligne, ainsi qu'au respect de leur vie privée. Depuis son origine, le site aufeminin est déclaré à la CNIL sous le numéro 669631, et respecte l'ensemble des lois sur la protection des données individuelles.

Le site marmiton.org a par ailleurs été audité par la CNIL en septembre 2015. Plusieurs modifications techniques ont été réalisées sur le site marmiton afin de se conformer intégralement aux recommandations de la CNIL.

Les internautes disposent d'un accès gratuit et illimité aux fonctionnalités de la communauté (création d'un espace personnel, d'albums, de vidéos, discussions sur les forums, etc.) et peuvent profiter des avantages du Club aufeminin (jeux-concours, club des expertes, etc.). Les contenus communautaires font l'objet d'une modération a posteriori dans un délai de 48h ouvrables, afin de garantir aux internautes un droit d'expression direct sur le web.

### ***Protection des données personnelles par l'auto-vigilance***

Dans le cadre des règles de bonne conduite publiées sur le site aufeminin, le Groupe recommande à ses internautes de ne jamais communiquer leur adresse postale, mail, numéro de téléphone ou toute autre information personnelle, directement sur les forums. Le site aufeminin.com leur permet de dialoguer avec l'outil des « messages privés ». Aufeminin rappelle à ses internautes que les forums ou chats sont des espaces publics et répertoriés par des moteurs de recherche. Pour éviter toute intrusion dans leur vie privée, le Groupe aufeminin engage les utilisateurs à apporter la plus grande vigilance aux informations qu'ils communiquent.

### ***Suppression des données personnelles – Charte du droit à l'oubli***

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, les internautes disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation complète des informations les concernant. Les internautes peuvent exercer ce droit 24h/24h en ligne en se connectant avec leurs identifiants (pseudo et mot de passe) dans la rubrique « Modification de mes infos ».

La suppression d'un compte aufeminin entraîne la suppression automatique de tous les contenus du compte sur aufeminin.

Convaincue de l'importance de la protection de la vie privée dans les usages numériques, aufeminin fait partie des signataires de la « Charte du droit à l'oubli dans les sites collaboratifs et les moteurs de recherche ».

Cette Charte constitue un engagement volontaire des signataires à appliquer les bonnes pratiques qu'elle décrit. Elle concerne notamment

- La gestion des données publiées intentionnellement par des internautes et la mise en œuvre du « droit à l'oubli ».
- La matérialisation des principes de consentement, de droit à l'information, de droit d'accès, de rectification et d'opposition, prévus par la loi Informatique et Libertés ou, le cas échéant par les autres textes ou traités internationaux en vigueur.

Cette Charte contribue à assurer le respect de la vie privée des internautes et à maintenir la confiance du public dans les réseaux sociaux et dans les sites collaboratifs.

Afin de collaborer avec les autorités compétentes en matière de fraude ou d'acte illicite, le Groupe aufeminin collecte, à chaque inscription ou publication de messages sur le site, les adresses IP des internautes. Ces informations ne sont, en aucun cas, utilisées à d'autres fins que celles poursuivies par les autorités publiques compétentes.

Depuis 2012, le Groupe aufeminin applique, par ailleurs la convention « alerte enlèvement », sur l'ensemble de ses sites en France, afin de collaborer avec les autorités publiques, lors du déclenchement d'un plan « alerte enlèvement ».

Aufeminin est aussi signataire d'une convention avec le Ministère de l'Intérieur concernant l'utilisation de la plateforme PHAROS (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements) et participe au signalement des comportements illicites sur Internet.

## Protection du jeune public

L'ensemble des contenus susceptibles de heurter la sensibilité du jeune public (*érotisme, violence, etc.*) fait l'objet d'un message d'alerte publié en pop-up de la manière suivante, sur les sites d'aufeminin :



## Protection du droit des auteurs

### *Droits d'auteurs externes (contenus participatifs)*

En tant qu'éditeur de sites dont les blogs et les forums sont animés par les internautes, le Groupe est soumis à la même responsabilité que les hébergeurs de site. A cet égard l'article 6-I-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique dispose que « *les personnes physiques ou morales qui assurent, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ne peuvent pas voir leur responsabilité civile engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un destinataire de ces services si elles n'avaient pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si dès le moment où elles en ont eu cette connaissance elles ont agi promptement pour retirer ces données ou en rendre l'accès impossible.* »

Le Groupe distingue deux types de contenus participatifs :

- ceux qui font l'objet d'une modération *a priori* (recettes, commentaires sur les recettes, questions/réponses)
- ceux qui font l'objet d'une modération *a posteriori* (messages sur les forums, commentaires sur les dossiers).

Concernant les contenus modérés *a priori*, le Groupe s'engage à ne valider aucun contenu offensant, illégal ou pouvant s'avérer dangereux, de même qu'aucun contenu ayant été recopié sur un autre support.

Les contenus modérés *a posteriori* sur les forums sont effectués via un système de signalement qui répond à des règles précisées sur les sites d'aufeminin et de Marmiton.

- Pour aufeminin : <http://www.aufeminin.com/aide/charte-d-utilisation-s722382.html>
- Pour Marmiton : <http://www.marmiton.org/forum/forum-regles.aspx>

### ***Photos publiés par le Groupe***

Le Groupe achète les photos qu'il utilise à des banques d'images et les crédite systématiquement.

Lorsque le Groupe souhaite publier des photos issues des réseaux sociaux, un collaborateur se charge de contacter l'auteur afin d'obtenir son accord par mail.

### ***Droits d'auteurs internes***

Chaque collaborateur signe dans le cadre de son contrat de travail (salarié, stagiaire, pigiste) une clause de cession de droits d'auteur en faveur de la société aufeminin, lors de son arrivée dans le Groupe.

Cette clause précise notamment l'ensemble des modalités de droits d'exploitation sur les plateformes de la société aufeminin, conformément aux articles du Code de la Propriété Intellectuelle.

### **Lutte contre le piratage**

Le Groupe réalise chaque année des audits de sécurité, sous forme de « tests de pénétration en boîte noire », en faisant appel à des prestataires externes.

En 2014, la société SEC Consult a ainsi testé un ensemble de sites Web en utilisant l'approche de blackbox. Au cours de ces tests, SEC Consult a examiné la protection des sites du Groupe, afin de certifier sa résistance à d'éventuelles attaques. L'objectif était alors d'identifier des zones de vulnérabilité et de révéler des problèmes de configuration courants dans les applications Web. L'ensemble des tests a été réalisé d'un point de vue extérieur afin de parvenir à un accès non autorisé à des systèmes cibles, notamment aux bases de données et au système d'exploitation.

Un test similaire de sécurité informatique est en préparation pour le début de l'année 2016.

Les développeurs du Groupe ont par ailleurs régulièrement été alertés et formés aux problématiques de sécurité informatique. En 2014, la société NBS System a ainsi animé une formation auprès du personnel technique d'aufeminin autour des thèmes suivants :

- Enjeux de la cybercriminalité
- Types d'attaques
- Cas pratique de détection d'attaques
- Bonnes pratiques et outils pour se prémunir

L'équipe technique travaille périodiquement avec le RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) du groupe Axel Springer afin de se conformer avec les pratiques de sécurité informatique appliquées au sein de groupe Axel Springer.

Aufeminin a par ailleurs mis en place un système de gestion des droits d'accès à l'ensemble des ressources (fichiers, bases de données, code source, outils d'édition internes, messagerie).

## **7. IMPACT DE L'ACTIVITE D'AUFEMININ SUR LES POPULATIONS RIVERAINES**

Compte tenu de leur nature digitale, les activités du Groupe aufeminin ne présentent pas d'impact négatif sur les populations riveraines ou locales.

## IV . RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

**aufeminin**

Exercice clos le 31 décembre 2015

### **Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC<sup>2</sup> sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société aufeminin, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées en annexe du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

#### **Responsabilité de la société**

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE, prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») et disponibles sur demande au siège de la société.

#### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### **Responsabilité de l'organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

---

<sup>2</sup> Portée d'accréditation disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre janvier et avril 2016 pour une durée d'environ cinq semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>3</sup>.

## **1. Attestation de présence des Informations RSE**

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## **2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE**

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons mené quatre entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès de la direction Ressources Humaines, de la direction Communication et de la direction Financière, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>4</sup>:

---

<sup>3</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

<sup>4</sup> **Informations environnementales et sociétales** : la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, les rejets de gaz à effet de serre, l'impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional, les actions de partenariat ou de mécénat,

- Au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion □ ;
- Au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées<sup>5</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 64 % du chiffre d'affaires et 70 % des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

## Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 20 avril 2016

L'Organisme Tiers Indépendant  
**ERNST & YOUNG et Associés**

Christophe Schmeitzky  
Associé développement durable

Bruno Perrin  
Associé

---

les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, les autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.

**Informations sociales** : l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique, les embauches et les licenciements, les rémunérations et leur évolution, les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

<sup>5</sup> L'UES aufeminin (France), Groupe My Little Paris (France) et Enfemenino (Espagne).



## Exercice 2015

---

### *Partie 3- Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne*

# Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et sur le Contrôle interne

Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'administration et approuvé par le Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce lors de sa réunion du 10 mars 2016. Il a pour objectif de rendre compte de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général, ainsi que des principes et règles arrêtées par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux. Il vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le « Rapport Financier Annuel » de la Société pour l'exercice 2015 (le « Rapport Financier Annuel 2015 ») dans lequel figurent notamment les informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

En matière de gouvernement d'entreprise, la Société suit les recommandations du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de l'AFEP-MEDEF d'avril 2010 (ci-après le « Code »), disponible sur le site Internet du MEDEF ([www.medef.fr](http://www.medef.fr)), étant précisé toutefois que la Société considère que certaines dispositions du Code ne sont pas adaptées pour elle, étant donnée d'une part que la Société est contrôlée à 80% par une autre société et d'autre part la taille de la Société. Les dispositions du Code que la Société n'applique pas font l'objet d'une mention spécifique dans le présent rapport.

Pour l'élaboration, la mise en œuvre et la description de son système de contrôle interne et de gestion des risques, la Société s'est inspirée du cadre de référence proposé par l'Autorité des marchés financiers pour les valeurs petites et moyennes.

## Gouvernement d'entreprise

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'administration se compose actuellement de sept membres :

- Madame Marie-Laure Sauty de Chalon ;
- La Société Axel Springer SE, représentée par Monsieur Mathias Döpfner;
- Monsieur Andreas Wiele;
- Madame Marie Pic-Paris Allavena ;
- Madame Karen Heumann ;
- Monsieur Ralph Buechi

- Monsieur Marc Flamme.

Des informations complémentaires sur les administrateurs, notamment leur parcours professionnel et les fonctions et mandats qu'ils exercent, figurent dans le rapport de gestion.

Le mandat des administrateurs est d'une durée de 6 ans, conformément aux statuts de la Société. A l'exception du mandat de Monsieur FLAMME nommé pour 6 ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale tenue dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les mandats de l'ensemble des autres administrateurs ont été renouvelés pour une durée de 6 années par l'assemblée générale tenue le 25 juin 2015 soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale tenue dans l'année 2021 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Code recommande à la fois un échelonnement des mandats et une durée maximale de mandat de 4 ans. Le Conseil d'administration a décidé de ne pas modifier pour le moment ces deux points compte tenu à la fois de la composition du Conseil et de l'actionnariat de la Société.

Le Code recommande que dans les sociétés cotées, chaque conseil atteigne puis maintienne un pourcentage d'au moins 20% de femmes dans un délai de trois ans et d'au moins 40% de femmes dans un délai de six ans, à compter de la publication de la recommandation de l'AFEP-MEDEF publiée en avril 2010.

La loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle fait désormais obligation aux sociétés cotées d'atteindre une proportion d'administrateur de chaque sexe au moins égale à 40% dans leur conseil d'administration au plus tard à compter de la première assemblée générale ordinaire qui suit le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Afin d'inciter les sociétés cotées à atteindre cette proportion de façon progressive, les sociétés cotées devront avoir atteint une proportion d'administrateurs de chaque sexe dans leur conseil d'administration au moins égale à 20% au plus tard à l'issue de leur première assemblée générale ordinaire qui suit le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

En 2010, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté deux nouveaux administrateurs femmes. Le Conseil étant désormais composé d'une personne morale dont le représentant permanent est un homme, 3 hommes et 3 femmes, soit 43 % de femmes et 47% d'hommes, sa composition anticipe l'application des préconisations du Code et des prescriptions légales en la matière.

Le Code recommande que dans les sociétés contrôlées, le tiers des membres du Conseil soit indépendants. Le Conseil avait jusqu'ici estimé que la présence d'administrateurs indépendants n'était pas nécessaire pour assurer la qualité des délibérations. En 2009, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté un nouvel administrateur en août 2009, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en remplacement d'un administrateur démissionnaire. Le Conseil estime que Madame Marie Pic-Pâris Allavena doit être considérée comme un administrateur indépendant au sens des critères du Code, à savoir :

- Ne pas être salarié ou mandataire social d'Aufeminin, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle Aufeminin détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social d'Aufeminin (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.

- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
  - significatif d'Aufeminin ou de son Groupe,
  - ou pour lequel Aufeminin ou son Groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur d'Aufeminin au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur d'Aufeminin depuis plus de douze ans.

Le Conseil considère que les six autres administrateurs ne peuvent pas être qualifiés d'indépendants au sens des critères précités. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Conseil est par conséquent inférieure au tiers préconisé par le Code. Le Conseil estime toutefois que sa composition actuelle est adaptée à la taille et à l'actionnariat de la Société. Il réexaminera cependant régulièrement ce point.

En août 2009, le Conseil a décidé la création d'un Comité d'audit. Ce Comité comprend actuellement trois membres, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, Présidente, Andreas Wiele et Marc Flamme. Conformément aux dispositions légales applicables, le Comité d'audit comprend au moins un membre qualifié d'indépendant, Mme Marie Pic-Pâris Allavena. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Comité d'audit (un tiers) est inférieure à celle que préconise le Code (deux tiers) mais pour les motifs indiqués s'agissant de la composition du Conseil d'administration, le Conseil considère que le Comité ainsi composé répond aux besoins de la Société. Le Conseil considère en outre que tous les membres du Comité ont des compétences particulières en matière financière ou comptable au sens de l'article L. 823-19 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration, lors de la création du Comité d'audit a adopté un règlement interne pour ce Comité précisant ses attributions et ses modalités de fonctionnement.

Le Conseil d'administration, le 8 mars 2010, a également modifié l'alinéa 5 de l'article III du règlement intérieur « Organisation des travaux » du Comité dont les principales attributions sont les suivantes :

- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et en particulier :
  - évaluer les procédures de contrôle interne ainsi que toutes mesures adoptées en vue de remédier aux éventuels dysfonctionnements significatifs en matière de contrôle interne ;
  - évaluer la pertinence de la procédure de suivi des risques ;
- assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes et en particulier :
  - examiner les hypothèses retenues pour les arrêtés de comptes, étudier les comptes sociaux de la société et les comptes consolidés annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société, notamment hors-bilan ;

- évaluer, en consultation avec les Commissaires aux Comptes, la pertinence et la permanence des principes et méthodes comptables retenus ;
- examiner les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts ;
- assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux Comptes et en particulier :
- piloter la procédure de sélection des commissaires aux comptes ;
- autoriser tout recours aux Commissaires aux Comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes.

Le Comité s'est réuni 3 fois en 2015. Le taux de présence à ces réunions était de 100 %.

Le Conseil d'administration n'a pas institué d'autres comités et notamment pas de comités des rémunérations et des nominations contrairement aux recommandations du Code, le Conseil considérant qu'il est à même de remplir en formation plénière les fonctions attribuées à de tels comités.

Le Conseil d'administration est informé mensuellement de l'évolution de l'activité de la Société via un « reporting mensuel » transmis par le Président par courrier électronique. Ce reporting porte d'une part sur l'évolution des audiences de sites du groupe et d'autre part sur le compte de résultats par société et consolidé ainsi que la trésorerie du groupe.

Préalablement à chacune de ses réunions, le Conseil d'administration reçoit un ordre du jour détaillé par courrier électronique environ une semaine avant la séance. Les points à aborder font l'objet d'une préparation en amont, les documents nécessaires à cette préparation étant transmis par le Président. Le Président prépare pour chaque séance du Conseil d'administration une présentation détaillée qui est transmise à chaque membre par courrier électronique après la séance.

Le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an, en fonction des besoins, avec un minimum de deux réunions pour l'arrêté des comptes annuels et des comptes semestriels.

Lors de l'exercice 2015, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois, avec un taux de présence moyen des administrateurs de 97 %.

Lors de l'exercice 2015, en sus des points relevant de sa compétence ordinaire (notamment approbation des comptes, établissement du rapport de gestion annuel, convocation de l'assemblée générale des actionnaires), le Conseil d'administration a été appelé à intervenir principalement dans les domaines suivants :

- Revue de l'activité ;
- Fixation du budget et de la stratégie de la Société ;
- Discussion et approbation de projet d'acquisition de sociétés ;
- Fixation d'objectifs au Président

Le Conseil a débattu de son fonctionnement lors de ses séances de l'année 2015. Le fonctionnement du Conseil est considéré comme satisfaisant par ses membres.

Le Conseil d'administration a adopté, en 2009, un règlement intérieur qui a pour seul objet de permettre au Conseil de se réunir par voie de visioconférence ou autres moyens de télécommunication. L'adoption d'un règlement intérieur plus détaillé n'a pas été débattue par le Conseil en 2015, le besoin de formaliser des règles supplémentaires ne s'étant pas fait sentir. Ce point sera le cas échéant réévalué par le Conseil en 2016.

Nous vous exposons ci-après les motivations et justifications du choix opéré par notre société entre la formule duale (directoire / Conseil de Surveillance) et la formule monale (Conseil d'Administration) :

La société est organisée sous la forme monale car il ne lui est pas apparu nécessaire de mettre en place un conseil de surveillance distinct des dirigeants opérationnels de la société.

Il est précisé que le Conseil d'Administration comporte un administrateur indépendant.

Par ailleurs en ce qui concerne la diversification en termes de nationalité ou d'expérience internationale des membres du Conseil nous vous précisons que le conseil d'administration de notre société comporte des membres de nationalité française, monégasque, allemande et suisse disposant d'une expérience internationale.

### **Direction Générale**

La direction générale de la société est actuellement assurée par un Président Directeur Général, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société.

Le Conseil d'administration peut nommer, sur proposition du Directeur Général, un nombre maximum de cinq Directeurs Généraux Délégués, administrateurs ou non, chargés d'assister le Directeur Général. Ces Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué décidés par le Conseil d'administration sont les suivants :

- le Président Directeur général doit soumettre à l'approbation préalable du Conseil d'administration toute opération d'un montant supérieur à 100.000 (cent mille) euros et non prévue au budget annuel voté par le Conseil d'administration ;
- le Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général ou le cas échéant avec un autre Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 (trente mille) euros ;
- chaque Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général pour tout montant supérieur à 30.000 (trente mille) euros.

Considérant l'unicité des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général en vigueur au sein de notre société, il a été pris les mesures suivantes afin d'assurer un équilibre des pouvoirs au sein du conseil:

Le conseil d'administration a procédé à la nomination du Président Directeur Général par délibération du 1<sup>er</sup> juin 2010, il est rappelé qu'à cette occasion il a été décidé de limiter les pouvoirs du Directeur Général qui doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration pour toute dépense supérieure à 100.000 euros non prévue au budget.

### **Principes et règles arrêtés pour les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux**

Les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont les suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

La rémunération annuelle du Président Directeur Général se compose de deux parties – une partie fixe et une partie variable. La part variable de cette rémunération peut représenter une part significative de la rémunération totale si les objectifs annuellement fixés sont atteints, voire dépassés. Les objectifs sont revus par le Conseil d'administration tous les ans pour être alignés sur les orientations stratégiques de la Société et incluent également des objectifs spécifiques.

Pour le Président Directeur Général, le variable peut représenter 100% du fixe en fonction de l'atteinte de ses objectifs. Il est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel de la Société.

S'agissant du Directeur Général Délégué, sa rémunération est fixée par le Conseil d'administration, en accord avec le Président Directeur Général, celui-ci ayant par ailleurs conservé ses fonctions techniques et étant salarié de la Société à ce titre, aucune rémunération ne lui est versée au titre de son mandat.

Le Directeur Général Délégué bénéficie, au même titre que l'ensemble des collaborateurs de la Société, de l'intéressement et de la participation résultant des accords d'entreprise. Ce n'est pas le cas du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et de la prévoyance ainsi que d'une voiture de fonction. Le Directeur Général Délégué bénéficie de la couverture sociale dans le cadre de leurs fonctions salariées.

Le Président Directeur Général bénéficie d'un engagement d'indemnité en cas de départ contraint dont les modalités ont été fixées par le Conseil d'administration en date du 1<sup>er</sup> juin 2010 en conformité avec les dispositions du Code. Il a également un engagement de non-concurrence. Le cumul des montants dus au titre de des deux engagements a été limité par le Conseil pour ne dépasser en aucun cas un montant équivalent à deux ans de rémunération (fixe et variable) du Président Directeur Général.

Par ailleurs, les mandataires sociaux dirigeants bénéficient, comme les autres cadres dirigeants et certains collaborateurs, de plans d'association au capital de la Société sous forme d'allocation d'options de souscription ou achat d'actions et d'actions gratuites.

Des informations détaillées sur la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2015, y compris la description des engagements pris au bénéfice du Président en cas de départ, figurent dans le rapport de gestion.

Il est précisé dans le cadre des dispositions du Code de gouvernance Afep-Medef applicables depuis le début de l'exercice 2015, que le conseil n'a pas jugé nécessaire, considérant la répartition du capital social, de présenter à titre consultatif aux actionnaires une résolution comportant les éléments de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice clos à chaque dirigeant mandataire social. Ces rémunérations ont été décidées par le Conseil d'Administration dans lequel l'actionnaire majoritaire est largement représenté et figurent de manière détaillée dans le rapport de gestion.

### **Participation des actionnaires à l'assemblée générale**

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales d'actionnaires de la Société s'effectuent dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, notamment à l'article 4.3.

## **2. Contrôle interne et gestion des risques**

Le rapport de contrôle interne couvre la Société et ses filiales.

La Société met en œuvre les moyens suivants afin d'assurer le contrôle interne de ses opérations :

### **- Achats, dépenses et engagements :**

- o pour la Société et pour ses filiales Aufeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour les filiales allemande goFeminin.de et espagnole enFemenino.com , toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de ces filiales, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou l'autre gérant de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé le Directeur International quel qu'en soit le montant et par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de cette filiale, pour les dépenses de plus de 30 000 euros.

### **- Trésorerie :**

- o pour la Société et pour ses filiales Aufeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de celui ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.
- o pour la filiale allemande goFeminin.de et pour la filiale espagnole enFemenino Aufeminin SA, tout paiement doit être avalisé par le gérant de la filiale, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le responsable comptable d'Axel Springer AG, qui intervient en tant que prestataire de services comptables.

- o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., tout paiement doit être avalisé par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros .

pour la Société My Little Paris et ses filiales tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de celui ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.

- **Facturation** : la société dispose d'un suivi centralisé dans un plan des ventes et des échanges permettant le rapprochement des commandes signées et des factures émises.
- **Echanges** : les volumes de publicités échangées sont suivis au moyen du logiciel de gestion de la publicité SmartAdServer (pour les volumes achetés et pour les volumes vendus) et sont comparés aux volumes de publicités similaires payantes. De même, la valorisation des échanges est rapprochée par rapport au prix moyen net des contrats payants de publicité. Les contrôles sont effectués par le responsable comptable.

Le contrôle interne nécessite d'être renforcé en particulier dans le cadre de la forte croissance de l'activité de la société / groupe notamment sur les aspects suivant :

- Ségrégation des tâches
- Revue et analyse des traitements comptables des contrats et sujets significatifs
- Contrôle des principales transactions

Les principaux risques pouvant impacter la performance de l'entreprise sont identifiés, évalués et régulièrement revus par la direction générale de la Société. Ces risques sont décrits dans le paragraphe 4 du rapport de gestion. Sont indiquées dans ce paragraphe les mesures prises par la Société pour gérer ces risques.

À la demande du conseil d'administration et sur la recommandation du comité d'audit, un audit interne a été mené chez Aufeminin en mettant l'accent sur la mise en place et l'efficacité opérationnelle des process et des contrôles. En particulier, entre autres, les domaines suivants ont été étudiés dans l'audit interne: système de conformité de gestion, système de gestion des risques, et de reconnaissance du chiffre d'affaires, processus d'achat, ressources humaines, contrôles IT généraux et fonctionnements internes. Cette vérification a été achevée en Février 2013.

Cet audit a mis en évidence, en particulier, que les activités de contrôle interne, le système de gestion des risques et la documentation des process et des activités de contrôle de Aufeminin doivent être améliorés afin d'être adaptés à la taille de l'entreprise et à son statut. Le comité d'audit et le conseil d'administration ont examiné les résultats de cette vérification. Le conseil d'administration a approuvé le plan d'action proposé par la direction financière d'Aufeminin détaillant les étapes et le calendrier de mise en œuvre. Le conseil d'administration et le comité d'audit suivront les progrès de la mise en

œuvre de ce plan d'action. Durant toute l'année 2013, le plan d'action et l'état d'avancement ont été présentés à chaque conseil d'administration et un audit de fin de mission a été effectué en Juin 2014.

En outre le Groupe procède à des audits du contrôle interne des filiales. A fin 2015, la société Netmums Ltd a été auditée. Les résultats de cet audit n'a pas relevé de déficiences majeures. Des mesures correctives ont été immédiatement mise en place par la Direction.

En ce qui concerne l'élaboration et le traitement de l'information financière, le reporting mensuel consolidé et par filiale (incluant un compte de résultat, un tableau de flux de trésorerie et un bilan résumé), après travaux d'arrêté notamment en termes de chiffre d'affaires et de frais généraux, est revu par le Président Directeur Général.

En outre, la Société, société contrôlée par le groupe Axel Springer, lui transmet mensuellement les comptes de résultats et bilans de chaque filiale, ainsi que le compte de résultat et le bilan consolidés. Cette transmission est effectuée 2 jours ouvrés après la fin de chaque mois.

Lors des clôtures semestrielle et annuelle, le cumul des reportings est comparé aux comptes consolidés préparés par un expert-comptable. Le Président Directeur Général revoit l'ensemble de l'information financière soumise au Conseil, prépare le « Rapport Financier Annuel » avec l'appui du Directeur financier et du Directeur comptable et supervise l'ensemble des communications au public au titre des obligations d'information périodique et permanente.

Fait à Paris, le 10 mars 2016

---

**Le Président Directeur Général**

# Rapport des Commissaires aux comptes sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne

**CONSTANTIN ASSOCIES**  
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 831.300

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Aufeminin**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Aufeminin et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**CONSTANTIN ASSOCIES**  
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

**ERNST & YOUNG et Autres**

Jean Paul Seguret

Franck Sebag



## Exercice 2015

---

### *Partie 4 - Comptes consolidés*

# Sommaire

<b>Tableaux de synthèse.....</b>	<b>108</b>
1. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE .....	108
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	110
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....	111
4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....	112
5. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE .....	113
<b>Notes annexes aux comptes consolidés.....</b>	<b>114</b>
1. LE GROUPE AUFEMININ .....	114
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	116
3. SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS APPLIQUES PAR LE GROUPE AUFEMININ .....	119
4. NOTES SUR LE RESULTAT CONSOLIDE .....	128
5. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE .....	132
6. AUTRES INFORMATIONS .....	141
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés .....</b>	<b>144</b>

# Tableaux de synthèse

## 1. Situation financière consolidée

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2015	31 decembre 2014
Ecart d'acquisition	53 765	29 478
Fonds de commerce	4 244	5 522
Logiciels, licences et marques	24 226	20 363
Immobilisations en cours	54	1 547
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>82 288</b>	<b>56 911</b>
Installations, matériel et outillage	11	185
Mobilier, mat. bureau et informatique	944	838
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>956</b>	<b>1 023</b>
Participation par mise en équivalence	8	151
Titres de participation	17	16
Dépôts et cautionnements	451	451
<b>Actifs financiers</b>	<b>476</b>	<b>619</b>
Actifs d'impôt différé	184	267
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>83 904</b>	<b>58 819</b>
Stocks et en-cours	1 958	1 334
Avances, acomptes sur commandes	907	694
Clients et comptes rattachés	33 613	37 355
Autres créances	3 502	4 615
Capital souscrit et appelé non versé	2	3
Charges constatées d'avance	1 444	1 007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 212	47 175
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>104 638</b>	<b>92 181</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>188 541</b>	<b>151 001</b>

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2015	31 decembre 2014
Capital social	1 859	1 837
Prime d'émission	8 731	7 055
Réserves et report à nouveau	93 253	80 141
Actions propres	4 813	4 376
Résultat net part du groupe	33 821	14 272
<b>Capitaux propres groupe</b>	<b>142 476</b>	<b>107 681</b>
Intérêts hors-groupe	1 536	5 463
Ecart de conversion hors groupe	14	9
Résultat hors-groupe	907	1 094
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>2 457</b>	<b>6 566</b>
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>144 933</b>	<b>114 248</b>
Provisions	148	175
Impôts différés passifs	7 727	7 348
<b>Passifs non courants</b>	<b>7 875</b>	<b>7 522</b>
Dettes financières à court terme	2	12
Emprunts et dettes financières diverses	459	407
Avances et acomptes reçus sur commandes	46	69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 684	9 765
Dettes fiscales et sociales	12 284	16 499
Dettes sur immobilisations	4 895	115
Autres dettes	4 956	231
Produits constatés d'avance	2 408	2 134
<b>Passifs courants</b>	<b>35 733</b>	<b>29 231</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>188 541</b>	<b>151 001</b>

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

## 2. Compte de résultat consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2015	31 decembre 2014 (2)
Chiffre d'affaires "Publishing"	93 036	73 427
Dont opérations d'échanges	800	1 138
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>93 036</b>	<b>73 427</b>
Production stockée	317	47
Opérations d'échanges	(800)	(1 138)
Variation de stocks	462	235
Autres achats et charges externes	(41 903)	(27 602)
Impôts, taxes et versements assimilés	(955)	(1 186)
Charges de personnel	(26 666)	(22 993)
<b>EBITDA (1)</b>	<b>23 491</b>	<b>20 790</b>
Dotations amortissements immobilisations	(3 473)	(2 809)
Dotations et reprises de provisions, transfert de charges	(1 694)	(59)
Autres charges et produits opérationnels non courants	22 219	(306)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>40 543</b>	<b>17 615</b>
Produits financiers	1 132	742
Charges financières	(905)	(627)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>227</b>	<b>115</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>40 770</b>	<b>17 730</b>
Impôt sur les bénéfices	(7 839)	(6 989)
(Charge) / Produit d'impôts différés	1 071	535
Résultat net des activités cédées (2)	869	4 101
<b>RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES</b>	<b>34 871</b>	<b>15 378</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence	(143)	(11)
<b>RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>34 728</b>	<b>15 366</b>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>33 821</b>	<b>14 272</b>
<b>RESULTAT NET HORS GROUPE</b>	<b>907</b>	<b>1 094</b>
Résultat par action activités poursuivies	3,59	1,12
Résultat dilué par action activités poursuivies	3,42	1,05
Résultat par action activités abandonnées	0,09	0,45
Résultat dilué par action activités abandonnées	0,09	0,42

(1) L'EBITDA est la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents, des charges d'amortissement et de dépréciation.

(2) Compte tenu de la cession de SmartAdServer à fin avril 2015, le résultat de SmartAdServer sur l'exercice 2015 a été reclassé en "résultat net des activités cédées". Ce reclassement a également été fait pour la période comparative.

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

### 3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Résultat net consolidé	34 728	15 366
Eléments non liés à l'activité	(227)	(194)
Amortissements et provisions et plus ou moins values de cession (1)	4 197	3 007
Variation des impôts différés	(1 115)	(608)
Plus-values de cession, nettes d'impôt et frais de cession	(26 021)	6
Résultat sociétés mises en équivalence	143	11
Résultat lié aux paiements en actions	626	1 377
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>12 330</b>	<b>18 965</b>
(Aug) dim des stocks	(594)	(3 194)
(Aug) dim des créances clients	(3 143)	(2 771)
(Aug) dim des autres créances d'exploitation	(27)	131
Aug (dim) des dettes fournisseurs	2 363	1 005
Aug (dim) des dettes fiscales et sociales	(2 131)	(2 863)
Aug (dim) des autres dettes d'exploitation	6 601	
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>3 068</b>	<b>(7 692)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>	<b>15 398</b>	<b>11 273</b>
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>13 917</i>	<i>6 754</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>1 481</i>	<i>4 519</i>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 082)	(1 957)
Dépôts reçus / versés	(193)	
Acquisition de titres consolidés (2)	(29 775)	(18 130)
Cession de titres consolidés (3)	31 563	
Cession d'actif	52	5
Aug (dim) des dettes sur sociétés acquises	1 930	
Aug (dim) des dettes fournisseurs d'immobilisations	160	
<b>Investissements non financiers</b>	<b>655</b>	<b>(20 082)</b>
Intérêts / produits financiers	227	194
<b>FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>882</b>	<b>(19 888)</b>
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>1 196</i>	<i>(18 867)</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>(314)</i>	<i>(1 021)</i>
Augmentations ou diminution de capital en numéraire	1 698	606
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	437	(437)
Remboursement des dettes financières / Dépôt reçu	(3 016)	(866)
<b>FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>(881)</b>	<b>(698)</b>
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(996)</i>	<i>(501)</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>115</i>	<i>(197)</i>
Incidence de variation des cours de devises	<b>552</b>	<b>481</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>15 951</b>	<b>(8 831)</b>
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>18 653</i>	<i>(4 128)</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>(2 702)</i>	<i>(4 703)</i>
Trésorerie d'ouverture (4)	47 175	56 006
Trésorerie de clôture (4)	63 126	47 175
<b>variation</b>	<b>15 951</b>	<b>(8 831)</b>

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

(2) correspond au flux de paiement relatif à l'acquisition de LLM incluant les coûts d'acquisition et la trésorerie acquise et la montée au capital de MLP

(3) correspond au flux d'encaissement relatif à la cession de SmartAdserver incluant les coûts de cession et la trésorerie cédée pour 2,4 M€

(4) Trésorerie nette des dettes financières à court terme et des provisions sur valeurs de placements et hors actions propres

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

## 4. Variation des capitaux propres consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Réserves de conversion	Auto contrôle	Total Groupe	Minoritaires	Capitaux propres consolidés
<b>Situation au 1er janvier 2014</b>	<b>1 828</b>	<b>6 457</b>	<b>12 978</b>	<b>63 770</b>	<b>732</b>	<b>4 813</b>	<b>90 578</b>	<b>(252)</b>	<b>90 326</b>
Autres			14 272				14 272	1 094	15 366
Résultat de la période							-	5 719	5 719
Autre élément du résultat global					1 285		1 285	6	1 291
Resultat global	-	-	14 272	-	1 285	-	15 557	6 819	22 376
Affectation résultat 2013			(12 978)	12 978			-		-
Création d'actions nouvelles	8	598					606		606
Réserve indisponible							-		-
Autres éléments						(437)	(437)		(437)
Paiement en actions				1 377			1 377		1 377
<b>Situation au 31 Decembre 2014</b>	<b>1 836</b>	<b>7 055</b>	<b>14 272</b>	<b>78 125</b>	<b>2 016</b>	<b>4 376</b>	<b>107 681</b>	<b>6 566</b>	<b>114 248</b>
<b>Situation au 1er janvier 2015</b>	<b>1 836</b>	<b>7 055</b>	<b>14 272</b>	<b>78 125</b>	<b>2 016</b>	<b>4 376</b>	<b>107 681</b>	<b>6 566</b>	<b>114 248</b>
Résultat de la période			33 821				33 821	907	34 728
Variation de périmètre				2 311			2 311	(2 311)	-
Autre élément du résultat global					2 468		2 468	4	2 472
Resultat global	-	-	33 821	2 311	2 468	-	38 600	(1 400)	37 200
Affectation résultat 2014			(14 272)	14 272			-		-
Création d'actions nouvelles	21	1 676					1 697		1 697
Réserve indisponible							-		-
Autres éléments (*)						437	437		437
Paiement en actions							-		-
Put minoritaire				(6 566)			(6 566)	(2 709)	(9 275)
Autres				626			626		626
<b>Situation au 31 Dec 2015</b>	<b>1 857</b>	<b>8 731</b>	<b>33 821</b>	<b>88 769</b>	<b>4 485</b>	<b>4 813</b>	<b>142 476</b>	<b>2 457</b>	<b>144 932</b>

(\*) le groupe a arrêté le contrat de liquidité en 2015. Lors de la liquidation du contrat, le groupe a récupéré 437 K€ de trésorerie,

Dans les comptes consolidés, le poste d'actions propres inscrit en titres immobilisés dans les comptes sociaux est imputé sur les capitaux propres.

Les autres mouvements correspondent principalement à la variation de la juste valeur des engagements de rachat des actionnaires minoritaires du sous-groupe My Little Paris.

Le nombre de titres acquis au cours de l'exercice 2015 s'élève à zéro, et le nombre de titres cédés est de 0 (zéro). Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions propres est de 34 768 pour une valeur comptable de 122 milliers d'euros dans les comptes sociaux.

## 5. Etat du résultat global consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	31 dec. 2015	31 déc. 2014
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>34 728</b>	<b>15 366</b>
<i>dont net part du groupe</i>	<i>32 952</i>	<i>10 171</i>
<i>dont activités cédées</i>	<i>869</i>	<i>4 101</i>
<i>dont minoritaires</i>	<i>907</i>	<i>1 094</i>
Variation des écarts de conversion	2 472	1 291
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>2 472</b>	<b>1 291</b>
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat global</b>	<b>37 200</b>	<b>16 657</b>
<i>dont part du groupe</i>	<i>37 731</i>	<i>11 456</i>
<i>dont activités cédées</i>	<i>869</i>	<i>4 101</i>
<i>dont minoritaires</i>	<i>- 1 400</i>	<i>1 100</i>

Les principaux éléments du résultat global recyclé en capitaux propres correspondent aux écarts de conversion des états financiers des sociétés dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro. Les principaux effets de change proviennent des sociétés anglaises et américaines.

# Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont exprimés en milliers d'euros, monnaie de référence de la société mère, sauf indication contraire.

Le siège social de la SA aufeminin est situé au 8 rue Saint Fiacre 75002 Paris – France  
RCS PARIS B 423780113

Le Groupe aufeminin est lui-même intégré dans les comptes consolidés de la société Axel Springer AG  
Axel Springer située au Strasse 65 – 10888 Berlin – Allemagne.

## 1. Le Groupe aufeminin

---

### 1.1. Activité et faits significatifs de la période

Les principaux faits marquants de l'exercice sont les suivants :

En date du 24 février 2015, le Groupe aufeminin a réalisé sa première acquisition aux Etats Unis avec le rachat à 100% de la société Livingly Media. Basé à San Carlos, en plein cœur de la Silicon Valley, Livingly Media est l'un des 25 premiers éditeurs digitaux de contenus lifestyle aux Etats-Unis, regroupant des sites les plus populaires à destination des femmes : Zimbio.com (divertissement), StyleBistro.com (mode, beauté et style) et Lonny.com (décoration de la maison). Le prix de rachat initial d'un montant de 25 millions de dollars USD (soit 22 millions d'euros) a été totalement payé en trésorerie disponible. Un mécanisme de complément de prix fait partie de la transaction. La société Livingly Media a été consolidée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 dans le périmètre du Groupe.

Le Groupe aufeminin dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur son business model de « Publisher » a cédé sa participation à 100% dans la société créée en 2001 Smart Adserver. Cette société a été cédée à Cathay Capital et aux principaux managers pour un prix total de 37 millions d'euros en trésorerie. La société Smart Adserver et ses filiales ont été déconsolidée à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015 suite à la cession à fin avril 2015.

Conformément au plan d'action prévu par aufeminin, en septembre 2015, le Groupe aufeminin a acquis 10% supplémentaire du capital de My Little Paris, en numéraire, pour un montant lié à l'évolution de l'EBITDA. L'opération est financée en trésorerie. Pour mémoire, My Little Paris a été acquis à hauteur de 60% en janvier 2014 pour un montant de 21 millions payés en numéraire.

## 1.2. Périmètre de consolidation

### 1.2.1. Evolution du périmètre

Les principales évolutions de périmètre correspondent à l'acquisition de la société américaine Livingly Media, à la cession du sous groupe SmartAdserver et à la montée au capital du sous groupe MyLittleParis.

### 1.2.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2015 s'établit comme suit :

Sociétés	Adresse du siège social	% contrôle	Méthode de consolidation
auFeminin.com	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	Société Mère	IG
alFemminile.com	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
enFemenino.com	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	99,99%	IG
auFeminin.com Productions	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Marmiton	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Limited	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
soFeminine.co.uk	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
goFeminin.de	Axel Springer Strasse 65 - 10969 Berlin	100,00%	IG
Netmums Limited	CP House Otterspool Way Watford WD25 8HR	100,00%	IG
Vina Woman UK Limited	3rd Floor, River House 143 - 145 Farringdon Road EC1R 3AB London	30,00%	EQ
oFeminin.pl SP. Z O.O.	Ul. Domomaniewska 52 02-672 Varsovie	51,00%	IG
Etoile Casting SAS	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Benfemenino	na Alameda Jaù, n01177, 5° andar, Jardim Paulista , SAO PAULO	100,00%	IG
Les Rencontres aufeminin	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	50,00%	EQ
Wewomen	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG
My Little Paris	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	73,68%	IG
My Little Campus	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	73,68%	IG
Merci Alfred	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	100,00%	IG
Gambette box	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	73,68%	IG
My Little Box KK	Eighteen Bill 101, -12-19, Minamiaoyama, Minato-ku,Tokyo, Japan	73,68%	IG
Livingly Média Inc	1209 Orange Street Wilmington, DE 19801 - USA	100,00%	IG

## 2. Règles et méthodes comptables

---

### 2.1. Approbation des comptes

Les comptes consolidés du Groupe auFeminin de l'année 2015, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 10 mars 2016. Les comptes ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

### 2.2. Base de préparation des comptes

#### 2.2.1. Référentiel IFRS

Les principes comptables appliqués sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014, décrits dans le Rapport Financier annuel déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2015, à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, auFeminin présente ses états financiers consolidés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 et des comptes comparatifs au 31 décembre 2014 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2015 et qui sont d'application obligatoire au 31 décembre 2015.

Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

#### 2.2.2. Principal indicateur de performance défini par le Groupe Aufeminin : EBITDA

A compté du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe a décidé d'intégrer un nouvel agrégat mesurant la performance récurrente de son activité au sein de son compte de résultat consolidé, l'EBITDA (Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization). Cet agrégat, indicateur clé dans le secteur où le groupe réalise son activité, est l'agrégat de performance utilisé par le Groupe lors de la communication au marché de sa performance et l'indicateur suivi en interne par la Direction du Groupe.

D'autre part, conformément aux recommandations de l'AMF, de l'ANC et la norme IAS 1, le Groupe, dans un objectif d'appréhension de sa performance annuelle et, compte tenu de son fort développement depuis plusieurs années notamment au travers d'acquisition de nouvelles sociétés, a décidé de reclasser en dessous de l'EBITDA dans le poste « autres produits et charges opérationnels », les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R
- Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs ainsi que les dotations nettes de reprises de provisions

## Notes annexes aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2015, le Groupe a décidé de reclasser sous l'EBITDA l'ensemble des éléments de rémunération exceptionnels liés aux variations de périmètre. D'un point de vue économique, le Groupe appréhende ces différents éléments comme des compléments de prix et répondent à la définition de produits et charges non récurrents et/ou non normatifs.

Par conséquent, le Groupe a donc décidé de reclasser sous l'EBITDA les charges répondant à ces critères. Le compte de résultat comparatif a été retraité.

L'EBITDA est donc la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents (ie. normatifs), des charges d'amortissement et de dépréciation.

### 2.2.3. Résultante de l'EBITDA : le Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel contient, par conséquent, l'ensemble des produits et charges opérationnels comptabilisés sur la période comptable présentée.

## 2.3. Nouvelles normes et interprétations applicables en 2015

### 2.3.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2015

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2015 concernent uniquement l'interprétation IFRIC 21 " Droits ou taxes ".

Les impacts sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2015 sont non significatifs.

### 2.3.2. Normes, interprétations et amendements non encore applicables au 31 décembre 2015

Les textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2015 et non en vigueur dans l'Union européenne sont en cours d'analyse. Le processus de détermination par Aufeminin des impacts potentiels sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Aufeminin n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

## 2.4. Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la Société au sens d'IFRS 10. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La méthode de l'intégration globale est appliquée à l'ensemble des filiales d'auFeminin à l'exception de Vina Woman et les Rencontres auFeminin mises en équivalence.

## Notes annexes aux comptes consolidés

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Intérêts minoritaires : Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

### 2.5. Utilisation d'estimations

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptables est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

### 3. Synthèse des principes comptables significatifs appliqués par le groupe auFeminin

#### 3.1. Incidence des variations de périmètre sur les états financiers

Les états financiers au 31 décembre 2015 ont été affectés par les variations de périmètre liées à la cession de Smart Adserver et de l'acquisition de Livingly Media.

##### 3.1.1. Effet sur la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2015, les principaux effets de variation de périmètre sont :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	Entrée Livingly Média	Sortie SmartAdSever	Autres variations	31 décembre 2015
Actifs non courants	58 819	25 777	(2 214)	1 522	83 904
Actifs Courants	43 999	1 922	(9 202)	3 262	39 981
Trésorerie	47 175	(17 207)	31 589	1 655	63 212
Charges constatées d'avance	1 007	93	(116)	460	1 444
<b>Total actif</b>	<b>151 000</b>	<b>10 585</b>	<b>20 057</b>	<b>6 899</b>	<b>188 541</b>
Capitaux propres	114 247	(465)	26 671	4 480	144 933
Provisions	7 522	1 243	(109)	(781)	7 875
Dettes court terme	27 097	9 807	(6 505)	2 928	33 327
Produits constatés d'avance	2 134			274	2 408
<b>Total passif</b>	<b>151 000</b>	<b>10 585</b>	<b>20 057</b>	<b>6 900</b>	<b>188 541</b>

##### 3.1.2. Effet sur le compte de résultat consolidé

Les incidences des activités cédées sur le compte de résultat sont les suivantes :

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	31 decembre 2015
Chiffre d'affaires	14 130	5 543
Charges opérationnelles	(8 946)	(4 368)
Résultat courant avant impôts	5 456	1 240
<b>Résultat net</b>	<b>4 101</b>	<b>869</b>

##### 3.1.3. Autres effets sur le compte de résultat

Les coûts d'acquisition de Livingly Média et les coûts de cession de SmartAdServer (ie. coûts connexes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « autres produits et charges opérationnelles » en dessous de l'indicateur de performance normative retenue par le Groupe.

## 3.2. Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition (IAS 38 et IFRS 3R). - Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, sauf exceptions. Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si l'ajustement est comptabilisé selon IAS 39, il donnera lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat ou en résultat global, selon les normes applicables. Si l'ajustement est comptabilisé en capitaux propres, il ne sera pas réévalué.

### 3.2.1. Acquisition réalisée en 2015

En février 2015, le Groupe Aufeminin a acquis la société Livingly Média pour un prix initial de 22 millions d'euros hors complément de prix. Les principales catégories d'actifs acquis et de passifs repris à la date d'acquisition sont les suivantes:

Le poste « immobilisations » comprend 2,9 millions d'euros d'actifs incorporels identifiés lors de l'allocation du prix d'acquisition se décomposant en marques pour 1,9 millions d'euros et en technologies pour 1 million d'euros.

L'écart d'acquisition définitif au 31 décembre 2015 s'explique comm suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Acquisition 2015
Juste valeur de la contrepartie transférée	24 585
Juste valeur des actifs incorporels identifiables	(1 661)
<b>Ecart d'acquisition à la date d'acquisition</b>	<b>22 924</b>
Variation des effets de change	936
<b>Ecart d'acquisition au 31 décembre 2015</b>	<b>23 860</b>

Le flux net d'investissement hors remboursement des dettes de la cible et incorporant les coûts d'acquisition s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Acquisition 2015
Flux brut d'investissement	24 420
Trésorerie acquise	(1 151)
<b>Flux net d'investissement</b>	<b>23 269</b>

La société Livingly Media a été consolidée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015. Si la société Livingly Media avait été acquise au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le chiffre d'affaires comptabilisé aurait été de 16,4m€. Après des pertes opérationnelles au premier semestre, Livingly Media a notamment bénéficié de son repositionnement stratégique sur le programmatique pour redresser sa rentabilité, et devenir ainsi profitable au second semestre.

Conformément à IFRS 3R, l'allocation du prix d'acquisition de Livingly Média est, par conséquent, définitive.

### 3.2.2. Variation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2015

La variation des écarts d'acquisition net de dépréciation s'explique comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014 - net	Variation de périmètre (+)	Variation de périmètre (-)	Incidences des écarts de conversion	31 décembre 2015 - net
Aufeminin	206				206
Marmiton	6 987				6 987
Etoile Casting	577				577
Gofeminin	1 999				1 999
Netmums & Sofeminine	6 988			427	7 415
Livingly Media	-	22 924		936	23 860
Groupe MyLittleParis	12 721	-			12 721
<b>Total</b>	<b>29 478</b>	<b>22 924</b>	<b>-</b>	<b>1 363</b>	<b>53 765</b>

La variation des écarts d'acquisition ou goodwill correspond à l'acquisition de la société américaine Livingly Media. Après allocation du prix et identificatifs des actifs identifiables, le montant du goodwill définitif s'élève à 22,9m€.

### 3.2.3. Variation des marques au 31 décembre 2015

La variation des marques acquises net d'amortissement s'explique comme qui :

<i>en milliers euros</i>	31 décembre 2014 net des amort.	Variation de périmètre (+)	Variation de périmètre (-)	incidences des écarts de conversion	31 décembre 2015 net des amort.
Marques	15 513	1 925	-	(2 656)	14 781
<b>Total</b>	<b>15 513</b>	<b>1 925</b>	<b>-</b>	<b>(2 656)</b>	<b>14 781</b>

L'augmentation des marques acquises correspond à la valeur des actifs incorporels identifiés lors de l'acquisition de Livingly Media dont principalement la marque « Zimbio ».

Au 31 décembre 2015, les marques comptabilisées au bilan concernent principalement MyLittleParis, Marmiton et Gofeminin ainsi que Livingly Media au travers de la marque « Zimbio ».

### 3.3. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément aux normes IFRS 3R et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

#### 3.3.1. Définition de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles à durée d'utilité déterminée est testée dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition ou les immobilisations à durée de vie indéterminée. Les écarts d'acquisition et les autres actifs à durée de vie non définies sont affectés systématiquement au plus petit groupe identifiable d'actifs ou unités génératrices de trésorerie suivis par le Groupe.

Conformément au paragraphe §6 de la norme IAS 36, l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache un actif est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'identification de l'unité génératrice de trésorerie d'un actif implique une part de jugement. Si la valeur recouvrable ne peut être déterminée pour un actif pris individuellement, une entité identifie le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes.

Par conséquent, les unités génératrices de trésorerie définies par le Groupe correspondent aux entités opérationnelles ou groupe d'entités opérationnelles dont les ressources sont partagées dans l'objectif d'exploiter les différents actifs du Groupe.

Chaque unité génératrice de trésorerie fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation c'est-à-dire que la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est comparée à la valeur des actifs nets la constituant, y compris les actifs à durée de vie non définie (dont écarts d'acquisition et marques)

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie, des coûts de cession et sa valeur d'utilité :

- La juste valeur est le montant obtenu lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale et est déterminée par référence au prix résultant soit d'un accord irrévocable soit du prix constaté sur le marché lors de transactions récentes et comparables et des moyennes de transaction de réduire les fluctuations conjoncturelles des marchés
- La valeur d'utilité est fondée sur les flux futurs actualisés qui seront générés par ces unités génératrices de trésorerie.

Le Groupe retient la méthode dite de la juste valeur pour déterminer la valeur recouvrable de ses unités génératrices de trésorerie. En effet, le Groupe opère son activité dans un secteur de l'internet, et en particulier du « publishing », très actif en termes d'acquisition et dans un secteur où le nombre de sociétés cotées en Europe, aux Etats Unis et dans le reste du monde ne cesse de croître.

### 3.3.2. Conclusion des tests de dépréciation en 2015

Dans le cadre du contrôle de la valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs à durée de vie non déterminée, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2015 en application de la procédure du Groupe. Les principaux écarts d'acquisition présentés ci-dessus sont affectés aux unités génératrices de trésorerie composant le secteur opérationnel « Publishing » au sens de la norme IFRS 8.

En ce qui concerne la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, le Groupe établit la juste valeur de chaque unité génératrice en appliquant un multiple de transaction à l'EBITDA réalisé à la date de clôture.

L'EBITDA retenu par le Groupe (cf. paragraphe 2.2.1) pour chaque unité de trésorerie est celui défini par le Groupe dans son compte de résultat consolidé retraité des incidences des charges IFRS 2.

Les multiples de transaction sont déterminés selon deux méthodes :

- Par la méthode des multiples boursiers (ou « peers ») de sociétés incluses dans le segment du digital « contenu et monétisation »
- Par la méthode des multiples de transactions (ie. acquisition) incluses dans le segment du digital « contenu et monétisation ».

Sur la base des données observées selon ces deux méthodes, les multiples médians retenus au 31 décembre 2015 sont les suivants :

- Méthode des multiples boursiers ou « des peers » : entre 8,7 (sur une base de 5 ans de cours de bourse sur le segment de référence) et 8,3 (sur l'année de référence 2015)
- Méthode des multiples de transactions : 11,1 (sur une base de 5 ans de transactions sur le segment de référence)

En 2014, le Groupe avait retenu les multiples ci-dessous dans le cadre des tests de dépréciation :

- Méthode des multiples boursiers ou « des peers » : entre 9,1 (sur une base de 5 ans de cours de bourse sur le segment de référence) et 14,6 (sur l'année de référence 2014)
- Méthode des multiples de transactions : 9,5 (sur une base de 5 ans de transactions sur le segment de référence)

Les résultats de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2015 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe :

- +/- 1 point de multiple retenu
- +/- 5% de l'EBITDA de référence

N'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de chacune des unités génératrices de trésorerie.

### 3.4. Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, diminuée du montant des pertes de valeur liées au risque de non-recouvrabilité partielle ou totale de la créance.

### 3.5. Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat sans les frais accessoires. Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### 3.6. Placements à court terme

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

Les VMP sont considérées par le Groupe comme des placements à court terme et sont classées en tant que placements détenus à des fins de transaction. Ils sont donc reconnus au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat.

### 3.7. Actions propres

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

En cas de vente, le montant de la plus-value est comptabilisé en variation des capitaux propres.

### 3.8. BSPCE et options accordés au personnel

Des options et bons de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation de capitaux propres, sur la période pendant laquelle les salariés acquièrent leurs droits.

Le groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'attribution sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Ces attributions sont rémunérées en actions exclusivement.

Conformément à la norme IFRS 2, seules les attributions accordées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évaluées et comptabilisées en charges de personnel par le crédit des réserves de stock-options dans les capitaux propres.

### 3.9. Provisions

Provisions pour risques et charges (IAS 37). - Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

### 3.10. Prestations de retraite

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuair indépendant, suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Compte tenu de l'âge moyen des salariés du groupe, les engagements de retraite sont non significatifs.

### 3.11. Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18). - Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires « *Publishing* » de la société se compose des éléments suivants :

#### (i) Les contrats de vente et d'échange d'espace publicitaire :

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :

Ces contrats prévoient la diffusion de bannières publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur.

Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :

- soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
- soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture :
  - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur;
  - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.

Au cours de son activité, le Groupe auFeminin réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'auFeminin et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, auFeminin réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contrepartie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci-dessus.

*(ii) Les contrats de marketing direct : le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'auFeminin.*

*(iii) La commercialisation de produits et de publicité via les « Box » : la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est liée à la date d'expédition des Box aux clients..*

### 3.12. Résultat financier

Résultat financier (IAS 16 et 23). - Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

### 3.13. Impôts sur les résultats

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible.

Il n'est pas tenu compte du solde net d'impôts différés actifs issu des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et des passifs des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

### 3.14. Résultat par action

Résultat par action (IAS 33). - Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de ces bons.

### 3.15. Flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (IAS 7). - La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les activités opérationnelles à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement.

### 3.16. Information sectorielle

La Direction d'Aufeminin analyse et mesure la performance de l'activité dans des différents métiers. Cette analyse par métier permet de suivre et de gérer les ressources et la production de services opérées au cours de l'exercice au sein des différentes sociétés ou sous-groupe de sociétés (unités génératrices de trésorerie) composant chaque segment opérationnel permettant de déployer des compétences et des savoir-faire homogènes.

D'autre part, l'analyse par métier permet un suivi de la performance de chaque unité composant chaque secteur plus pertinent tant au niveau du développement commercial que sur le plan opérationnel et financier.

Le suivi du développement commercial par métier permet à la Direction de se focaliser sur l'évolution des marchés sur lesquels le Groupe opère. Ce suivi vise également à coordonner l'offre de service dans les pays du fait de leur forte interaction et déployer des offres proposées sur un territoire dans tous les territoires où le Groupe opère ses activités.

D'un point de vue opérationnel et financier, la gestion de la trésorerie et des fonctions supports, des politiques d'investissements et de financement opérationnel ainsi que la politique d'acquisition sont décidées et mise en œuvre par métier.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont regroupés dans la ligne « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont regroupés dans la ligne « passifs non alloués ».

Ainsi, le Groupe présente une information sectorielle par métier.

Jusqu'au 31 décembre 2014, le Groupe était constitué de deux métiers principaux le « Publishing » et l'« Adserving » définis comme ci-dessous :

- Le « Publishing » qui correspond à la monétisation des différentes communautés attachées aux différentes marques du groupe au travers de la vente d'espaces publicitaires, d'acquisition de contenus payant sur différents supports....
- L'« Adserving » qui correspond aux prestations technologiques de gestion de la publicité

Au 31 décembre 2015, compte tenu de la cession du secteur opérationnel « Adserving » représenté par le sous-groupe Smart, le groupe Aufeminin n'est plus constitué que d'un secteur opérationnel ou métier, le « Publishing ».

## 4. Notes sur le résultat consolidé

### 4.1. Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires « Publishing » du Groupe s'établit à :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014	%
Chiffre d'affaires	93 036	73 427	27%
<i>dont échanges</i>	<i>1 138</i>	<i>800</i>	
<b>Chiffres d'affaires consolidé</b>	<b>93 036</b>	<b>73 427</b>	<b>27%</b>

Après les opérations stratégiques du début d'année (cession de Smart AdServer et acquisition de Livingly Media), le chiffre d'affaires d'auFeminin retraité des activités cédées s'inscrit à 93 M€, en progression de + 27 %. En France, l'activité est en croissance (+7% organique pour l'année 2015) dans un contexte de transformation progressive de son audience vers le social media et le mobile et une diversification plus grande des sources de revenus. A l'international, le Groupe progresse porté à la fois par une croissance organique et l'intégration de Livingly Media. Livingly Media a fait un virement stratégique sur le programmatic grâce au développement de nouveaux outils permettant de soutenir son plan de croissance.

Au 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires du secteur opérationnel « Publishing » se répartit géographiquement comme suit : 51% en France, 30% en Europe et 19% sur le reste du monde. A titre comparatif, au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires du Groupe se répartissait comme suit : 60% en France, 37% en Europe et 3% sur le reste du monde. AuFeminin réalise de nouveau près de la moitié de son activité à l'international (49%).

Au 31 décembre 2015, aucun client du groupe ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

### 4.2. Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges de personnel	26 666	22 993
<b>Total</b>	<b>26 666</b>	<b>22 993</b>

La variation des charges de personnel s'explique par la croissance d'activité du groupe auFeminin sur 2015, par la variation de périmètre liée à l'acquisition de la société Livingly Média et par l'incidence des charges IFRS 2 pour un montant de 626 milliers d'euros en 2015 contre 1 377 milliers d'euros y compris les charges sociales afférentes en 2014.

### 4.3. Autres charges et produits opérationnels non courants

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produit net / cession Smart Adserver	26 671	
Coûts de transaction des sociétés acquises	(567)	(306)
Autres charges opérationnelles non courantes	(3 886)	
<b>Autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>22 218</b>	<b>(306)</b>

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux éléments suivants :

- au produit net lié à la cession de Smart Adserver composé du prix de cession de Smart Adserver (37m€) net de la situation nette à la date de sortie ainsi que les frais de transaction
- aux coûts de transactions liés à l'acquisition de la société Livingly Media
- le poste « autres produits et charges opérationnels » regroupe l'ensemble des éléments de rémunération exceptionnels liés aux variations de périmètre assimilables à des compléments de prix

### 4.4. Résultat financier

Le résultat financier au 31 décembre 2015 s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Intérêts des placements en BMTN et autres prêts	274	442
Produits financiers	631	689
Charges financières	(711)	(905)
<b>Résultat financier</b>	<b>194</b>	<b>227</b>

### 4.5. Impôts sur le résultat

Les SAS Marmiton ainsi que la SARL auFeminin Productions sont intégrées fiscalement dans le groupe d'intégration fiscale en France. Nous rappelons que la société auFeminin S.A. est la société « tête » de groupe du groupe d'intégration.

Les principaux composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

## Notes annexes aux comptes consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Impôts exigibles	(6 989)	(7 839)
Impôts différés	535	1 071
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(6 454)</b>	<b>(6 768)</b>

Le taux d'impôt utilisé est de 33,33% + 3,3 % de contribution sociale.

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du Groupe est le suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>53 349</b>
Taux d'IS	33,33%
Contribution	3,30%
IS de base	17 781
Contribution	562
<b>Impôt théorique</b>	<b>18 343</b>
Impôt sur les bénéfices	7 839
Impôts différés	(1 071)
<b>Impôt réel</b>	<b>6 768</b>
<b>Ecart</b>	<b>(11 574)</b>
Différences permanentes (IFRS 2)	216
Différences taux	571
Incidence des lois de finance en France	(11 427)
Incidence CICE et CIR	(433)
Plus ou moins-values et dépréciations d'actif	(460)
Ecart résiduel	(40)
<b>Réconciliation</b>	<b>(11 574)</b>

Au 31 décembre 2015, l'impôt différé actif s'élève à 184 milliers d'euroset l'impôt différé passif s'élève à 7 727 milliers d'euros. Les impôts différés passif sont relatifs principalement à la reconnaissance d'actifs incorporels lors des regroupements d'entreprise (IFRS 3R).

## 4.6. Résultat par action

### 4.6.1. Résultat par action activités poursuivies

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	31 decembre 2015
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	10 171	32 952
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	9 118	9 187
<b>Résultat en euros par action</b>	<b>1,12</b>	<b>3,59</b>
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	10 171	32 952
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	9 118	9 187
Nombre d'actions théorique complémentaire (milliers)	609	441
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action (milliers)	9 727	9 627
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,05</b>	<b>3,42</b>

### 4.6.2. Résultat par action activités abandonnées

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	31 decembre 2015
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	4 101	869
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	9 118	9 187
<b>Résultat en euros par action</b>	<b>0,45</b>	<b>0,09</b>
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	4 101	869
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	9 118	9 187
Nombre d'actions théorique complémentaire (milliers)	609	557
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action (milliers)	9 727	9 743
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,42</b>	<b>0,09</b>

## 5. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

### 5.1. Ecart d'acquisition

Cf. paragraphe « Immobilisations incorporelles » et « dépréciations »

### 5.2. Immobilisations

La variation du poste « Logiciels, licences et marques » incluant à la fois les actifs incorporels à durée vie indéfinie, principalement des marques acquises, et les actifs incorporels relatifs à l'acquisition de « relations clients » s'explique comme suit :

#### 5.2.1. Mouvements des immobilisations en valeur brute

Les mouvements des immobilisations en valeur brute s'expliquent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 dec. 2014	Acquisitions	Diminutions	31 dec. 2015
Fonds de commerce	409			409
Logiciels, licences et marques	34 477	5 962	(2 459)	37 981
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>34 887</b>	<b>5 962</b>	<b>(2 459)</b>	<b>38 390</b>
Installations, matériel et outillage	292	-	(204)	87
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	5 753	711	(2 985)	3 478
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>6 044</b>	<b>711</b>	<b>(3 190)</b>	<b>3 565</b>
Participation par mise en équivalence	151		(143)	8
Titres de participation	16			16
Dépôts et cautionnements	451	79	(79)	451
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>619</b>	<b>79</b>	<b>(222)</b>	<b>475</b>
<b>Total</b>	<b>41 550</b>	<b>6 752</b>	<b>(5 871)</b>	<b>42 431</b>

La variation des immobilisations incorporelles s'explique, en partie, par la variation de périmètre liée à l'acquisition de Livingly Media. Suite à l'allocation du prix, le groupe a identifié des marques pour un montant total de 1,9 millions d'euros et 1 million d'euros relatif à la technologie.

### 5.2.2. Actifs durée de vie indéfinie

Les actifs à durée de vie indéfinie net des dépréciations s'expliquent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014 - net	Variation de périème (+)	Variation de périème (-)	incidences des écarts de conversion	31 décembre 2015 - net
Actifs à durée de vie identifiée	15 513	1 925	-	342	17 780
<b>Total</b>	<b>15 513</b>	<b>1 925</b>	<b>-</b>	<b>342</b>	<b>17 780</b>

La variation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie est relatif à l'acquisition du groupe de « Publishing » à Livingly Media. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont composés principalement de la valeur des marques des sociétés ou groupes de sociétés acquis par le Groupe auFeminin. Comme indiqué dans le paragraphe §2.6, les actifs à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation.

Pour rappel, le Groupe indique que les marques identifiées lors des acquisitions ultérieures, et au cours de l'exercice 2015, sont rattachées au secteur opérationnel, selon IFRS 8, « Publishing ».

D'autre part, le poste « logiciel » a été affecté par la cession du sous groupe Smart Adserver pour un montant de 2,4m€ qui correspond aux coûts immobilisés relatifs à la plateforme de RTB.

### 5.2.3. Autres « actifs incorporels à durée de vie définie : « relations clients »

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014 - net	Variation de périème (+)	Variation de périème (-)	incidences des écarts de conversion	31 décembre 2015 - net
Actifs à durée de vie identifiée	12 285	-	-	285	12 570
<b>Total</b>	<b>12 285</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>285</b>	<b>12 570</b>

Lors de l'acquisition de Livingly Media, aucun actif relatif à aux « relations clients » n'a été reconnu compte tenu de son modèle économique fondé sur le « programmatic et l'arbitrage ».

## Notes annexes aux comptes consolidés

Pour rappel au 31 décembre 2014, la variation des actifs immobilisés était la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 dec. 2013	Augmentations	Diminutions	31 dec. 2014
Fonds de commerce	409			409
Logiciels, licences et marques	15 679	18 800	(1)	34 477
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>16 088</b>	<b>18 800</b>	<b>(1)</b>	<b>34 887</b>
Installations, matériel et outillage	223	68		292
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	5 167	590	(4)	5 753
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>5 391</b>	<b>658</b>	<b>(4)</b>	<b>6 044</b>
Participation par mise en équivalence	163		(11)	151
Titres de participation	-	16		16
Dépôts et cautionnements	344	110	(3)	451
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>506</b>	<b>127</b>	<b>(14)</b>	<b>619</b>
<b>Total</b>	<b>21 985</b>	<b>19 585</b>	<b>(20)</b>	<b>41 550</b>

### 5.3. Amortissements et provisions sur actif immobilisé

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2014	Augmentations	Diminutions	31 déc.2015
Logiciels, licences et marques	7 453	3 251	(838)	9 866
<b>Total amortissements incorporels</b>	<b>7 453</b>	<b>3 251</b>	<b>(838)</b>	<b>9 866</b>
Installations, matériel et outillage	107	13	(44)	76
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	4 915	363	(2 745)	2 533
<b>Total amortissements corporels</b>	<b>5 022</b>	<b>376</b>	<b>(2 789)</b>	<b>2 608</b>
<b>Total</b>	<b>12 475</b>	<b>3 627</b>	<b>(3 627)</b>	<b>12 475</b>

La variation de la charge d'amortissement relative au poste aux « logiciels, licences et marques » correspond à l'amortissement des « relations clients » identifiés lors de l'acquisition des sociétés acquises.

En 2015, la charge d'amortissement a été impactée par la variation de périmètre liée à l'acquisition de la société Livingly Média Inc. et la cession du sous-groupe SmartAdServer.

Généralement, le groupe amortit ses actifs sur une durée de vie de 3 ans.

## Notes annexes aux comptes consolidés

Pour rappel, la variation des immobilisations sur l'exercice 2014 s'expliquait comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 dec. 2013	Augmentations	Diminutions	31 dec. 2014
Logiciels, licences et marques	4 828	2 625		7 453
<b>Total amortissements incorporels</b>	<b>4 828</b>	<b>2 625</b>	-	<b>7 453</b>
Installations, matériel et outillage	69	38		107
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	4 386	530		4 915
<b>Total amortissements corporels</b>	<b>4 454</b>	<b>567</b>	-	<b>5 021</b>
<b>Total</b>	<b>9 282</b>	<b>3 192</b>	-	<b>12 475</b>

### 5.4. Impôts différés actifs

La variation des impôts différés actifs est expliqué dans la note « 5.9 Impôts différés nets » du présent rapport.

### 5.5. Actifs courants

#### 5.5.1. Etat des stocks

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Stock et encours	1 334	1 958
<b>Total</b>	<b>1 334</b>	<b>1 958</b>

Au 31 décembre 2015, le Groupe a identifié un risque de dépréciation des actifs stockés de 245 milliers d'euros.

#### 5.5.2. Etat des clients et autres débiteurs

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	31 decembre 2015
Avances et acomptes	694	907
Clients et comptes rattachés	41 549	37 601
Etat impôts et taxes	2 634	2 332
Actionnaires capital souscrit appelé non versé	3	2
Autres actifs circulants et charges constatées d'avance	3 042	2 661
<b>Total</b>	<b>47 922</b>	<b>43 503</b>

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur de 3 549 milliers au 31.12.2015 contre 3 551 milliers d'euros au 31.12.2014 avec des prestations rendues ou à rendre et non encore facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 3 511 milliers au 31.12.2015 contre 3 286 milliers au 31.12.2014. La

## Notes annexes aux comptes consolidés

différence entre les créances et dettes compensables s'explique par le fait qu'auFeminin n'a pas réalisé au 31.12.2015 toutes les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

Le poste « clients et comptes rattachés » est impacté par la variation de périmètre liée à l'acquisition de la société Livingly Média Inc. et à la cession du sous-groupe SmartAdServer.

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

### 5.5.3. Dépréciation d'actif courant

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	31 decembre 2015
Dépréciation des comptes clients	3 733	3 456
Dépréciation des autres actifs circulants	55	55
<b>Total</b>	<b>3 789</b>	<b>3 511</b>

Les créances clients dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2015. Néanmoins, le risque sur le poste « client » reste faible compte tenu du portefeuille « clients » du groupe et des procédures de revue groupe.

### 5.5.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires et notamment de factures de frais généraux non encore consommés à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée sur la période ultérieure.

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	31 decembre 2015
Charges constatés d'avance	1 007	1 444
<b>Total</b>	<b>1 007</b>	<b>1 444</b>

## 5.6. Actifs financiers courants

La trésorerie du Groupe Aufeminin s'élève à 63,2 millions d'euros au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	31 decembre 2015
Valeur mobilières de placement	6 621	1 537
Placement à court terme (1)	23 537	52 521
Disponibilités	17 017	9 154
<b>Total</b>	<b>47 175</b>	<b>63 212</b>

(1) placement rémunéré à l'Euribor 6 mois+ spread (auprès d'Axel Springer AG)

Les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

## Notes annexes aux comptes consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Juste valeur
BMTN et comptes à terme	1 537	1 537
SICAV	-	-
Intérêts courus BMTN et compte à terme	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 537</b>	<b>1 537</b>

La variation de la trésorerie est expliquée par le tableau de flux de trésorerie consolidé.

### 5.7. Capitaux propres

#### 5.7.1. Composition du capital

Le capital social de la société, au 31 décembre 2015 est de 1 858 575,00 euros, divisé en 9 292 875 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 a été détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres du groupe du présent rapport.

#### 5.7.2. Stocks options ou options de souscription d'actions

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le Stocks options attribués et non encore exercés au 31 décembre 2015 s'élève à 440 777, soit une dilution maximale de 4,53 % du capital.

## 5.7.3. Options de souscription

Plan n°4	
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	500 000
Date d'émission	04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
<b>Total d'options attribuées</b>	<b>173 000</b>
Date d'échéance des options	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
<b>options à l'ouverture</b>	<b>22 300</b>
options émises en 2015	0
options levées en 2015	19 800
options annulées en 2015	
<b>options attribuées restant à exercer</b>	<b>2 500</b>

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
<b>Total d'options attribuées</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
<b>Options à l'ouverture</b>	<b>36 250</b>	<b>198 000</b>	<b>300 000</b>
options émises en 2015	-	-	-
options levées en 2015	30 000	59 723	-
options annulées en 2015	6 250	-	-
<b>Options attribuées restant à exercer</b>	<b>-</b>	<b>138 277</b>	<b>300 000</b>

Le Groupe rappelle que l'attribution de « stock-options » est soumise généralement à des critères de performance principalement liés à l'atteinte de niveaux d'EBITDA fixés préalablement par le Conseil d'administration.

## Notes annexes aux comptes consolidés

En application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions*, ces attributions ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur des attributions d'options sur l'exercice 2015 a été appréciée sur la base du modèle Black & Scholes.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la charge sont les suivantes :

- Volatilité annuelle attendue du prix de l'option : 40% \*
- Taux de turnover ou d'annulation d'options : 15% par an
- Durée de vie de l'option : 6 ans

*\*la volatilité du prix de l'option a été déterminée sur la base des historiques de cours sur les 5 dernières années de l'action Aufeminin*

Il en résulte un impact de 626 milliers d'euros dans le compte de résultat au 31 décembre 2015 sur la ligne « charge de personnel ». Pour rappel, la charge IFRS 2 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élevait à 1 377 milliers d'euros y compris les charges sociales afférentes à la date d'attribution des options.

### 5.8. Provisions

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 dec 2014	Augmentation	Reprise suite à utilisation	Reprise sans utilisation	31 dec 2015
Réclamations contentieuses	53	42	(9)	(14)	72
Charges en cours sur litiges sociaux et fiscaux	47		(37)		10
Engagements de retraite	75	66	(75)		66
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>108</b>	<b>(121)</b>	<b>(14)</b>	<b>148</b>

### 5.9. Impôts différés nets

La variation est des impôts différés nets au 31 décembre 2015 s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	Variation de périmètre (+)	Autres variations	31 décembre 2015
Impôts différés actifs	267		(83)	184
Impôts différés passifs	(7 348)	(1 193)	814	(7 727)
<b>Total</b>	<b>(7 081)</b>	<b>(1 193)</b>	<b>731</b>	<b>(7 543)</b>

La variation de périmètre correspond à l'incidence de l'acquisition de la société Livingly Média Inc.

Les impôts différés actifs au 31 décembre 2015 correspondent principalement à l'incidence des différences fiscales temporaires. Les impôts différés passifs correspondent principalement à l'incidence de la reconnaissance des actifs incorporels à durée de vie définie dans le cadre des acquisitions au sens d'IFRS 3R.

## 5.10. Etat du passif courant

<i>en milliers d'euros</i>	31 dec. 2014	31 dec. 2015
Etablissements de crédit	3	2
Emprunts et dettes fi diverses	416	459
Avances et acomptes reçus	69	46
Fournisseurs	9 765	10 684
Dettes fiscales et sociales	16 499	12 284
Dettes sur immobilisations	115	4 895
Autres dettes	231	4 956
Produits constatés d'avance	2 134	2 408
<b>Total</b>	<b>29 230</b>	<b>35 733</b>

L'ensemble du passif courant est à moins d'un an. Les autres dettes comprennent un complément de prix à verser aux anciens actionnaires de Livingly Média Inc.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 3 511 milliers d'euros au 31.12.2015 contre 3 286 milliers d'euros au 31 décembre 2014 avec des prestations rendues ou à rendre et facturées aux clients (voir créances clients).

Pour rappel, la variation du poste « passif courant » est impacté par la variation de périmètre liée à l'acquisition du groupe de la société Livingly Média et par la cession du sous-groupe SmartAdServer.

## 6. Autres informations

### 6.1. Charges de personnel

Les charges de personnel 2015 comprennent notamment une charge de 407 milliers d'euros correspondant à la participation et une charge de 626 milliers d'euros en application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions*

### 6.2. Effectif du groupe au 31 décembre 2015

<i>en nombre de personnes</i>	31 dec 2014	31 dec 2015
France	192	129
Groupe My Little Paris	73	89
International	197	177
<b>Total</b>	<b>462</b>	<b>395</b>

Les informations relatives aux effectifs et aux ressources humaines du groupe auFeminin sont détaillées dans le rapport relatif à la « Responsabilité Sociétale et Environnementale » (R.S.E.) inclus dans le rapport financier 2015. Pour rappel, le périmètre « France » inclut les sociétés faisant partie de l'Unité Economique et Sociale (UES) constituée par auFeminin S.A., Marmiton S.A.S., auFeminin.com Production S.A.R.L.

La cession du sous groupe Smart Adserver et l'acquisition de la société Livingly Media a une incidence sur l'effectif du Groupe au 31 décembre 2015 dont principalement en France.

### 6.3. Engagements donnés et reçus

#### 6.3.1. Engagements donnés au 31 décembre 2015

<i>Nature des engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2014	31 dec 2015	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	4 737	3 564	1 168	2 311	84
Contrats de location lognue durée (loyers à venir)	11	20	6	14	-
<b>Total</b>	<b>4 748</b>	<b>3 584</b>	<b>1 175</b>	<b>2 325</b>	<b>84</b>

#### 6.3.2. Engagements reçus au 31 décembre 2015

<i>Nature des engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2014	31 dec 2015	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	71	193	193	-	-
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>193</b>	<b>193</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 6.3.3. Autres engagements reçus

Possibilité de substitution du groupe Aufeminin par son actionnaire majoritaire concernant le rachat des parts des actionnaires minoritaires du groupe MLP représentant 25% du capital. Cet engagement est valable jusqu'en 2017.

## 6.4. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2015 sont de 1 051 milliers d'euros, dont avantages en nature pour 12 milliers d'euros.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2015, les dirigeants du Groupe disposent de 0 action gratuite et 136 277 stocks options.

L'information détaillée relative à la rémunération des dirigeants est présentée dans le rapport de gestion joint dans le rapport financier annuel.

## 6.5. Parties liées

Conformément à la norme « IAS 24, Parties liées », les transactions avec les parties liées, principalement avec l'actionnaire majoritaire, le Groupe Axel Springer, sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Positions réciproques avec les parties liées au 31 décembre 2015
<b>ACTIF</b>	<b>57 194</b>
Créances clients et comptes rattachés	4 527
Autres créances	146
Trésorerie	52 521
<b>PASSIF</b>	<b>215</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215
Autres dettes	
<b>CHARGES</b>	<b>(2 017)</b>
Autres achats et charges externes	(1 995)
Charges financières	(22)
<b>PRODUITS</b>	<b>3 482</b>
Chiffre d'affaires	2 940
Autres produits	236
Produits financiers	306

## 6.6. Honoraires des Commissaires aux comptes

### 6.6.1. Exercice couvert : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	83	45%	99	100%
Missions accessoires	103	55%		-
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100%</b>	<b>99</b>	<b>100%</b>

### 6.6.2. Exercice couvert : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	69	57%	76	77%
Missions accessoires	52	43%	23	23%
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>100%</b>	<b>99</b>	<b>100%</b>

## 6.7. Evénements post-clôture

Néant

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**CONSTANTIN ASSOCIES**  
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 831.300

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Aufeminin, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Notes annexes aux comptes consolidés

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe a procédé à des tests de valeur des immobilisations à durée de vie indéterminée et notamment des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 3.3 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et avons vérifié que cette note de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2016  
Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES  
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*  
Jean-Paul SEGURET

ERNST & YOUNG et Autres  
Franck Sebag

aufeminin



## Exercice 2015

---

### *Partie 5 - Comptes sociaux*

# Sommaire

<b>Tableaux de synthèse.....</b>	<b>148</b>
1. SITUATION FINANCIERE .....	148
2. COMPTE DE RESULTAT SOCIAL .....	150
<b>Notes annexes aux comptes sociaux .....</b>	<b>151</b>
1. ACTIVITES / FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE.....	151
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	152
3. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE .....	158
4. NOTES SUR LE RESULTAT SOCIAL .....	159
5. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE SOCIALE .....	161
6. AUTRES INFORMATIONS .....	168
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux d'Aufeminin S.A.....</b>	<b>173</b>

# Tableaux de synthèse

## 1. Situation financière

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 588	(485)	1 103	242
Immobilisations incorporelles en cours	54		54	90
Immobilisations corporelles	2 393	(2 085)	309	419
Titres de participation	81 169	(394)	80 775	50 782
Prêts	6 075	(305)	5 770	550
Autres immobilisations financières	399		399	385
Immobilisations financières	<b>87 643</b>	<b>(699)</b>	<b>86 944</b>	<b>51 717</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>91 678</b>	<b>(3 269)</b>	<b>88 410</b>	<b>52 469</b>
Clients et comptes rattachés	18 851	(3 356)	15 495	22 686
Autres créances	31 558	(101)	31 457	11 785
Capital souscrit et appelé, non versé	-		-	-
Valeurs mobilières de placement	-		-	1 001
Disponibilités	237		237	577
Charges constatées d'avance	566		566	506
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>51 212</b>	<b>(3 457)</b>	<b>47 755</b>	<b>36 554</b>
Ecart de conversion	-		-	-
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>142 890</b>	<b>(6 725)</b>	<b>136 165</b>	<b>89 023</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capital social	1 859	1 837
Prime d'émission	8 731	7 055
Réserve légale	184	183
Réserve réglementée	22	22
Report à nouveau	58 343	44 824
Résultat de l'exercice	35 569	13 520
Provisions réglementées	233	176
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>104 940</b>	<b>67 617</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>160</b>	<b>141</b>
Dettes financières à court terme	37	28
Avances et acomptes	27	55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 418	8 862
Dettes fiscales et sociales	4 788	5 741
Dettes sur immobilisations	68	63
Autres dettes	18 378	6 294
Produits constatés d'avance	349	221
<b>DETTES ET REGULARISATIONS</b>	<b>31 064</b>	<b>21 265</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>136 165</b>	<b>89 023</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

## 2. Compte de résultat social

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>15 802</b>	<b>18 935</b>
Production immobilisée	867	90
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	239	227
Autres produits	7 010	5 595
Achats refacturés	(1 536)	(928)
Autres achats et charges externes	(8 884)	(9 310)
Impôts, taxes et versements assimilés	(465)	(777)
Salaires et traitements	(6 148)	(6 268)
Charges sociales	(2 714)	(2 676)
Dotations amortissements immobilisations	(258)	(268)
Dotations provisions sur actif circulant	(1 675)	(310)
Dotations provisions risques et charges	(42)	(38)
Autres charges	(275)	(519)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 922</b>	<b>3 755</b>
Produits financiers	1 856	11 381
Reprises sur provisions financières	70	150
Charges et dotations financières	(91)	(652)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 835</b>	<b>10 879</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>3 757</b>	<b>14 633</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	49	34
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 436	
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges		
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	49	58
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	(10)	(2)
Charges exceptionnels sur opérations en capital	(3 041)	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(107)	(36)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>33 378</b>	<b>55</b>
Participation des salariés	(64)	(285)
Impôt sur les bénéfices	(1 502)	(882)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>35 569</b>	<b>13 520</b>
Résultat par action	3,87	1,48
Résultat dilué par action	3,69	1,40

L'annexe fait partie intégrante des comptes

## Notes annexes aux comptes sociaux

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan au 31/12/2015 est de 134 235 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 35 569 K€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1. Activités / Faits significatifs de la période

---

Les principaux faits marquants de l'exercice sont les suivants :

En date du 24 février 2015, Aufeminin a réalisé sa première acquisition aux Etats Unis avec le rachat à 100% de la société Livingly Media. Basé à San Carlos, en plein cœur de la Silicon Valley, Livingly Media est l'un des 25 premiers éditeurs digitaux de contenus lifestyle aux Etats-Unis, regroupant des sites les plus populaires à destination des femmes : Zimbio.com (divertissement), StyleBistro.com (mode, beauté et style) et Lonny.com (décoration de la maison). Le prix de rachat initial d'un montant de 25 millions de dollars USD (soit 22 millions d'euros) a été totalement payé en trésorerie disponible. Un mécanisme de complément de prix fait partie de la transaction.

Aufeminin dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur son business model de « Publisher » a cédé sa participation à 100% dans la société créée en 2001 Smart Adsverver. Cette société a été cédée à Cathay Capital et aux principaux managers pour un prix total de 37 millions d'euros.

Conformément au plan d'action prévu par aufeminin, en septembre 2015, le Groupe Aufeminin a acquis 10% supplémentaire du capital de My Little Paris, en numéraire, pour un montant lié à l'évolution de l'EBITDA. L'opération est financée en trésorerie. Pour mémoire, My Little Paris a été acquis à hauteur de 63% en janvier 2014 pour un montant de 21 millions payés en numéraire.

Aufeminin S.A. est la société consolidante du groupe Aufeminin.

## 2. Règles et méthodes comptables

---

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du PCG 2014 conformément au règlement ANC 2014-03 du collège de l'Autorité des Normes Comptables.

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués correctement :

- Image fidèle, comparabilité, continuité d'activité.
- Régularité, sincérité.
- Prudence.

### 2.1. Immobilisations

#### 2.1.1. Méthode par composants

Les composants et leur traitement comptable sont définis aux articles 311-2 et 321-14 du PCG, résultant des règlements du CRC 2002-10 et 2004-06.

Le composant correspond à un élément d'une immobilisation corporelle, dont l'utilisation est différente de celle de cette immobilisation. Deux catégories de composants sont répertoriées :

- les composants correspondant aux éléments principaux d'immobilisation corporelle devant être remplacés en cours de vie de l'immobilisation : ces composants sont dits de première catégorie ;
- les composants correspondant à certaines dépenses de gros entretien ou de grandes révisions, qui doivent être engagées selon un programme pluriannuel prévisionnel : ces composants sont dits de deuxième catégorie.

Le traitement des composants est le suivant :

- à l'origine, c'est-à-dire lors de l'acquisition d'une immobilisation corporelle ou lors de la première application de la méthode par composants, les éléments qui répondent à la définition des composants sont identifiés à l'actif distinctement de l'immobilisation. Le prix d'acquisition de l'immobilisation est ainsi décomposé à l'actif entre les composants, le solde constituant la « structure » du bien ;
- en cours de vie, un plan d'amortissement distinct est suivi pour chacun des composants ainsi identifiés, ainsi que pour la structure ;
- en cas de remplacement, le composant remplacé doit être sorti de l'actif, sa valeur nette comptable étant comptabilisée en charges ; la valeur du composant de remplacement est en contrepartie inscrite à l'actif, et doit alors être amorti selon son propre plan d'amortissement.

L'application de la méthode par composants est obligatoire pour toutes les entreprises soumises aux règles du PCG, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Du point de vue comptable, cette première application s'analyse comme un changement de méthode, qui doit être mis en œuvre de manière rétrospective et dont l'effet est en principe porté en capitaux propres.

Compte tenu de la nature des immobilisations de la société aucun composant n'a été identifié et de ce fait aucun changement de méthode n'est à constater à ce titre.

### **2.1.2. Amortissements**

Les règles de dépréciation et d'amortissement des actifs suivent les principes édictés par les règlements CRC 2002-10 et 2004-06

L'amortissement correspond en principe à la prise en compte de la dépréciation des immobilisations exploitées par l'entreprise, du fait du temps et de cette exploitation. Cette dépréciation est irréversible, à la différence des dépréciations réversibles et temporaires qui sont traduites en comptabilité par la constatation de provisions.

L'article 322-1 du PCG définit l'amortissement d'un actif comme étant la répartition systématique de son montant en fonction de son utilisation. L'utilisation d'un actif est ainsi un critère déterminant, dans le cadre des nouvelles normes comptables, pour l'appréciation du caractère amortissable ou non d'un actif immobilisé. En outre, la durée d'utilisation devient la référence comptable pour la détermination de la durée d'amortissement.

D'un point de vue fiscal, l'administration s'est attachée à poursuivre un objectif de neutralité pour les entreprises. L'amortissement dérogatoire doit donc être utilisé pour tenir compte des différences entre les règles comptables et les règles fiscales portant sur la base, la durée et le mode d'amortissement.

### **2.1.3 Immobilisations incorporelles**

Les logiciels, les licences et les marques acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les logiciels et les licences sont amortis en linéaire sur une période de 3 ans.

Un amortissement dérogatoire a été comptabilisé au titre de l'exercice 2015 pour – 66 645 € et pour – 11 043 € pour 2014 concernant les logiciels conformément aux nouvelles règles sur les amortissements.

La norme CRC 2004-06 indique que les dépenses de développement de logiciels doivent être immobilisées si l'entité peut démontrer que les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique,
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser,
- la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- l'existence d'un marché ou son utilité interne
- la capacité à mesurer de façon fiable les dépenses attribuables à cet actif pendant son développement.

### **2.1.4 Recherche et développement**

Les frais de création et de développement du logiciel ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charges au-cours de l'exercice de l'engagement de la dépense sauf pour les nouveaux logiciels s'ils répondent aux critères énumérés ci-dessus.

## 2.1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition et sont amorties sur les durées d'utilisation suivantes :

Matériels :	Linéaire	sur 5 ans,
Installations générales :	Linéaire	sur 10 ans,
Matériel de transport	Linéaire	sur 5 ans
Matériels de bureau et informatiques :	Linéaire	sur 3 ans,
Mobiliers :	Linéaire	sur 10 ans.

Un reprise d'amortissement dérogatoire a été comptabilisé au titre de l'exercice 2015 pour 9 465 € contre – 11 305 € pour 2014 concernant les matériels de bureaux et informatiques conformément aux nouvelles règles sur les amortissements.

## 2.1.6 Immobilisations financières

Le nombre d'actions propres acquises en 2015 s'élève à 0 et le nombre d'actions propres cédées est de 0. Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions propres est de 34.768 pour une valeur de 122 K€ au bilan.

## 2.2. Titres de Participation

Les titres de participation représentent les intérêts de la société Aufeminin S.A. dans le capital de sociétés. Ils sont inscrits au bilan à leur coût historique d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée selon deux méthodes de :

### - La valeur de marché ou méthode des multiples de transaction

L'évaluation des titres de participation, à chaque clôture annuelle, se fonde sur la valeur de marché des différentes sociétés estimé sur la base du résultat d'exploitation, retraité des amortissements et des dépréciations et des éléments considérés comme non récurrents d'un point de vue opérationnel x un multiple de marché calculé sur la base de comparable boursier ou de transaction sur des sociétés comparables dans le secteur du digital.

### - Méthode de la quote-part de situation nette

Pour les sociétés pour lesquelles la méthode de valeur de marché ne paraît pas adéquate, Aufeminin S.A. calcule la valeur d'inventaire par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change clôture pour les sociétés en devises étrangères. Néanmoins, compte tenu de la méthode d'appréciation de la valeur d'inventaire, une baisse du cours de la devise n'est pas systématiquement suffisante pour justifier une dépréciation des titres.

La valeur d'inventaire est ajustée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés.

Les critères retenus sont :

- les éléments historiques ayant servi à apprécier la valeur d'origine des titres ;
- les éléments actuels tels la valeur réelle des actifs sous-jacents (par exemple l'audience générée ...) ;
- les éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de réalisation et aux tendances de la conjoncture économique.

La dépréciation est enregistrée sur les titres puis sur les créances rattachées à des participations, les comptes courants et ensuite, si nécessaire, une provision pour risques est constituée.

Les titres de participation se détaillent comme suit :

- AuFéminin.com Productions, créée en 2000
- AlFeminile.com, créée en 2000
- EnFemenino.com, créée en 2000
- SmartAdServer, créée en 2005
- Marmiton, acquise en 2006 (les titres de participation comprennent les frais d'acquisition soit 90 K€ pour 2006)
- GoFeminin.de, créée en 2008
- SoFeminine.co.uk, créée en 2008
- SmartAdServer Ltd, créée en 2008
- Vina Women Ltd, acquisition de 30 % en 2009
- oFeminin.pl, acquisition de 51 % en 2009
- Netmums Limited, acquise en 2011
- Etoile Casting, acquise en 2012
- Bemfemenino, crée en 2013
- Wewomen, crée en 2013
- Les Rencontres auFeminin, crée en 2013
- My Little Paris acquise en 2014
- Merci Alfred acquise en 2014
- Livingly Média Inc. acquise en 2015
- 

Il existe au 31 décembre 2015, une provision sur titres d'un montant de 62 K€ sur la filiale italienne, une provision sur titres d'un montant de 60 K€ sur la filiale espagnole et une provision sur titres d'un montant de 62 K€ sur la filiale polonaise.

## 2.3. Clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est enregistrée à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

## 2.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires de la société se compose des éléments suivants :

***(i) Les contrats de vente ou d'échange d'espace publicitaire :***

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :

Ces contrats prévoient la diffusion d'insertions publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur. Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :

- soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
  - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture :
  - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur;
  - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.
- Echanges :

Au cours de son activité, auFeminin réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'auFeminin et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, auFeminin réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contrepartie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci-dessus.

***(ii) Les contrats de marketing direct : le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'auFeminin.***

***(iii) Les prestations réalisées au cours de l'exercice pour les filiales.***

***(iv) les autres services, dont les services payants (Audiotel,...), le shopping***

## **2.5. Prestations fournies à la société**

Les prestations qui sont fournies à la société sont enregistrées lors de leur réalisation. A la clôture de l'exercice, les prestations facturées non réalisées sont portées en produits constatés d'avance et les prestations délivrées et non encore facturées sont portées en factures à recevoir. Et plus précisément, les coûts de conception des campagnes publicitaires sont comptabilisés en charges dès que la prestation est achevée et non au moment de la diffusion du message publicitaire.

## 2.6. Trésorerie et Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur prix d'acquisition. La méthode utilisée lors des cessions est la méthode du "premier entré et premier sorti".

A la clôture de l'exercice, elles sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. Si la valeur d'inventaire est supérieure au coût d'acquisition aucune plus-value n'est constatée dans les comptes.

Le contrat de liquidité qui avait été mis en place par la société en 2014 et qui donnait mandat à un animateur d'intervenir pour le compte de la société sur le marché en vue de favoriser la liquidité des transactions a été stoppé en juin 2015.

## 2.7. Impôts sur les sociétés

### - Impôt sur les sociétés et groupe d'intégration fiscale

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible. La société a signé une convention d'intégration avec ses filiales, les SAS SmartAdServer et Marmiton et la SARL auFeminin Productions.

### - Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi

La société bénéficie du Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6 % en 2014.

Pour l'exercice 2015, le CICE s'élève à 89 339 €,

Le CICE a été utilisé pour les investissements et pour les recrutements réalisés au cours de l'exercice.

## 2.8. Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu du caractère non significatif des engagements de retraite au 31 décembre 2015, basés sur la convention collective du Syntec en vigueur dans la société et sur des informations relatives au personnel présent dans la société à la clôture, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes sociaux au 31 décembre 2015.

Le montant de l'indemnité de fin de carrière au 31 décembre 2015 est de 52 524 euros.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies : 2,20%

L'option de départ choisie pour l'étude est :

Départ volontaire du salarié (indépendamment du taux de la retraite) à l'âge de 67 ans.

Hypothèse turnover : 15 %

## 2.9. Comptes consolidés

Les comptes de la société auFeminin et de ses filiales font l'objet d'une publication de comptes consolidés aux normes IFRS arrêtés au 31 décembre 2015.

La société auFeminin est elle-même intégrée dans les comptes consolidés de la société Axel Springer AG Axel Springer Strasse 65 – 10888 Berlin

## 2.10. Parties liées

Décret 2009-267 du 9 Mars 2009; Règlement ANC 2010-02 du 02/09/2010. L'ensemble des transactions conclues par la société sont exclues du champ d'application du règlement précité.

## 3 Autres éléments significatifs de l'exercice

---

Néant.

## 4 Notes sur le résultat social

### 4.1. Chiffre d'affaires

<i>en milliers</i>	31 décembre 2015	%	31 décembre 2014	%
Prestations publicitaires (Publishing)	18 935	100%	15 802	100%
<b>Total</b>	<b>18 935</b>	<b>100%</b>	<b>15 802</b>	<b>100%</b>

En 2015, les prestations publicitaires de 15 802 K€ sont réalisées en France à hauteur de 11 831 K€, et à l'exportation à hauteur de 3 971 K€.

En 2014, les prestations publicitaires de 18 935 K€ sont réalisées en France à hauteur de 14 745 K€, et à l'exportation à hauteur de 4 190 K€.

En 2015, les ventes dans le cadre de contrats d'échanges d'espaces publicitaires représentent 682 K€ sur les 15 802 K€ de ventes de prestations publicitaires.

En 2014, les ventes dans le cadre de contrats d'échanges d'espaces publicitaires représentent 1 026 K€ sur les 18 935 K€ de ventes de prestations publicitaires.

### 4.2. Autres produits

Les autres produits pour 7 010 K€ en 2015 correspondent principalement à des refacturations de diverses prestations aux filiales (achats de matériel, services informatiques et services éditoriaux). Les autres produits s'élevaient à 5 595 K€ en 2014.

### 4.3. Autres achats et charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Achats non stockés	2 488	1 049
Autres achats et charges externes	6 822	7 835
<b>Total</b>	<b>9 310</b>	<b>8 884</b>

Les campagnes publicitaires incluent les achats d'espaces réalisés dans le cadre des opérations d'échange pour 682 K€

#### 4.4. Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Salaires et traitements	6 148	6 268
Charges sociales	2 714	2 676
<b>Total</b>	<b>8 862</b>	<b>8 944</b>

#### 4.5. Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Revenus des titres de participation	1 604	11 009
Intérêts des placements en BMTN	7	12
Intérêts des placements en compte à terme	213	31
Reprises sur provisions financières	70	150
Autres produits financiers	32	329
Dotations financières sur actions propres		(70)
Autres charges financières	(91)	(582)
<b>Total</b>	<b>1 835</b>	<b>10 879</b>

Les revenus des titres participation sont relatifs aux distributions de dividendes des filiales françaises d'Aufeminin S.A.

#### 4.6. Résultat exceptionnel

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(10)	(2)
Charges exceptionnelles sur opération en capital	(3 041)	
Dotations exceptionnelles aux amortiss. et provisions	(107)	(36)
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>(3 157)</b>	<b>(38)</b>
Reprises provisions et gains sur actions propres		
Autres produits exceptionnels	49	34
Produits de cession d'éléments d'actif	36 436	
Reprises provisions exceptionnelles amort et prov <sup>o</sup>	49	58
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>36 535</b>	<b>92</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>33 378</b>	<b>55</b>

## 5. Notes sur l'état de la situation financière sociale

### 5.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé au 31 décembre 2015 s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2014	Acquisitions	Diminutions	31 decembre 2015
Immobilisations incorporelles	663	925		1 588
Immobilisations incorporelles en cours	90	54	(90)	54
Immobilisations corporelles	2 310	87	(4)	2 393
Participation alFemmine	100			100
Participation enFemmine	120			120
Participation auFemmine.com Productions	8			8
Participation Smartadserver	513		(513)	-
Participation Marmite	7 590			7 590
Participation goFemmine	5 425			5 425
Participation Smartadserver Ltd	0		-	0
Participation soFemmine	0			0
Participation Vina Women	209			209
Participation Smartadserver GmbH	25		(25)	-
Participation oFemmine.pl	62			62
Participation Netmums	13 616			13 616
Participation Smart Canada	0		(0)	-
Participation Etoile Casting	1 826			1 826
Participation Smart Brésil	4		(4)	-
Participation Smart Espagne	10		(10)	-
Participation Smart Italie	10		(10)	-
Participation Smart Pologne	1		(1)	-
Participation Les Rencontres auFemmine	5			5
Participation My Little Paris	20 207	6 621		26 828
Participation Merci Alfred	1 444			1 444
Participation Livingly Média		23 936		23 936
Prêt participatif oFemmine	307			307
Prêt participatif Wewomen	200	100		300
Prêt participatif Benfemmine	200	200		400
Prêt participatif Smart US	100		(100)	-
Prêt participatif Smart PL	12		(12)	-
Prêt participatif Livingly Média		5 063		5 063
Intérêt sur prêt participatif	36	4	(36)	4
Autres immobilisations financières	385	13		399
<b>Total</b>	<b>55 479</b>	<b>37 005</b>	<b>(806)</b>	<b>91 679</b>

Les principaux mouvements de l'exercice sont liés :

- La cession de l'ensemble des sociétés du groupe Smart Adserver cédé en avril 2015
- La montée au capital de la filiale MyLittleParis opérée septembre 2015
- L'acquisition de la société américaine Livingly Media réalisée en février 2015

Les variations sur le poste autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautions (voir partie § Immobilisations financières).

Les autres immobilisations financières comprennent principalement les actions propres de la société et le dépôt relatif aux locaux. Ce dernier est à échéance de moins d'un an.

## 5.2 Amortissements et provisions d'actif immobilisé

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	Acquisitions	Diminutions	31 décembre 2015
Immobilisations incorporelles	420	65		485
Immobilisations corporelles	1 891	193	-	2 085
Immobilisation financières	394			394
Prêt participatif oFeminin	305			305
<b>Total</b>	<b>3 011</b>	<b>258</b>	<b>-</b>	<b>3 269</b>

La provision sur prêt participatif est détaillée en note 6.4

## 5.3 Détail des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

<i>en milliers d'euros</i>	Montant Brut	Amortissement / Provision	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 280	385	894	3 ans
Marques	103	100	3	Non amortiss.
Malis de fusion	206		206	Non amortiss.
Installations, matériel et outillage	66	62	4	5 ans
Installations générales	104	32	73	10 ans
Matériel de transport	27	6	22	5 ans
Matériels de bureau et informatique	1 995	1 852	143	3 ans
Mobilier	201	133	68	10 ans
<b>Total</b>	<b>3 982</b>	<b>2 569</b>	<b>1 412</b>	

## 5.4. Etat des créances

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut 31 décembre 2014	Montant brut 31 décembre 2015	A moins d'1 an
Avances et acomptes	21	21	21
Clients et comptes rattachés	24 579	18 851	18 851
Etat impôts et taxes	1 664	1 327	1 327
Capital souscrit appelé non versé	0	0	0
Compte courant	10 032	30 178	30 178
Autres actifs circulants et charges constatées d'avance	674	596	596
<b>Total</b>	<b>36 970</b>	<b>50 974</b>	<b>50 974</b>

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur 3 033 K€ au 31.12.2015 contre 3 075 K€ au 31.12.2014 avec des prestations rendues mais non facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 3 073 K€ au 31 décembre 2015 contre 2 937 K€ au 31.12.2014.

La différence entre les créances et dettes compensables s'explique par le fait que certains fournisseurs n'ont pas réalisé au 31.12.2015 les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

## 5.5 Provisions sur actifs circulants

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	Augmentations	Reprises	31 décembre 2015
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	1 892	1 675	(211)	3 356
Provisions pour dépréciation des comptes courants	101			101
<b>Total</b>	<b>1 993</b>	<b>1 675</b>	<b>(211)</b>	<b>3 457</b>

Les créances clients échues depuis plus d'un an, dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2015.

## 5.6 Produits à recevoir par poste du bilan

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Clients et comptes rattachés	10 739	7 288
Fournisseurs avoirs à recevoir	156	27
Etat et organismes sociaux à recevoir	-	-
Intérêts courus sur prêts	-	-
Intérêts courus sur BMTN et cpte à terme	1	-
<b>Total</b>	<b>10 896</b>	<b>7 315</b>

## 5.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 566 K€ sont composées principalement de charges ordinaires relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Les charges constatées d'avance s'élevaient à 506 K€ au 31 décembre 2014.

## 5.8 Capital social

Le capital social de la société, au 31 décembre 2015 est de 1 858 575,00 euros, divisé en 9 292 875 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation du nombre d'actions est la suivante :

	31 décembre 2014	Exercice des Stocks options	Augmentation de capital	31 décembre 2015
Nombre d'actions	9 183 352	109 523	-	9 292 875
<b>Total</b>	<b>9 183 352</b>	<b>109 523</b>	<b>-</b>	<b>9 292 875</b>

La variation des capitaux propres en milliers d'euros entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	Affectation du résultat 2014	Résultat 2015	Autres	31 décembre 2015
Capital	1 837			22	1 859
Prime d'émission	7 055			1 676	8 731
Réserves légale	183	1			184
Réserves règlementées	22				22
Résultat	13 520	(13 520)	35 569		35 569
Report à nouveau	44 824	13 519			58 344
Provisions règlementées	176			57	233
<b>Total</b>	<b>67 617</b>	<b>-</b>	<b>35 569</b>	<b>1 755</b>	<b>104 940</b>

## 5.9 BSPCE, Stocks options et actions gratuites

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le Stocks options attribués et non encore exercés au 31 décembre 2015 s'élève à 440 777, soit une dilution maximale de 4,53 % du capital.

- Options de souscription

	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	500 000
Date d'émission	04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
<b>Total d'options attribuées</b>	<b>173 000</b>
Date d'échéance des options	8 ans après émission 18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06
Prix de souscription des actions	20,46 le 28.04.08
<b>options à l'ouverture</b>	<b>22 300</b>
options émises en 2015	0
options levées en 2015	19 800
options annulées en 2015	
<b>options attribuées restant à exercer</b>	<b>2 500</b>

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
<b>Total d'options attribuées</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
<b>Options à l'ouverture</b>	<b>36 250</b>	<b>198 000</b>	<b>300 000</b>
options émises en 2015	-	-	-
options levées en 2015	30 000	59 723	-
options annulées en 2015	6 250	-	-
<b>Options attribuées restant à exercer</b>	<b>-</b>	<b>138 277</b>	<b>300 000</b>

Le Groupe rappelle que l'attribution de « stock-options » est soumise généralement à des critères de performance principalement liés à l'atteinte de niveaux d'EBITDA fixés préalablement par le Conseil d'administration.

## 5.10 Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	Augmentation	Reprise suite à utilisation	Reprise sans utilisation	31 décembre 2015
Provision perte de change	0				-
Réclamations contentieuses	53	42	(9)	(14)	72
Charges en cours sur litiges sociaux France	0				-
Provision pour risque filiale	88				88
<b>Total</b>	<b>141</b>	<b>42</b>	<b>(9)</b>	<b>(14)</b>	<b>160</b>

## 5.11 Etat des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Etablissements de crédit	0	0
Dépôt de garantie	24	33
Avances et acomptes	55	27
Fournisseurs	8 862	7 418
Dettes fiscales et sociales	5 741	4 788
Dettes sur immobilisations	63	68
Autres dettes	6 298	18 382
Produits constatés d'avance	221	349
<b>Total</b>	<b>21 265</b>	<b>31 064</b>

L'ensemble des dettes est à l'échéance de moins d'un an.

Les autres dettes comprennent un complément de prix à verser aux anciens actionnaires de Livingly Média Inc.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 3 073 K€ au 31.12.2015 contre 2 937 K€ au 31.12.2014 avec des prestations rendues et facturées aux clients (voir créances clients).

## 5.12 Charges à payer par postes du bilan

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Etablissements de crédit	-	-
Fournisseurs	5 471	5 082
Dettes fiscales et sociales	3 205	2 624
<b>Total</b>	<b>8 677</b>	<b>7 706</b>

## 5.13 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance de 349 K€ ne sont composés que de facturations aux clients relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance s'élevaient à 221 K€ au 31 décembre 2014.

## 6. Autres informations

### 6.1 Effectif moyen

Les effectifs au 31 décembre 2015 s'allouent comme suit :

Catégories de salariés	Effectif 2014	Effectif 2015
Cadres	74	73
Employés	35	34
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>107</b>

### 6.2 Engagements donnés et reçus

#### 6.2.1 Engagements donnés

<i>Nature des engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2014	31 dec 2015	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	3 210	2 270	939	1 331	-
<b>Total</b>	<b>3 210</b>	<b>2 270</b>	<b>939</b>	<b>1 331</b>	<b>-</b>

#### 6.2.2 Engagements reçus

<i>Nature des engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2014	31 dec 2015	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	71	193	193	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>193</b>	<b>193</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### 6.2.3 Autres engagements reçus

Possibilité de substitution du groupe Aufeminin par son actionnaire majoritaire concernant le rachat des parts des actionnaires minoritaires du groupe MLP représentant 25% du capital. Cet engagement est valable jusqu'en 2017.

## 6.3 Impôts

La société a comptabilisé un impôt sur les sociétés de 1 502 K€ au titre de l'exercice 2015.

### - Répartition de l'impôt hors contribution additionnelle

<i>en milliers d'euros</i>	Base	Impôts
Résultat courant	716	192
Résultat exceptionnel	36 419	1 584
Participation	(64)	(110)
CIR et CICE		(246)
<b>Total</b>	<b>37 071</b>	<b>1 420</b>

### - Evaluation de la créance future d'impôt à la fin de l'exercice

<i>en milliers d'euros</i>	Situation active au 31 déc. 2015	Situation passive au 31 déc. 2015	Impôt différé au 31 déc. 2015
Différences temporaires	297	(125)	(90)
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>(125)</b>	<b>(90)</b>

La créance future d'impôt a été valorisée en appliquant un taux d'impôt de 34,43%.

La société auFeminin est la tête de groupe d'intégration fiscale constitué de Marmiton, auFeminin.com Productions et d'auFeminin.

La société n'observe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté sans intégration fiscale, les sociétés auFeminin, Marmiton et auFeminin.com Productions réalisant toutes des bénéfices.

## 6.4 Tableau des filiales et participations

<i>Filiales et participations</i>	Capital social	Capitaux propres totaux	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<b>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>										
enFemenino.com	60	3 477	100	120	60	-	-	4 464	933	-
alFeminile.com	100	5 856	100	100	38	-	-	2 577	(870)	-
auFeminin.com Productions	8	289	100	8	8	-	-	623	42	-
Marmiton	37	8 866	100	7 590	7 590	467	-	10 980	2 965	-
goFeminin	25	16 788	100	5 425	5 425	-	-	9 220	2 386	-
SoFeminine.co.uk	0	(1 605)	100	0	0	260	-	701	(674)	-
Smartadserver Ltd	0	(100)	100	0	0	101	99	-	-	-
ofeminin.pl	122	(448)	51	62	-	307	-	377	(26)	-
Netmums Ltd	0	27 541	100	13 616	13 616	-	-	6 507	2 812	-
Etoile Casting	150	1 102	100	1 826	1 826	-	-	460	105	-
Benfemenino	3	(376)	100	3	3	400	-	4	(223)	-
Wewomen	0	(241)	100	0	0	300	-	14	(68)	-
My Little Paris	80	10 119	74	26 828	26 828	-	-	24 081	NC	-
Merci Alfred	5	974	100	1 444	1 444	-	-	1 786	NC	-
Livingly Média	12 220	(7 343)	100	23 936	23 936	5 063	-	16 439	NC	-
<b>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>										
Vina Women	10	1	30	209	-	-	-	-	-	-
Les Rencontres auFem.	10	(265)	50	5	5	146	-	366	(287)	-
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
Néant										

## 6.5 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2015 sont de 1 051 K€, dont avantages en nature pour 12 K€.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2015, les dirigeants disposent de 0 action gratuite et 136 277 stocks options.

## 6.6 Entreprises liées

Les positions réciproques entre Aufeminin S.A. et les parties liées sont les suivantes :

<i>en milliers d'euros</i>	Positions réciproques avec les parties liées au 31 décembre 2015
<b>ACTIFS</b>	<b>121 057</b>
Participations	79 061
Provisions sur participations	(394)
Prêt	6 269
Provisions sur prêts	(305)
Créances clients et comptes rattachés	6 912
Autres créances	29 615
Provisions sur autres créances	(101)
<b>PASSIFS</b>	<b>(14 628)</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1 953)
Autres dettes	(12 675)
<b>CHARGES</b>	<b>(5 268)</b>
Achats refacturés	(1 536)
Achats non stockés	(624)
Autrs achats et charges externes	(1 720)
Autres charges	(24)
Charges financières	(27)
Dotation provision clients	(1 337)
<b>PRODUITS</b>	<b>8 052</b>
Ventes refacturées	1 536
Autres produits	6 302
Produits financiers	213
Revenus des titres de participation	

## 6.7 Risques

### - Volatilité possible du cours des actions

Aufeminin faisant partie des sociétés cotées sur un marché de valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatile et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque.

### - Risque de crédit

La société n'ayant pas d'emprunts, il n'existe pas de risques de crédit.

### - Risque de change

L'activité de la société se limitant presque exclusivement à la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture.

## 6.8 Evènements post clôture

Néant

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux d'Aufeminin SA

## CONSTANTIN ASSOCIES

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 831.300

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## ERNST & YOUNG et Autres

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Aufeminin

Société Anonyme

8-10, rue Saint-Fiacre  
75002 PARIS

---

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Aufeminin, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

**ERNST & YOUNG et Autres**

Jean-Paul SEGURET

Franck SEBAG



## Exercice 2015

---

### *Partie 6 - Honoraires des Commissaires aux comptes*

## Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe Aufeminin

*Exercice couvert : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015*

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	83	45%	99	100%
Missions accessoires	103	55%		-
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100%</b>	<b>99</b>	<b>100%</b>

*Exercice couvert : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014*

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	69	57%	76	77%
Missions accessoires	52	43%	23	23%
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>100%</b>	<b>99</b>	<b>100%</b>



## Exercice 2015

---

### *Partie 7 - Attestation du Responsable de l'Information*

## **Responsable de l'information**

Madame Marie-Laure Sauty de Chalon, Président du Conseil d'Administration d'aufeminin S.A. (ci-avant "Aufeminin", "le Groupe aufeminin " ou la "Société").

## **Déclaration du responsable de l'information**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, ci-joint, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

*Paris, le 29 avril 2016*

Le Président du Conseil d'Administration  
Marie-Laure Sauty de Chalon